

La fondation de l'Agence de coopération culturelle et technique de la francophonie

Bertrand refuse d'engager une querelle avec Ottawa mais maintient la position du Québec

par Claude ST-LAURENT

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand se refuse à engager une querelle avec Ottawa concernant la participation québécoise à la conférence de Niamey qui présidera à la création de l'Agence de

coopération culturelle et technique des pays francophones.

M. Bertrand démontre cependant qu'il ne pliera pas devant le gouvernement central. Il affirme que le Québec doit être représenté à Niamey par une délégation distincte et identifiée comme telle à l'intérieur toutefois de la participation canadienne.

Le premier ministre a déclaré hier après-midi que M. Mar-

cel Masse, lors de sa conversation avec les journalistes avant-hier, avait appuyé ses remarques sur un article en provenance d'Ottawa. On sait que M. Masse avait affirmé que les propositions d'Ottawa quant à la conférence de Niamey étaient inacceptables et constituait de fait un recul pour le Québec.

En commentant l'incident, M. Bertrand n'en a pas moins confirmé les données de M. Masse, à l'effet que le Québec

était actuellement dans l'obligation de négocier son mode de participation à Niamey.

Le fond de la question

Tout le problème des relations du Québec avec la francophonie peut être étudié en deux points. En premier lieu, le Québec a entrepris des relations avec certains pays d'Afrique au niveau des problèmes d'éducation.

L'éducation, est une juridiction provinciale et en ce sens, le Québec a finalement réussi à obtenir d'Ottawa de jouer véritablement le rôle qui lui revient de droit, en présidant les délégations. Un protocole a d'ailleurs été signé à cet effet entre MM. Trudeau et Bertrand. A titre d'exemple, citons la conférence des ministres de l'éducation à Paris ou la délégation canadienne a été présidée par le ministre d'Etat à

l'éducation du Québec, M. Jean-Marie Morin.

Il en avait été de même au Congo. Donc Ottawa avait accepté ce mode de participation du Québec, relativement aux conférences au niveau international, ayant trait à des domaines de juridiction provinciale.

Différence

Le problème qui se pose actuellement, est essentielle-

ment différent. En effet, l'Agence de coopération dont on parle et qui n'est pas encore créée comme telle, mais le sera au cours de l'année, réunira les pays francophones, non seulement au niveau de la coopération culturelle, mais également de la coopération technique, ce qui déborde en plusieurs secteurs le domaine strict de la juridiction provinciale.

L'on prépare la fondation de cette agence internationale de la francophonie depuis quelques années et il est absolument nécessaire pour l'avenir du Québec français, que le gouvernement actuel y prenne part particulièrement en ce qui a trait aux communications.

Or Ottawa, s'appuyant sur le fait qu'il ne s'agit plus exclusivement d'éducation, veut former une délégation canadienne unique et refuse au Québec une participation particulière identifiée comme telle à l'intérieur de cette délégation.

L'idéal serait semble-t-il pour le Québec d'être membre indépendant et à part entière de cette agence, mais la constitution canadienne ne le permet pas, puisque ce domaine relève du fédéral.

Une thèse

Face à cette perspective, M. Bertrand conçoit la situation de la manière suivante: "Le Canada est formé d'un gouvernement central et d'autres gouvernements comme les provinces. Donc nous sommes prêts à respecter la juridiction du Canada au niveau international en dehors de notre champ, mais si nous voulons présenter une image adéquate du Canada, le gouvernement central seul, ne peut nous représenter. Nous voulons être identifiés comme participation québécoise à l'intérieur de la participation canadienne. Il faut que les autres pays réalisent que nous sommes une fédération, autrement, ça ne donne pas l'image de notre constitution et de la réalité canadienne".

Le Québec appuie d'autre part son argumentation sur les précédents dans le domaine de l'éducation au niveau international. Notons un cas précis, celui de la Mauritanie qui vient d'inviter directement le Québec à participer à une conférence des ministres d'éducation de la francophonie, sans passer par Ottawa qui n'a d'ailleurs pas été invité.

Un événement identique s'était déroulé lors de la conférence du Gabon, ce qui avait provoqué un incident diplomatique. Depuis ce temps, un protocole a été signé avec Ottawa, à ce sujet.

Face à cette invitation de la Mauritanie, M. Jean-Jacques Bertrand affirme en premier lieu, qu'il aime à se mêler de ses propres affaires et que si la Mauritanie n'a pas invité le Canada, ça ne le concerne pas. Notons d'ailleurs que le Québec a aussitôt avisé le gouvernement d'Ottawa de cette invitation.

En deuxième lieu, M. Bertrand suppose qu'Ottawa voudra suivre les mêmes ententes que celles de Paris "puisque le fédéral n'a pas de ministre de l'éducation".

Et le premier ministre d'affirmer: "Pourquoi n'utiliseraient-ils pas cette formule, ce qui permettrait à Ottawa de se faire simplement représenter par des observateurs. Il n'y a pas de cachette là-bas et les discussions sont la plupart du temps publiques".

Par ailleurs, M. Bertrand appuie sur le fait qu'il est indéniable que 80% de la population francophone du Canada se trouve au Québec et qu'à ce titre, Ottawa devrait savoir se servir de ce potentiel. "Si j'étais à la place de M. Pelletier, je serais bien en mesure de réaliser quelle est la province qui représente les francophones au Canada", de dire M. Bertrand.

M. Bertrand espère en la négociation. C'est d'ailleurs le sous-ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, qui s'est rendu à Ottawa hier, pour tenter de négocier un compromis. Ce fameux compromis, M. Bertrand le veut honorable. "En attendant, je me tais, dit-il. "Je ne ferai pas d'autre communication avant que la négociation n'ait réussi ou échoué".

Marcel Masse

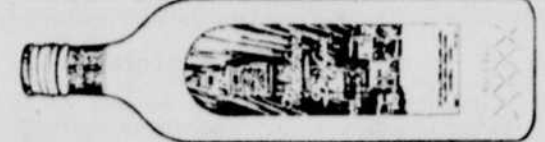
Malgré cette sérénité apparente face aux journalistes, M. Bertrand a évité à peu près tout commentaire, relativement à la déclaration fracassante de M. Masse la veille. Il n'en avait pas moins rencontré M. Masse hier matin pour "discuter" de cette déclaration.

L'on s'attend à ce que M. Morin rapporte la teneur de l'énigme aujourd'hui à Québec.

Tous les jours, tous les soirs
À CBVT, CANAL 11
des émissions de premier choix
avec vos vedettes préférées

L'Action

maxi-goût / mini-prix \$8.15



Maxi-Dry vin de Melchers

LES DISTILLERIES MELCHERS LTÉE, BERTHERVILLE, Q.C.

QUEBEC — 63e ANNEE — Numéro 18,990

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Prix : DIX CENTS

Jeudi, 29 janvier 1970

L'Hydro-Québec va construire Manic 3

par CLAUDE ST-LAURENT

QUEBEC — Le complexe de Manic 3 deviendra réalité et l'Hydro-Québec sera entièrement responsable du chantier. Telle est la décision qui a été rendue publique hier à la suite du conseil des ministres. Le président de l'Hydro, M. Roland Giroux s'était au préalable entretenu avec le ministre des Richesses naturelles, M. Paul Allard et le premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand.

Cette décision fait suite à l'étude de différents programmes comprenant des centrales hydrauliques, thermiques et nucléaires afin de satisfaire à la demande prévue du réseau pour la période de 1976 à 1980. On se rappellera d'autre part qu'à la suite de révélations dans différents journaux portant la rumeur à l'effet que les travaux de Manic-3 pouvaient être confiés à l'entreprise privée, le gouvernement avait jugé bon, compte tenu de pressions assez fortes de différents organismes de faire siéger une commission parlementaire sur cette question. Ce qui n'était que rumeur

devait être confirmé au cours de cette séance d'une journée ou le public a effectivement appris qu'une étude était en cours pour considérer la possibilité de confier la construction de Manic-3 à l'entreprise privée.

PAS CONCLUANTES

Cependant au terme de cette journée en commission ou les représentants de l'Hydro et les experts avaient exposé leur point de vue ainsi que les organismes intéressés dont les professionnels de l'Hydro, les syndicats et autres groupements, M. Bertrand avait déclaré que quant à lui les arguments mis de l'avant en faveur de l'entreprise privée n'étaient pas concluants. Il semble bien que cette attitude de M. Bertrand ait dès ce moment scellé l'issue de toute cette affaire dans laquelle, certains ministres de l'Union nationale auraient entretenu des vues très différentes de celles de M. Bertrand.

L'Hydro-Québec aura la responsabilité du gros-œuvre dans tous ses chantiers du complexe Manicouagan - Aux - Outardes. Les travaux préliminaires débuteront en avril 1970 par l'aménagement du cheminement et la construction de routes d'accès et autres services nécessaires à l'organisation du chantier.

\$340 MILLIONS

La compagnie Hydro-Québec estime actuellement les travaux à \$340 millions. Les principaux travaux sont un barrage en terre de 11.000.000 de verges cubes; un barrage-poids en béton comprenant une prise d'eau, un déversoir et une passe à billes intégrées; une centrale souterraine abritant six groupes d'une puissance totale de 1.176.000 kilowatts, soit la seconde en importance de tout le complexe Manic-Outardes. L'Hydro confiera à l'entre-

prise privée, par soumissions publiques un certain nombre de travaux spécialisés et accordera des contrats pour l'équipement.

Comme principale caractéristique le barrage incorporera un mur jumelé de pieux et de palplanches de béton pour imperméabiliser le lit d'alluvions de 400 pieds de profondeur. Ce sera la première fois que l'on emploiera cette technique à une telle profondeur.

Le barrage principal en terre aura 353 pieds de haut, 1.200 pieds de long et une largeur de 2.200 pieds à la base.

OPERATION

La mise en marche de cette centrale est prévue pour 1976. Les travaux s'échelonnent donc sur une période de sept ans et au plus fort des travaux les effectifs du chantier pourront atteindre 2.500 à 3.000 employés.

La décision quant à Manic-3 aurait pu être différée en raison d'études présentées par une firme spécialisée qui prétendait sembler-t-il pouvoir réaliser des économies en confiant les travaux à l'entreprise privée.

Lors de leur comparution devant la commission parlementaire les commissaires de l'Hydro n'avaient pas réussi à prouver leur point et c'est alors que M. Giroux avait laissé transparaître pour la première fois de façon officielle la possibilité qu'une usine thermique soit construite dans la région de Montréal pour remplacer Manic-3.

A court terme, le coût d'une usine thermique était moindre en offrant d'ailleurs une source d'énergie moindre mais le coût à long terme était plus important en raison du carburant nécessaire pour opérer une telle station.

Les stations thermiques sont construites à 90% par l'entreprise privée.



Les festivités carnavalesques sont commencées

Le Carnaval d'hiver 1970 est maintenant ouvert. Une cérémonie grandiose s'est tenue hier soir au Palais du Bonhomme, devant près de 4.000 personnes, qui consacraient les débuts du Carn-

val. Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a procédé à l'illumination du Palais du Bonhomme.

(Textes et photos en page 3)

(Photo L'Action, par Marcel Laforce)

"La guerre de la Mauritanie n'aura pas lieu" - Sharp

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires étrangères, M. Mitchell Sharp, a précisé, hier, aux Communautés que le Canada avait reçu, récemment, une invitation à participer à la conférence des ministres d'éducation des pays francophones.

M. Sharp a dit, en réponse à une question de M. Georges Velade PC-Mtl-Ste-Marie, que l'invitation avait été transmise par le gouvernement de la République islamique mauritanienne.

Le ministre a ajouté toutefois, que le gouvernement canadien n'avait pas encore répondu à l'invitation.

A ce sujet, un porte-parole de son ministère a expliqué que l'invitation transmise au Canada ne constituait qu'un rappel de la tenue de la prochaine conférence, le 23 février en Mauritanie.



L'athlète de l'année 1969 à Québec, l'avironneur Bernard Turcot, a reçu hier la médaille commémorative J.-Emile Dion lors d'une brève cérémonie tenue au salon de la mairie à l'hôtel de ville. De gauche à droite: S. H. le maire Gilles Lamontagne, Bernard Turcot, Mme Claire Dion-Desgagné, fille du regretté administrateur de la Galerie Sportive de Québec, et Léonce Jacques, président de cette Association, qui attribue le trophée pour la première fois. Le nom de Turcot et ceux de ses successeurs éventuels seront gravés sur une plaque spéciale à l'hôtel de ville.

(Photo L'Action, par Marcel Laforce)

Les élections générales au Québec pourraient avoir lieu en août...

Par Claude St-Laurent

QUEBEC — Les prochaines élections générales au Québec pourraient fort bien se dérouler au mois d'août. Elle est la conclusion à laquelle on est arrivés certains observateurs politiques à la suite de l'annonce faite par le chef de l'Union nationale à l'effet que les assises générales de ce parti se dérouleraient du 17 au 19 avril prochain.

M. Jean-Jacques Bertrand a annoncé en fin d'après-midi que la date de ce congrès d'orientation avait été définitivement arrêtée. La décision a été prise par le comité politique du parti qui s'est réuni hier dans la Capitale. M. Bertrand qui présidait le comité n'a donné aucun autre détail concernant ce congrès.

Compte tenu de la date choisie, l'on écarte de plus en plus l'hypothèse la plus répandue à l'effet que les élections auraient lieu à l'automne.

Les militants de l'Union nationale seront appelés à rafraîchir le programme de l'Union nationale à cette occasion et l'on estime qu'il faudra environ un mois au parti à la suite de ces assises pour compléter ses préparatifs.

M. Bertrand annoncerait donc la tenue des prochaines élections un peu après la fin de la deuxième partie de la prochaine session s'appuyant ainsi sur des réalisations fraîches à la mémoire de la population. On sait que le gouvernement doit faire connaître ses intentions une cinquantaine de jours à l'avance ce qui nous conduirait au milieu ou à la fin du mois d'août.

La plupart des étudiants seraient alors au travail dont une proportion importante à l'extérieur de leur propre comté. De plus le mois d'août constitue un avantage pour le vote rural en rapport avec le vote urbain en raison des vacanciers.

On sait que M. Robert Bourassa, chef du Parti libéral a manifesté quant à lui sa ferme intention de partir en tournée provinciale se rendant à l'Assemblée nationale pour les questions d'importance mais confiant à ses adjoints la charge parlementaire.

De côté du Parti québécois, quelque 31 candidats ont été choisis jusqu'à maintenant dans des conventions de comté et le PQ devra sans doute accélérer la procédure dans les mois qui viendront.

Enfin les créditeurs devront redoubler de vigilance dans l'espoir de se préparer adéquatement à la prochaine élection tant du côté des candidats que du programme.

Sommaire

Décès et funérailles	15
Editorial	4
Finance	6-7
Horoscope	13
Les petites annonces	14
Mot-caché	13
Mots croisés	14
Nouvelles canadiennes	8
Nouvelles provinciales	9
Nouvelles internationales	16
Spectacles	13
Sport	10-11-12
Télévision	12



Activités du Carnaval

18.00: Dîner des clubs de service (Château Frontenac).
20.30: Ouverture de la rue du Carnaval (rue Sainte-Thérèse).
20.30: Danse de la Joie au Carré d'Youville.

METEO

Chutes de neige. Minimum et maximum de 20 et 32. Détails en page 15.

Activités de la journée

- M. Jean-Paul Cloutier, ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-Être Social, est à 14.30 heures président d'honneur à l'ouverture du Foyer "La Champenoise"...

Nouvelles brèves du Carnaval...



par Françoise Paul
Les dernières nouvelles de Rome
C'est maintenant définitif et irrémédiable, Sophia Loren et son époux ne viendront ni au bal de la Régence, ni à d'autres activités du Carnaval 1970.

La rue Ste-Thérèse en liesse
Les Québécois pourront admirer tout à leur aise ce soir les magnifiques monuments de glace qui parent la rue du Carnaval.

Publicité gratuite
Bien involontairement, les bateaux de la Traversée de Lévis ont fait, ces jours derniers, une publicité gratuite au Carnaval de Québec.

Montréal contre Québec aux quilles
Les Montréalais n'ont pas de Carnaval, et ils entendent bien se venger des Québécois qui en ont un.

Quand les décorations deviennent une manie
Un journaliste faisait remarquer récemment que le boulevard Saint-Cyrille manquait singulièrement de décorations.

Danses de la Joie
Après avoir débüté sur la rive-sud, les danses de la Joie ont traversé le fleuve et sont venues s'installer au carré d'Youville.

FAITS DIVERS
Fillette tuée par une auto
BREAKEYVILLE — Une fillette de 9 ans a été écrasée à mort par une voiture hier en fin d'après-midi à Breakeyville.

Les voleurs gastronomes
QUEBEC — Les voleurs s'en prennent à la gastronomie. En effet, dans la nuit de mardi à mercredi, la Sûreté municipale de Québec ne rapporte aucun vol de magasin, mais trois vols avec effraction dans des restaurants.

Deux jeunes gens blessés
SILLERY — Les deux fils du juge Louis Fortin, de la Cour des sessions de la paix, ont été légèrement blessés hier matin dans un accident qui s'est produit à l'angle de la rue des Gouverneurs et du chemin St-Louis.

Un duo est appréhendé
STE-FOY — Les agents de la Sûreté du Québec qui sont postés à l'entrée du pont ont arrêté hier matin deux jeunes gens en rapport avec deux vols commis sur la Rive-Sud.

Logements à louer
ST-ROUALD — Logements 4 et 5 pièces, neufs, libres immédiatement.

Machines à coudre
VENDEUR autorisé des machines à coudre Pfaff, Necchi, White, etc. Aussi réparons les autres.

La régionale Jean-Talon continue de faire face à des problèmes de taille

par Claude MARSOLAIS CHARLESBOURG — Tout ne va pas bien à la régionale Jean-Talon. Le règlement de la Commission n'est plus respecté par la direction d'une école et par les élèves, les problèmes de transport s'accumulent de jour en jour et la régionale éprouve quelques difficultés financières.

Selon Paul Daoust
On assiste au "lent génocide des Québécois"
par Jean-Pierre Guay

QUEBEC — "Sous le signe de l'informalité", selon l'expression de M. Tom Sloan qui agitait comme modérateur, s'est tenu, hier soir, dans le cadre des activités de l'Alliance canadienne, un panel sur les Québécois et les Canadiens qui s'est soldé par un apologie du Parti québécois.

Divers points de vue ont été successivement exprimés par des tenants du fédéralisme, d'une part, et des partisans de l'indépendance du Québec d'autre part. M. Kenneth Landry a pour sa part fait valoir qu'il est encore possible pour les Québécois canadiens de "reconcilier leurs objectifs économiques et politiques" dans la perspective du fédéralisme actuellement préconisé par Ottawa.

De son côté, M. Paul Daoust, candidat du Parti québécois dans Jean-Talon, a insisté sur le fait qu'il voulait d'abord un seul gouvernement, et a ainsi mis en relief l'existence des deux gouvernements actuels qui donnent des services qui se recoupent dans une dizaine de ministères.

La CECQ n'aura pas tout de suite un service de transport
QUEBEC (C.M.) — La Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ) n'est pas encore prête à organiser un service de transport d'écoliers à Québec.

Tremblay révèle l'aspect économique de la culture
MONTREAL (PC) — Le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Jean-Noël Tremblay, qui parlait hier devant les polytechniciens de l'Université de Montréal, a déclaré que les sommes consacrées à la promotion de la culture, contribuent à fournir un gagne-pain et à faire vivre des milliers de personnes directement ou indirectement engagées dans l'activité culturelle.

Côté transport, c'est la pagaille, semble-t-il. Des plaintes et des plaintes s'accumulent sur le bureau du régisseur du transport malade depuis une semaine.

La direction de l'école polyvalente aurait même aménagé un local à l'intention des étudiants qui désirent fumer. C'est le second coup de cloche après les remarques publiques du ministre de l'Éducation sur les règlements interdisant le port de la barbe.

Plusieurs commissaires se sont insurgés contre le fait que les transporteurs, sans aucune raison, modifiaient l'horaire de leur départ ou encore s'abstenaient de recueillir les élèves.

Lussier devra nommer le représentant du secteur 4

Par Clarence WHITE
faire en sorte que le représentant du secteur soit le maire de Charlesbourg.

QUEBEC — Il appartient maintenant au ministre des Affaires municipales, Dr Lussier, de nommer le représentant du secteur 4 au sein du comité exécutif de la Communauté urbaine de Québec.

Le secrétaire intérimaire de la Communauté, M. Yves Bélanger, a dû rappeler le vote secret à quatre reprises. De plus, vers les onze heures, M. Bélanger a demandé aux délégués de signer une déclaration faisant foi qu'ils avaient voté dans le même sens depuis le début de la soirée et qu'ils n'avaient pas du tout l'intention de changer leur position.

Les six municipalités qui forment ce secteur sont: Duberger, Ville Vanier, Orsainville, Charlesbourg, Charlesbourg-Est et Charlesbourg-Ouest.

Il y avait deux candidats sur les rangs, soit les maires Maurice Renaud et Henri Casault respectivement d'Orsainville et Charlesbourg. M. Renaud a été appuyé pendant toute la soirée par les maires de Duberger et Vanier, MM. Emilian Carreau et Jean-Paul Nolin.

L'apert que les membres du Conseil municipal de Charlesbourg ont tenu une réunion, mardi soir, en compagnie des maires de Charlesbourg-Est et de Charlesbourg-Ouest et qu'on ait décidé de

Le secteur qui devra s'élire un représentant sera celui portant le numéro 5 et formé par les municipalités de Giffard, Beauport, Sainte-Thérèse-de-Lisieux, Villeneuve, Saintmoresy et Courville.

Jusqu'à maintenant, le comité exécutif de la Communauté urbaine de Québec est composé des trois représentants de la ville de Québec, MM. Gilles Lamontagne, Armand Troitier et Jules Blanchet.

Le secteur 2 est représenté par le maire de Ste-Foy, M. Roland Beaudin et le secteur 3 a comme représentant M. Marcel Pageau, maire de Ville de l'Ancienne-Lorette.

double avantage du compte ASSURANCE-VIE-ÉPARGNE
AVECAN
1: jusqu'à \$5000 d'assurance-vie, sans frais pour vous, PLUS
2: intérêts sur vos épargnes et privilège d'émission de chèques.
Grâce à ce compte exclusif, vous bénéficiez, sans frais pour vous, d'une assurance-vie qui double vos épargnes jusqu'à concurrence de \$5000, selon les dispositions du plan. De plus, vous recevez 3% d'intérêt calculé sur le solde minimum trimestriel et crédité semestriellement.
Banque Canadienne Nationale

Courrier de deuxième classe enregistré No. 0748
A vendre — Divers
SPÉCIAL DU CARNAVAL AVANT INVENTAIRE
10% à 50% SUR MONTRES ET BAGUES à DIAMANTS
\$5,000.00 D'ÉCHANTILLONS DE MANUFACTURES
Jusqu'à 60% de rabais
Cher Rousseau
802 EST RUE ST JOSEPH
16743 17-1 (1 ms) 21 C.L.

Cabotage — congrès

Le gouvernement fédéral est vertement critiqué

par NORMAND LASSONDE

SAINTE-FOY — Les membres de l'Association des propriétaires de navires du Saint-Laurent ont vertement critiqué les politiques fédérales dans le domaine du cabotage.

Réunis en congrès à Sainte-Foy, une cinquantaine de propriétaires de navires s'en sont pris au député fédéral de Lévis, M. Raynald Guay, qui tentait d'expliquer les lenteurs gouvernementales. Bousculé par le flot de questions qui venaient de l'assemblée, M. Guay a finalement rejeté l'odieuse de la situation sur les propriétaires eux-mêmes qui ne songent pas à se regrouper dans des compagnies plus fortes.

Dès la fin des discours d'introduction des membres du panel, soit MM. Pierre Boisseau, vice-président de Camat Transportation Consultants Inc., Gaston Pelletier, courtier en transport de l'Est Ltée et Martin Simak, président de A. Simak Ltée, M. Gérard Harvey, candidat du Parti québécois dans Charlevoix, demande au député Guay d'expliquer pourquoi les caboteurs de l'est du Québec crevaient de faim tandis que ceux de Montréal et des Grands Lacs vivent grassement. A deux reprises, M. Guay esquiva la question. Insatisfait, M. Harvey se leva et dit: "Si le député ne veut pas donner les raisons, je vais vous les donner et répondre à la question que j'ai posée". M. Harvey lança donc que la législation canadienne avait toujours favorisé les Britanniques au détriment des Québécois. Quelques faits historiques à l'appui, M. Harvey défendit son point de vue qui fut finalement accepté par M. Guay.

D'autres délégués affirmèrent qu'il était inutile que le gouvernement fédéral fasse enquête sur enquête sur la situation du cabotage au Québec alors qu'au même moment, il donne des contrats à des caboteurs étrangers.

Par ailleurs, les délégués, en accord avec M. Guay, ont dit que les subventions n'étaient que des cataplasmes sur une jambe de bois. Selon eux, le gouvernement devrait prêter

directement de l'argent aux propriétaires de navires à des taux d'intérêt raisonnables pour leur permettre de se doter d'équipements plus modernes. "Ce n'est plus aux chantiers maritimes que le gouvernement devrait donner de l'argent, mais aux propriétaires de bateaux", a dit l'un des délégués.

Bref, l'opinion de tous les délégués a été unanime. D'une part, ils souhaitent travailler d'une façon constante, avoir des contrats à longue échéance, ce qui leur permettrait de trouver des sources de financement acceptables pour moderniser ou acheter de nouveaux navires. Quant au regroupement des entreprises, les membres de l'association ont glissé sur le sujet. Il y a eu cependant deux observations remarquables: M. Gérard Hardy a dit que de semblables tentatives ont été faites depuis 1947 sans aucun résultat faute d'une véritable politique maritime du fédéral; un vieux loup de mer aux tempes blanches mais à l'oeil vif a soutenu que le gouvernement devrait inciter les entreprises à se regrouper en donnant certains avantages monétaires à ceux qui, à 50 ans, décident de recommencer une nouvelle vie en créant des goélettes à une entreprise plus grande.

Enfin, le député fédéral de Lévis a dit que les recommandations sur le cabotage seraient présentées au gouvernement d'ici peu et que le rapport sur la marine marchande canadienne serait présenté d'ici la fin de 1970. M. Guay a aussi promis de se battre pour que le bill C-207 sur les subventions au camionnage accorde les mêmes privilèges au cabotage.

En soirée, les délégués ont pu voir une série de diapositives et un film pris lors de l'épopée du pétrolier américain Manhattan dans le nord-ouest canadien. Les images mettaient surtout en évidence le très important rôle de soutien qu'a joué la brise-glace MacDonald lors de cette percée dans l'Arctique. Après la séance de cinéma, les propriétaires de navires du Saint-Laurent ont pu converser avec le capitaine du MacDonald, M. Paul Fournier.

La navigation côtière devra se transformer

Par Normand LASSONDE

STE-FOY — La navigation côtière québécoise devra se transformer d'ici peu sinon elle mourra à petit feu.

C'est du moins l'opinion de M. Pierre Boisseau, vice-président de Camat Transportation Consultants Inc., exprimée hier devant les membres de l'Association des propriétaires de navires du Saint-Laurent, réunis en congrès à l'Auberge des Gouverneurs, à Ste-Foy.

Selon M. Boisseau, les propriétaires, s'ils veulent survivre et prospérer, devront laisser de côté leurs bateaux actuels et choisir entre deux versions d'un même navire côtier typique qui est en voie d'adoption en Europe et en Asie.

En premier lieu, il s'agit d'un navire de transport général conçu pour le transport en vrac, la cargaison générale et un nombre limité de containers. L'autre navire a les mêmes dimensions, la même forme de coque, la même structure principale et les mêmes machineries de propulsion et auxiliaires que le navire de transport général. La seule différence est dans l'aménagement des cales qui sont conçues spécifiquement pour la manutention rapide et sûre des containers. Le navire peut être équipé d'une grue mobile pour le manègement des containers, ce qui rend le navire indépendant de l'aménagement des ports.

Lorsque construit au Japon, le coût d'achat du navire à cargaison générale est de \$1,982,000 américains. Construit au Canada, il est de \$1,600,000 canadiens en tenant compte des subsides fédéraux. Quant à la deuxième version "porte-containers", son coût est de \$82 millions. Le navire est fabriqué au Canada et est équipé d'une grue.

"Ainsi avec un système de containers

entre Montréal et Sept-Îles, avec points d'arrêt à Québec, Rimouski, Matane et Baie-Comeau, chaque navire pourrait accomplir un voyage aller-retour par semaine. Ce système permettrait deux départs par semaine de Montréal à l'année longue, soit 360 jours navigables", a précisé M. Boisseau.

Compte tenu des nouveaux développements industriels, M. Boisseau croit que les propriétaires de navires du Saint-Laurent vont rater une excellente chance de développer leurs entreprises s'ils en restent au stade actuel.

Parlant du "déclin graduel mais apparemment irréversible que subit présentement l'industrie de la navigation côtière sous sa forme conventionnelle", M. Boisseau a énuméré les causes techniques de ce déclin.

Selon lui, d'une façon générale, les unités de cabotage présentement employées sur le Saint-Laurent sont désuètes du à leur âge, leur construction, leur dimension et leur propulsion. A cela, il faut ajouter les méthodes de manutention et la capacité des unités de manutention qui sont inadéquates et peu économiques.

Enfin, M. Boisseau croit que le système par lequel les méthodes d'opérations doivent être conçues en fonction de l'unité de transport est faux et est aujourd'hui remplacé par le concept que les unités de transport doivent être construites en fonction d'un mode d'opération et intégrées à ce mode.

L'architecte naval a aussi insisté sur le fait que l'application de techniques nouvelles dans la construction des routes, des unités de camionnage, des avions et du chemin de fer permettent de capter une part de plus en plus importante du transport.

L'avenir immédiat de l'Université Laval est en danger (Mgr Vachon)

par URIEL POITRAS

QUEBEC — L'Université Laval devra envisager une année d'austérité pour 1970-1971 et, comme le note son recteur Mgr Louis-Albert Vachon, "craint de voir se ralentir le rythme normal de son évolution au point que son avenir immédiat soit en danger."

La crainte des dirigeants de Laval provient des formules de financement des universités proposées par le Conseil des universités pour leur budget 1970-1971. Comme le démontre Mgr Vachon au cours d'une rencontre hier avec les membres du conseil des universités, les formules de subventions d'équilibre budgétaires envisagées, si elles étaient appliquées sans nuances, placeraient les dépenses en bas du strict minimum vital par une marge de \$251,000.

Laval prévoit des dépenses au montant de \$38,841,000 pour 1970-1971 alors que la formule du Conseil des universités offre un budget de \$33,647,000, soit une marge de \$5,194,000. Au strict minimum, Laval aura besoin de \$33,898,000; ce qui n'inclut pas les nouvelles tâches dont devra s'occuper l'université, telles que la formation des maîtres, les nouveaux programmes des sciences de la santé, etc.

Le Conseil des universités rencontre aujourd'hui et vendredi les autres universités pour discuter de la formule de financement. Cette dernière n'est pas disponible à la presse présentement.

Mgr Vachon a énuméré de la façon suivante dans son mémoire, la liste impressionnante de retards qu'occasionneraient les formules proposées par le Conseil des universités:

- Impossibilité de procéder au recrutement de personnel enseignant à plein temps qui rendrait disponibles, pour l'enseignement au 2e et 3e cycles, ceux des professeurs actuels qui ont la préparation requise;
- Incapacité, si l'on veut maintenir la promotion par matière, de remplir l'obligation que nous avons d'assurer la répétition des cours dans des disciplines de base, de manière à accorder à chacun des étudiants le plus d'attention possible;
- Difficulté à développer et à compléter les nouveaux programmes d'études mis en marche au cours des trois dernières années;
- Impossibilité de recruter le personnel auxiliaire d'enseignement nécessaire à une bonne utilisation du personnel enseignant déjà engagé;
- Augmentation du rapport étudiants (plein temps) dans certaines facultés au point de compromettre la qualité de la formation des étudiants;
- Impossibilité d'employer les sommes destinées à la poursuite de notre effort dans le secteur de la formation des maîtres;
- Diminution du rendement des services académiques (bibliothèque, audiovisuel, informatique);
- Diminution du rendement des services administratifs et des services aux étudiants.

Il en va de même pour les services aux étudiants, alors que la formule donne \$307,400. Les dépenses de cette année sont de \$339,000. Le fonctionnement du Centre d'éducation physique occasionnera par ailleurs, l'an prochain, des déboursés additionnels de l'ordre de \$300,000. De plus, les cotisations des étudiants devraient être augmentées d'environ \$35 afin de faire face à ces dépenses, cotisations qui s'ajoutent aux frais de scolarité.

rence générale avec les échelles de traitement qui sont en vigueur dans les secteurs publics, dans l'industrie et dans les autres secteurs de l'enseignement.

INFORMATIQUE

Parmi les insuffisances budgétaires, mentionnons l'informatique où l'application de la formule alloue une subvention pour 1970-1971 de \$614,700, alors qu'en 1969-70, l'université a affecté à ce titre un montant de \$700,000, pris à même le budget de \$1,100,000 du Centre. "Cela veut dire, dit Mgr Vachon que le montant de la subvention affecté aux fins du traitement de l'information est nettement insuffisant.

Il en va de même pour les services aux étudiants,

alors que la formule donne \$307,400. Les dépenses de cette année sont de \$339,000. Le fonctionnement du Centre d'éducation physique occasionnera par ailleurs, l'an prochain, des déboursés additionnels de l'ordre de \$300,000. De plus, les cotisations des étudiants devraient être augmentées d'environ \$35 afin de faire face à ces dépenses, cotisations qui s'ajoutent aux frais de scolarité.

MEDECINE, ENSEIGNEMENT ET BEAUX-ARTS

De plus, l'Université Laval a pris des engagements nouveaux en ce qui concerne la médecine, la formation des maîtres et les beaux-arts, engagements

dont on ne tient pas compte dans les formules du Conseil des universités.

En médecine, le budget présenté pour la faculté de médecine en 1970-71 ne tient pas compte de toutes les dépenses qui devront être encourues pour la formation des résidents en médecine et pour l'internat si cette responsabilité incombe à l'université.

Quant à l'intégration prochaine des Ecoles normales de la région de Québec, le budget présente ne tient pas compte de l'arrivée de 775 étudiants prévue comme conséquence de cette intégration.

Par ailleurs, il y a eu accord de principe entre le ministère de l'Éducation et Laval en ce qui regarde l'intégration de l'École des Beaux-Arts à l'université.

Aucune prévision n'a été inscrite à ce titre.

Le service social, le perfectionnement des professeurs et les entreprises auxiliaires comme les Stations agronomique et forestière ont subi un oubli semblable dans les formules du budget.

Enfin, l'Université Laval formule, pour clarifier les formules applicables à toutes les universités, que l'on s'entend sur la définition des mots: "Nous nous permettons d'insister sur l'importance d'une application équitable des formules. Nous pensons à cet instant à certaines définitions des mots "professeur" et "étudiant"; malgré leurs efforts concertés, les universités n'ont pas encore réussi, après trois ans, à cerner suffisamment ces réalités."

Le Carnaval de Québec '70 s'ouvre dans l'enthousiasme

QUEBEC — Le Carnaval de Québec 1970, s'est ouvert hier soir, sous le signe

de l'enthousiasme et de l'optimisme. Une fine neige qui s'est mise à tomber,

juste au moment où le Carnaval était déclaré ouvert, est venue donner la

touche finale à la cérémonie.

Cette cérémonie s'est tenue sur les marches du palais du Bonhomme, au Carré d'Youville. Devant une foule de près de 4,000 personnes, le lieutenant-gouverneur de la province, M. Hugues Lapointe, entouré du Bonhomme, des duchesses et de tous les dignitaires du Carnaval 1970, a proclamé le Carnaval de Québec officiellement ouvert. Le maire de la ville, M. Lamontagne, a ensuite procédé à l'illumination du palais, en compagnie du Bonhomme Carnaval.

Au son de la musique d'ambiance jouée par les Éclairs Kiwanis-Québec, le maître de cérémonie a d'abord présenté les présidents de duché, puis le Bonhomme, dont les cabriolets ont été longuement ovationnés. Vintrent ensuite les maires des municipalités et les autres dignitaires du Carnaval. Le maire de Québec a abaissé les manettes du tableau qui commande l'illumination du palais, geste qui consacrait l'ouverture de celui-ci.

Les duchesses ont ensuite été présentées à la foule. Le lieutenant-gouverneur de la province a proclamé par un court discours, les débuts officiels du Carnaval. Les deux jets de lumière que tient le gigantesque Bonhomme de carton-pâte, qui surplombe toute la construction, se sont ensuite allumés, apothéose de l'enthousiasme.

Afin de lancer le public l'idée des jeux inter-duchés, des porte-flambeaux (un par jeu) sont sortis en courant du palais, pour aller se ranger contre les fondations de celui-ci. Dans son discours, le président du Carnaval, M. Roger Bernier, a mis l'accent sur la jeunesse et a souhaité à tout le peuple québécois de s'amuser durant tout le Carnaval. Enfin, le maire de Québec M. Lamontagne a hissé le drapeau aux couleurs du Carnaval, drapeau qui flottera sur le palais du Bonhomme, jusqu'à la fin de la période carnavalesque.

Pour clore la cérémonie, le lieutenant-gouverneur a ouvert la danse, en compagnie de la Reine du Carnaval, Danielle Ière.

La foule bigarree qui s'était rassemblée pour accueillir le Carnaval, a pu danser pendant deux heures et demie au son de la musique diffusée d'une roulotte à proximité. Petits et grands, qui avaient écouté sagement les discours et applaudi chaleureusement l'apparition des dignitaires, s'en est donné à cœur joie. Les spectateurs qui s'étaient trouvés une place de choix sur les murs et en haut des portes, sont bien vite redescendus pour participer, malgré la neige qui se faisait de plus en plus dense, à la première activité du Carnaval 1970.



● Sous l'oeil attentif de la foule, le lieutenant-gouverneur de la Province, M. Hugues Lapointe, a prononcé le discours qui marquait les débuts officiels du Carnaval 1970.



● Avant le discours d'ouverture, les duchesses et la reine du Carnaval (à droite) ont été présentées à la foule qui les a longuement acclamées.



● Une foule de près de 4,000 personnes s'était massée hier soir au pied du Palais du Bonhomme pour assister aux débuts du Carnaval. Petits et grands ont ensuite manifesté leur joie en dansant sur le Carré d'Youville, au son de la musique diffusée par des hauts-parleurs.

COURS D'INITIATION
à la
décoration intérieure

Sous la présidence des
ARTISANS DU MEUBLE
QUEBECOIS INC.

Les inscriptions devront
être faites au:

231
ST-PAUL

TEL.: 692-0481



derrière les faits les institutions

par Jean-Charles BONENFANT

Quatorze sénateurs à nommer

Je me rappelle que lorsque le Conseil législatif existait encore à Québec et que j'enseignais aux étudiants comment il était quasi impossible de l'abolir sans son consentement, quelqu'un levait généralement la main pour soutenir qu'on pourrait arrêter d'y faire des nominations et qu'ainsi l'institution disparaîtrait par inanition...

sénateurs, deux tiers dépassent la soixantaine. Rappelons qu'un sénateur nommé depuis 1965 le demeure jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de soixante-quinze ans, mais que par ailleurs on a respecté les droits acquis des sénateurs nommés auparavant qui ont eu à choisir entre la démission ou la pension après soixante-quinze ans ou s'ils sont infirmes.

On constate que depuis le 10 septembre 1968, c'est-à-dire depuis la nomination de M. Louis "Bob" Giguère, M. Trudeau n'a appelé personne à siéger à la Chambre haute malgré les quatorze vacances qui y existent, quatre sur six sénateurs pour la Colombie britannique, trois pour le Québec, trois pour le Manitoba, deux pour la Nouvelle-Ecosse, un pour l'Alberta et un pour l'Ontario.

Réformes possibles

La réforme la plus drastique serait l'abolition du Sénat. Les membres du parti C.C.F. et ensuite du N.P.D. l'ont toujours demandée et ils l'ont proposée à plusieurs reprises. Il y a quelques mois, M. Stanley Knowles a même réussi à obtenir un vote sur l'abolition qui a été repoussée par 153 voix à 27.

exigences du fédéralisme et, surtout, il pourrait conduire au Sénat des représentants des partis qui n'ont jamais réussi à détenir le pouvoir à Ottawa mais ont régné dans les provinces. Si, depuis un quart de siècle, on avait appliqué un tel système, il n'y aurait pas aujourd'hui au Sénat presque uniquement des libéraux et des conservateurs, mais l'Alberta et la Colombie britannique y auraient sans doute envoyé des créditistes, la Saskatchewan et le Manitoba, des socialistes, et le Québec, des libéraux et des conservateurs à tendance autonomiste.

Il y a, enfin, le rêve d'une Chambre haute assurée au niveau fédéral une meilleure réalisation du principe de participation, participation non pas de dix provinces, non pas de quatre ou cinq régions, mais des deux groupes ethniques qui, de plus en plus, avec même des identifications territoriales, constituent la division réelle du Canada, mais il ne semble pas que ce soit dans la ligne de pensée du gouvernement fédéral actuel.

Il reste que le Sénat n'est guère admiré au Canada et jusqu'à un certain point cela est injuste car, dans son travail même, ces dernières années, il s'est considérablement valorisé. Il peut se vanter non seulement d'enquêtes remarquables, mais aussi de nombreux projets de lois qui y sont nés. Mais c'est l'institution elle-même, quels que soient les hommes qui l'animent, qui est, à tort ou à raison, peu respectée.

Pour le moment, le Sénat reste tel qu'en lui-même les esprits conservateurs, du milieu du XIXe siècle l'ont conçu, puissant et dédaigneux des passions populaires et naturellement étranger à la démocratie de la seconde moitié du XXe siècle.

Le Sénat est-il en danger?

Il est évidemment plus difficile et plus long de diminuer le nombre des sénateurs par l'absence de nominations car il s'agit d'un organisme de 102 membres dont le quorum n'est que de quinze y compris le président. Par ailleurs, avec les années le rythme des vacances peut s'accroître par la mort et la retraite, car des quatre-vingt-huit

Qu'est-ce que dira au juste M. Beaulieu?



l'éditorial de Odilon ARTEAU

Une réunion des ministres des Finances d'Ottawa et des provinces aura lieu à Québec même la semaine prochaine. Le successeur de M. Paul Dozois aux Finances québécoises, M. Mario Beaulieu, fait savoir que le gouvernement Bertrand n'y sera pas muet. L'on y compte bien, car le thème des entretiens se révèle d'une particulière importance: la fiscalité.

C'est à dessein que M. Beaulieu parle de mutisme à propos du Livre blanc fédéral. De fait, sauf erreur, depuis la publication de ce document, les ministériels québécois ont gardé "de Conrart le silence prudent". Sans doute, ont-ils dit et redit, en termes généraux, qu'Ottawa doit desserrer les cordons de sa bourse. Le ministre des Affaires municipales, le Dr Robert Lussier, par exemple, déclarait l'autre jour qu'Ottawa devrait transférer ses surplus aux provinces; quitte, pour le Québec, à y aller subséquemment d'une aide plus généreuse à l'endroit des paliers inférieurs de gouvernement. Mais, à ce jour, que nous sachions, l'on n'a pas commenté, disséqué le Livre blanc, en public.

M. Mario Beaulieu explique que, s'il en a été ainsi, ce n'est point que l'on entende se tenir toujours coi. C'aura été plutôt en vue de se réserver une plus ample liberté de manoeuvre lors des négociations à venir avec M. Benson et ses collaborateurs, mandataires du ministre Elliott-Trudeau. Les 2 et 3 février, dates de cette rencontre fédérale-provinciale sur la fiscalité, verront le mutisme temporaire et calculé du ministre québécois des Finances et de ses conseillers prendre fin, dit M. Beaulieu.

L'on a hâte, cela se conçoit, de savoir ce que, dans les faits, le Québec tiendra à exposer. Une chose est d'ores et déjà certaine: C'est que le porte-parole de M. Jean-Jacques Bertrand et des autres membres du cabinet en matière de finances, se sentira bien placé pour réclamer ce qu'il estime être son dû, ou plutôt le dû même des contribuables québécois. N'est-ce pas le

nouveau chef libéral, successeur de M. Jean Lesage, M. Robert Bourassa qui disait récemment à Chicoutimi: Le Québec doit obtenir des sommes additionnelles du gouvernement fédéral s'il veut faire face à ses obligations au cours des prochains années?

D'autre part, comme l'ont maintes fois déclaré les ministériels à Québec, au sujet et à l'approche de la mise en vigueur chez nous de l'assurance-maladie, un collègue anglophone de M. Bourassa, le député de Notre-Dame-de-Grâce, M. William Tetley, écrivait sans ambages, au début du mois en cours: "Le gouvernement fédéral a déjà imposé une taxe en vue de défrayer sa part du coût, soit la surtaxe de 2 p. 100 sur les revenus de tous les contribuables canadiens depuis le 1er janvier 1969. Même si la participation du Québec ne prendra effet qu'à partir du 1er juillet 1970, les contribuables du Québec devront quand même verser cette surtaxe à partir du 1er janvier 1970".

On sait que M. Dozois a réclamé d'Ottawa la remise d'une somme de quelque \$165 millions, pour la période d'un an et demi en cause. A cela, M. Benson a répondu par un "non". Non dans le cas du Québec, et ainsi que l'écrit M. Tetley, libéral de Notre-Dame-de-Grâce, qu'à toute autre province "pour la période où celles-ci ne participaient pas au plan". M. Tetley qualifiait alors d'injustifiée "l'intransigeance du gouvernement fédéral envers les provinces en ce qui concerne l'assurance-santé". "Les contribuables du Québec, signala-t-il, ont raison de contester la décision du gouvernement fédéral dans ce sens".

C'était et c'est encore, somme toute, adopter à ce sujet la thèse de M. Dozois, de son successeur, M. Beaulieu, et, conséquemment, celle du ministre Bertrand.

Tous, chez nous, sont donc en droit et en lieu d'espérer, de souhaiter qu'après un mutisme temporaire voulu à propos du Livre blanc fédéral, le gouvernement du Québec, vaudra, les 2 et 3 février, réaffirmer vigoureusement ses positions. Il y a assez longtemps, nous semble-t-il, que le Québec réclame et réclame. Vient un temps où l'on va devoir utiliser un autre langage. Face à un gouvernement, celui d'Ottawa, qui dispose de surplus de l'ordre de \$300 millions, le ministère québécois doit choisir, n'a en fait d'autre choix, qu'une attitude ferme, très ferme. Pour se développer, le Québec a besoin de ressources accrues. Ses municipalités, de même, ont amplement besoin de revenus additionnels. Qu'on s'en avise! Une élection s'en vient, où les contribuables auront à ce sujet leur mot à dire.

Bloc-note

Le néo-synchronisme fédéral-provincial

Il y a quelques semaines, le premier ministre Jean-Jacques Bertrand avait laissé entendre que les négociations entre Ottawa et Québec relativement à la représentation des deux gouvernements lors des conférences internationales sur la francophonie, allaient bon train et que tous les problèmes allaient être réglés dans un proche avenir.

Et voilà qu'aujourd'hui, le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Marcel Masse jette de nouveau le gant sur le place publique. Les propositions d'Ottawa, dit-il, sont nettement inacceptables quant à la participation du Québec au projet d'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones. Il fait cette déclaration au moment où le sous-ministre, M. Claude Morin est en route pour Ottawa afin de présenter une contre-proposition au fédéral.

Que d'impatience de la part du ministre québécois! N'aurait-il pas été préférable d'attendre la réaction d'Ottawa à la contre-proposition qu'on veut lui faire avant de protester publiquement à ce sujet? Le problème, une fois de plus jeté sur le place publique, sera-t-il plus facilement résolu? Lundi dernier encore, le premier ministre Jean-Jacques Bertrand avait exprimé l'opinion que les pourparlers en cours entre Québec et Ottawa allaient conduire à un arrangement semblable à celui qui a prévalu à Niamey et qui avait pleinement satisfait le Québec. La

situation s'est-elle tellement gâtée depuis lundi pour permettre au ministre Marcel Masse de déclencher une nouvelle campagne publique sur cette question? M. Masse désapprouvait-il les propos tenus par son chef le premier ministre Jean-Jacques Ber-

trand? Ce dernier devrait maintenant nous dire ce qu'il en est et si les propos du ministre des Affaires intergouvernementales doi-

vent être considérés comme l'appréciation officielle du gouvernement provincial ou non.

R.B.

LA PAROLE est aux lecteurs

Le curé dans la paroisse

Le curé a-t-il encore sa place dans la paroisse? Que fait-il dans son presbytère?

Certainement que le prêtre a encore sa place dans la paroisse. Pourquoi vouloir le sortir de là? On a tellement dit des choses sur lui... tellement voulu le voir comme un laïc, en l'habillant comme lui, en exigeant qu'il se marie et qu'il travaille comme tout le monde, etc... Pas étonnant d'entendre dire de nos jours: "le prêtre est inutile dans une paroisse, même si cette dernière se meurt". Par quelle mentalité passons-nous? Pourquoi vouloir tout démolir? Un jour nous aurons besoin du prêtre et il ne sera pas là.

Le prêtre est envoyé par l'évêque dans un secteur de diocèse pour prendre la direction d'une paroisse... il est un être consacré, parce qu'il est choisi pour une tâche sacrée, celle de conduire les hommes à Dieu et de donner Dieu aux hommes. Par son sacerdoce, il donnera donc les choses saintes. Toute la vie du prêtre, toute son activité, toutes ses prières n'ont pas d'autre but: rassembler les fidèles autour du Christ qui s'offre sur l'autel (c'est la messe) et communiquer Dieu aux hommes par la Parole et les sacrements.

Les tâches du prêtre:

a) Il doit s'occuper des nouveau-nés... des enfants... des adolescents... des jeunes... des adultes... des malades... des moribonds... des défunts.

b) Il célèbre la messe... confesse... doit distribuer les sacrements et rendre visite à ses paroissiens au moins une fois l'an, etc...

c) Il visitera les écoles... fera le catéchisme... s'occupera des mouvements: Dames de Ste-Anne... Ligue du S.C... Enfants de Marie... assistera aux réunions, etc...

d) Dans certaines paroisses pauvres, le curé se fera badeau pour économiser de l'argent à sa fabrique, etc...

e) Il doit être à la disposition de quiconque désire se confesser, etc...

Le presbytère:

Le presbytère sera accessible à tous, et le jour et la nuit. Les appels téléphoniques succèdent aux visites... Il sera toujours prêt lorsqu'on le demandera pour les malades... pour un accident... il répondra aux lettres... il administrera la Fabrique avec les marguilliers et souvent c'est le curé qui tient les livres (gratuitement)... il préparera ses homélies... fera des lectures et des études pour se tenir à la page... récitera son bréviaire... et s'il n'a pas de ménagère, il préparera ses repas et fera le ménage. Le prêtre, disait le Père Chevrier, est un homme rangé et Jean XXIII à son tour disait: "Le prêtre, pour tenir dignement sa place et remplir son devoir, doit se consacrer avant tout à la prière".

Enfin, le prêtre, en plus de recevoir ses paroissiens, s'oc-

cupera des fiancés... des nécessiteux à soulager... des mamans... des papas en quête d'un conseil.

Pour être à la disposition de tous, pour pouvoir se donner complètement aux âmes, il gardera le célibat... sacrifiera qu'il a fait "joyeusement" le jour de son sous-diaconat.

Aimons nos prêtres... travaillons à les garder et prions pour la relève. Actuellement, la pénurie des prêtres se fait sentir au Canada, et bientôt ce sera un grave problème.

Pour terminer, méditons ces paroles de Paul VI (17 fév. 1969) lorsqu'il parlait des "Dangers d'une intégration du prêtre dans la société" en disant ceci: "Nous le répétons, vénérés et très chers frères, il faut faire attention. Ce désir d'insérer le prêtre dans le complexe social où il vit et exerce le ministère est bon, mais le généreux dessein de sortir de la coquille d'une condition cristallisée et privilégiée, peut se traduire en une suggestion gravement erronée qui peut paralyser la vocation sacerdotale en ce qu'elle a de plus intime, de plus charismatique, de plus fécond; qui peut démolir d'un coup, l'édifice de la fonction pastorale. Il peut également exposer de bons prêtres, parmi les jeunes spécialement, aux influences des courants les plus discutables et les plus dangereux des mentalités étrangères en vogue. Le grégairisme idéologique et pratique est devenu contagieux. "Ou a signalé, dit encore Paul

VI, l'imprégnation de la mentalité "maoïste" chez certains aumôniers d'étudiants". Armand Roy, prêtre, Granby, P.Q.

Journée de prière et de jeûne pour les victimes du Biafra

Considérant la situation très grave et extrêmement précaire des Biafais.

Considérant notre impuissance à leur venir en aide dans l'immédiat, nous les mamans, les Femmes Chrétiennes du diocèse de Québec, dans un esprit de fraternité collective, n'écouteront que nos cœurs, nous proposons à tous nos membres et à leur famille d'observer une journée de prières et de jeûne pour ces malheureux qui sont nos frères. Nous proposons, le mardi, le 27 janvier 1970, nos aumôniers célèbrent le Saint Sacrifice tous les mardis aux intentions du Mouvement, ils seront heureux d'attacher une intention spéciale à la cause qui nous préoccupe.

Demandons à Dieu de bénir ce peuple et de le gratifier d'une manne bienfaisante, comme il a su si bien soulager le peuple d'Israël.

Comité diocésain, du mouvement des femmes chrétiennes, par Madeleine Houde, 15, Botrel, Lauzon, P.Q.

Place de l'éducation scolaire dans la pastorale

Dans l'activité pastorale, par laquelle l'Eglise communique aux diverses générations les richesses de la foi, il n'y a pas de doute que la formation chrétienne de la jeunesse doit être au premier plan. Car la plus belle pastorale des sacrements, malgré tous ses mérites, ne se verrait-elle pas privée de son efficacité, si les jeunes, qui sont l'espoir de l'Eglise et du monde, n'étaient pas formés dans le milieu dont ils ont absolument besoin pour grandir dans la vie chrétienne? Ce milieu naturel, pratiquement irremplaçable, c'est l'école catholique. A quoi peut servir, par exemple, la plus intéressante pastorale baptismale, si les enfants qui sont baptisés aujourd'hui sont condamnés demain à boire le poison du naturalisme à l'école?

L'Eglise insiste avec raison, lors du baptême des petits enfants, sur le devoir qu'ont les parents de donner une éducation chrétienne à leur progéniture. Mais l'Eglise pourrait-elle tant insister sur ce devoir, si elle-même, en vue d'aider les parents à accomplir leur mission si difficile, ne travaillait pas de toutes ses forces à doter la société d'institutions chrétiennes? C'est ce qu'elle a toujours fait au cours de l'histoire, avec un désintéressement et une générosité admirables. Et c'est la première tâche pastorale, tâche im-

mense et pressante, qui se dresse encore devant elle aujourd'hui, alors qu'il y a une tendance générale et marquée à tout laisser, à rejeter la vision surnaturelle des choses propre au christianisme.

C'est pourquoi, en vraie fils de l'Eglise, à l'exemple des saints comme saint Jean-Baptiste-de-la-Salle et saint Jean-Bosco, qui travaillèrent avec un courage indomptable dans le dénuement complet, mais se fiaient éperdument au secours de la Providence, nous devons, selon la consigne de Pie XII, "lutter jusqu'au bout pour les écoles catholiques et la formation catholique des maîtres, de façon à assurer l'existence et le bien-être des familles catholiques et de leurs enfants".

Le succès dans les autres secteurs de la pastorale dépend essentiellement des efforts que prêtres, parents et maîtres sauront déployer ensemble pour donner à la jeunesse catholique, avant tout par le moyen des écoles, une formation fructueuse et saine. A ce sujet, le témoignage que laissait, à la veille de sa mort, ce grand éducateur qui fut saint Jean-Bosco, est des plus actuels: "Non, mon ami, jamais une éducation aux trois-quarts païenne ne pourra nous donner de vrais et francs chrétiens. J'ai combattu (et il eut un accent de profonde douleur), j'ai lutté toute ma vie

contre cette erreur, qui consiste à élever de jeunes chrétiens en païens... Et maintenant épuisé de fatigue et de vieillesse, je m'en irai de ce monde, résigné, mais avec la douleur de n'avoir point vu parfaitement compris et réalisée une réforme à laquelle j'ai consacré la partie vive de mes forces, et sans laquelle nous n'aurons jamais, je le répète, une jeunesse bien formée, franchement et entièrement catholique." (Vie de Don Bosco, par Villefranche, Paris 1888, p. 187)

J. - Reat Bleau, prêtre, Chapelle de la Réparation Pointe-aux-Trembles -520, P.Q.

LA PAROLE est aux lecteurs

Pour être publié, tout texte soumis doit: porter le nom et l'adresse véritables de l'auteur. Ne pas utiliser de pseudonyme ou initiales. être bref et précis (environ 500 mots au maximum) et ne traiter qu'un seul sujet à la fois. se rapporter à l'actualité, à des problèmes d'intérêt public. bannir toute atteinte à la réputation: attaques personnelles, propos ou termes injurieux, etc. éviter ce qui relève de la simple propagande ou de la publicité. LES OPINIONS publiées sous cette rubrique ne reflètent pas nécessairement celles de la rédaction et n'engagent que leurs auteurs.



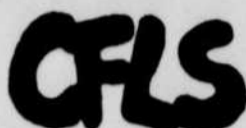
HENRI DORVAL

ACTION JEUNESSE



Cette page a été préparée par notre service de publicité

en collaboration avec Henri Dorval de



1240 à votre cadran

Un groupe formé récemment à Québec pour accompagner les spectacles de Patrick Zabe enregistrera son premier 45 tours prochainement.

Le nouveau groupe sera connu sous le nom de "Les Québécois". Ils devaient enregistrer la version d'un succès américain la semaine dernière, mais ils se sont fait devancer de quelques jours par Michèle Richard. Plusieurs ont écrit pour me demander de parler d'Elvis Presley dans L'ACTION JEUNESSE. Je vous promets que d'ici quelques semaines, si j'ai assez de demandes, une page entière d'Action Jeunesse sera consacrée à ce chanteur, avec plusieurs photos.

Plusieurs nouveaux disques ont été distribués sur le marché cette semaine et quelques uns ont retenu mon attention, ce sont :

Travelin Band de Creedence Clearwater Revival.

Arizona de Mark Lindsay.

Thank You de Sly and the family Stone.

The thrill is gone de BB King.

Oh Marie reviens moi, Robert Demontigny.

Ils ont marché sur la lune, Isabelle Aubray.

Marie Marie, Antoine (à noter le changement de style d'Antoine).

Les ailes d'un ange, Robert Charlebois.

Il y en a également un autre de Charlebois, qui s'intitule "TE V'LA", et qui est censuré dans certaines stations de radio. C'est vraiment drôle qu'on censure les disques canadiens et qu'on ne censure pas les disques de langue anglaise, tel que "The ballad of John and Yoko". C'est probablement qu'on ne comprend pas toujours le sens de certaines paroles anglaises. Soyons donc juste pour tous.

John Lennon, le Beatle, qui fait le plus parler de lui, vient de se faire raser les cheveux à la Mia Farrow. Son épouse la japonaise Yoko Ono, et la fille de cette dernière ont également fait de même. Bien plus, le père de la petite Kyoko, et ex-mari de Yoko Ono, le metteur en scène américain Tony Cox, et sa nouvelle femme, Belinda, ont suivi l'exemple, et se sont fait donner la même coupe.

John Lennon, a ramassé toutes les mèches et les a entassées dans un sac en plastique, pour les garder en souvenir. Il a déclaré : C'est pour passer inaperçu que je me suis fait couper les cheveux.

L'école secondaire Déziel de Lévis, possède maintenant sa station de radio étudiante. De la musique ainsi que des nouvelles sont diffusées à l'intérieur de l'école sur l'heure des repas ainsi que pendant les récréations. Cette nouvelle station étudiante groupe cinq personnes... Guy Cauture, Paul Montminy, Claude Brousseau et Lucie Landry.

Le parrain de la station est nul autre que JACQUES RENAUD de CFLS.



Flash sur..

Claude François

Qui est Claude François...

Il est né au bord du Canal de Suez à Ismala le premier février 1939 dans une famille d'artistes. Son père était ingénieur, mais écrivait des poèmes; sa mère joue très bien du piano et ses oncles sont respectivement pianiste et violoniste. Et bon gré mal gré, Claude François doit dès 5 ans étudier le violon jusqu'à 15 ans. Mais les événements politiques en 1956 le contraignent à fuir d'Egypte avec sa famille. Installé à Nice, puis à Mont Carlo, il dit gagner sa vie... Il sera d'abord batteur dans un quartette de Jazz au Club de la Radio de Monte-Carlo. Entretemps il est admis à l'Académie Nationale de musique de Monaco. Enfin il se décide de monter à Paris. Mais là, il déçoit. Il fait quand même quelques séances de disque à la batterie, aux tumbas. Comme il est doué et qu'il danse bien il se retrouve à enseigner le twist, le madison, le mashed-potatoes au "Papagayo" à St-Tropez. Une de ses élèves fut Brigitte Bardot. On le découvre enfin ! Il grave son premier disque : "Belles, Belles, Belles"... Démarrage en flèche, et Claude devient une idole. Nous sommes en 1963 et son troisième disque "Si j'avais un marteau" s'impose en une semaine en tête de tous les palmarès. Tournées Triomphales, premier passage à l'Olympia, plusieurs millions de disques vendus... Pour Noël 1967, il s'offre un cadeau : Sa propre marque de disque, "FLECHE", qui emploie maintenant 65 personnes. Il voit ses chansons enregistrées par de grandes vedettes internationales, dont Frank Sinatra qui fait de "Comme d'habitude" "My Way" Après trois ans d'absence, il vient de triompher à l'Olympia, prouvant qu'il est encore l'un des grands premiers. Sur scène, il entraîne son public dans un monde à lui, fait de musique, de lumière et de danse. Il ne donne ni le temps d'applaudir, ni de reprendre son souffle. Ses hits se succèdent sur un rythme endiablé. Ils disputent un véritable marathon. Claude François considère chacun de ses spectacles comme un combat qu'il doit gagner coûte que coûte. Il présente un spectacle visuel et musical. Les jeux de lumière parfaitement appropriés créent un climat d'exaltation, une atmosphère de frénésie. Chef d'orchestre il dirige magistralement 9 musiciens, 4 danseurs, "les Clodettes" et 4 choristes, les "Fléchettes", qui sont d'ailleurs sur tous ses disques. Il ne faut pas oublier tous les techniciens qui travaillent en coulisse, et qui ont une bonne part de responsabilité dans le spectacle. J'ai rencontré Claude François personnellement, et laissez moi vous dire, que c'est un gars, qui sait vraiment où il va. Il est aussi très sympathique, malgré qu'il soit une idole de la musique moderne. Claude m'a confié qu'il enregistrerait toujours les chansons qu'il aimait, sans viser le commercial avant tout. "Je fais ce qui me plaît, a dit Claude, et le reste vient par la suite". Claude sera à Québec, le 25 février prochain. Ne manquez pas d'aller le voir. Surveillez les annonces à la radio et dans les journaux. En terminant, j'aimerais ajouter, que bien que Claude François soit l'idole des jeunes, son spectacle ne s'adresse pas simplement aux jeunes; il chantera aussi pour le public adulte. D'ailleurs il est adulte lui-même. En effet, il célébrera son 31ième anniversaire de naissance le 1er février prochain.

Le Québec a failli perdre un de ses chanteurs les plus populaires, cette semaine. En effet, Donald Lautrec aurait tenté de mettre fin à ses jours en absorbant une forte dose de somnifères. Heureusement, il a été transporté à l'hôpital à temps pour recevoir des soins, mais il devra quand même prendre quelques jours de repos.

PALMARES CANADIEN FRANÇAIS

- | | |
|------------------------------|---------------------------|
| 1. SHALAMAKO | Dick Rivers |
| 2. PIERROT LES CHEVEUX | Le coeur d'une génération |
| 3. DIS LUI JE SERAI LA | Bruce |
| 4. CHAQUE FOIS QU'ON SE VOIT | Marthine Auvray |
| 5. SOUS LES ARCADES | Lucky Blondo |
| 6. UNE ILE DE TES BRAS | Hervé Vilard |
| 7. MAN MAN MAN | Les Bel Canto |
| 8. J'IRAI UN JOUR A PARIS | Marc Hamilton |
| 9. POUR TOI, POUR TOI | Pagliari |
| 10. ANGELA MON AMOUR | Les Alexandrins |
| 11. LA BELLE AU BOIS DORMANT | Serge Laprade |
| 12. NOS JEUX D'ENFANTS | René Martel |
| 13. ANGELA | Alain Barrière |
| 14. TETE D'ACIER | Donald Lautrec |
| 15. QUATRE VENTS | Marylène |

PALMARES AMERICAIN

- | | |
|---------------------------------------|----------------------------|
| 1. WINTER WORLD OF LOVE | Engelbert Humperdinck |
| 2. VENUS | Chockin' Blues |
| 3. GROOVY GRUBWORN | Harlow Wilcox & the Oakies |
| 4. DON'T CRY DADDY | Elvis Presley |
| 5. FRIENDSHIP TRAIN | Gladys Knight & Pips |
| 6. WONDERFUL WORLD, BEAUTIFUL PEOPLE | Jimmy Cliff |
| 7. WITHOUT LOVE | Tom Jones |
| 8. LOOK KA PY PY | The Meters |
| 9. SOMEDAY WE'LL BE TOGETHER | The Supremes |
| 10. I WANT YOU BACK | The Jackson 5 |
| 11. RAINDROPS KEEP FALLIN' ON MY HEAD | B. J. Thomas |
| 12. I'LL NEVER FALL IN LOVE AGAIN | Dionne Warwick |
| 13. JINGLE JANGLE | The Archies |
| 14. WHOLE LOTTA LOVE | Led Zepplin |
| 15. NO TIME | The Guess Who |

QUINZE ANS VINGT ANS

NOUVEAU ● NOUVEAU ● NOUVEAU

Gagnez un dîner

en tête à tête avec

STEVE Fiset

Ecrivez en quelques mots, pourquoi vous aimeriez dîner en compagnie de STEVE, et joignez-y ce coupon.

LE DINER AURA LIEU

au CHIC restaurant

LA FLAMBEE

51, rue St-Louis, à Lévis



Faites parvenir vos lettres AVANT LE 15 FEVRIER

Nom _____ Age _____
 Adresse _____
 Ville _____ Tel: _____

ACTION JEUNESSE

C. P. 2000 Lévis, P. Q.

Prenez bien note que même si un nouveau concours débute aujourd'hui dans ACTION JEUNESSE, je distribuerai quand même 5 long-jeux par semaine à ceux et celles qui m'écrivent.

GAGNANTS DE LA SEMAINE

- Jean Lessard, Loretteville
 Line Bouffard, Pintendre
 Lise Poulin, Tring-Jonction
 Denise Langlois, Amos
 Chantal Côté, St-Fabien

Ces personnes recevront bientôt par la poste un magnifique long-jeu.

TON OPINION ?

Aimes-tu cette page ? As-tu des suggestions pour l'améliorer ? Ecris à :

Action Jeunesse

C. P. 2000

Lévis, P. Q.

MONTREAL (P.C.) - L'indice de la Bourse de Montréal a baissé, hier, à la fin d'une séance peu active. Les industriels ont dominé les pertes, qui ont d'ailleurs surpassé les gains par 122 à 95. L'indice a baissé de .61 à 176.65.

TORONTO Tendances

TORONTO (P.C.) - La Bourse de Toronto a clôturé en léger repli, mercredi, après avoir connu un bon début de séance.

Les prix étaient en baisse dans tous les compartiments, sauf aux arrières et l'indice des industrielles a clôturé à 179.10, en baisse de 70.

Il ne semble pas y avoir de raison définie à cette baisse générale et les courtiers expliquent qu'elle est redevable à un manque de motivation d'acheteur.

Quelques-uns ont prédit que les prix continueront de baisser jusqu'à ce qu'une nouvelle pression - comme la fin de la tension inflationniste - pousse les acheteurs de nouveau sur le marché.

Parmi les industrielles, Alcan a majorité de 5-8 à 26 1/2 et Great-West Life de 1-2 à 108 1/2. Bell Canada demeurait inchangé à 40 1/4.

Aux pétroles de l'Ouest Imperial Oil qui pour sa deuxième journée a été le plus achalandé, a clôturé en hausse de 1-4 seulement à 21 1/2.

Consumers Gas a atteint un bas niveau de 14, en baisse de 1-4 et Union Gas Co Ltd a majorité de 1-8 à 14.

Chrysler Canada a perdu 1-4 à 29 3/4 tandis que Shell Canada gagnait 3-8 à 31.

Canadian Industrial Gas a perdu 1-4 à 12 1/2, Bow Valley 1-4 à 24 3/4 et Asamera 3-8 à 14.

Aux métaux communs Falconbridge a glissé de 7 1/4 à 16 1/2 tandis qu'Inco a clôturé à 44. Hudson Bay Mining a clôturé à 84 1/4 tandis que Mattagami gagnait 1-8 à 30 3/4 et Rio Algom majorité de 1-8 à 16 1/8.

Convest a avancé de 1 à 13 1/2 et Campbell Cloughgan perdait 3-4 à 12. Un total de 2,928,000 actions ont changé de mains, au regard de 2,902,000, mardi. Les pertes nettes emportées sur les gains par 269 contre 216.

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la Presse Canadienne

INDUSTRIELLES

Table listing active industrial stocks with columns for stock name, price, and change.

COTATIONS INDUSTRIELLES

Table listing industrial stock quotations with columns for stock name, price, and change.

TITRES

Table listing various stock titles with columns for stock name, price, and change.

MONTREAL (P.C.) - L'indice de la Bourse de Montréal a baissé, hier, à la fin d'une séance peu active.

Chez les banques, Nouvelle-Ecosse a baissé de 3-8 à 20 1-4 et Toronto Dominion de 1-8 à 22 1-2, tandis que Royale renaissait 1-4 à 21 1-4.

Parmi les industrielles, Falconbridge a cédé 7 points à 170; Hudson's Bay Co. 5-8 à 12 1-2; Massey-Ferguson 1-2 à 15; Velexco 1-2 à 40 1-2; et Distilleries-Seagrams 1-2 à 51 1-2, pendant que Price avançait de 3-4 à 14 3-4 et Crush de 1-2 à 13 1-2.

Aux services publics, TransCanada Pipe Lines a clôturé à 28. Dans les minières et les pétrolières, Husky a ajouté 5-8 à 14 3-4; Shell 1-2 à 31, et Central Red 1-2 à 15, tandis que Noranda perdait 1-2 à 35 3-4.

A l'indice des industrielles on perd 93 à 187.41, et les banques 1-1 à 178.44, pendant que les services publics renaissent 29 à 133.62 et les papeteries 20 à 116.27.

Un total de 1,381,600 actions ont été échangées aux deux bourses, comparativement à 1,523,700, la veille.

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la Presse Canadienne

INDUSTRIELLES

Table listing active industrial stocks with columns for stock name, price, and change.

MINES

James Bay 69.950 à 43 3/4, 32 1/4; Capri 44.600 à 30 3/4, 32 1/4; Abitibi Co 43.900 à 30 3/4, 32 1/4; Balm 31.200 à 23 1/2, 25 1/4; Wisconsin 31.200 à 23 1/2, 25 1/4.

COTATIONS INDUSTRIELLES

Table listing industrial stock quotations with columns for stock name, price, and change.

TITRES

Table listing various stock titles with columns for stock name, price, and change.

MINES

Table listing various stock titles with columns for stock name, price, and change.

MONTREAL (P.C.) - L'indice de la Bourse de Montréal a baissé, hier, à la fin d'une séance peu active.

Chez les banques, Nouvelle-Ecosse a baissé de 3-8 à 20 1-4 et Toronto Dominion de 1-8 à 22 1-2, tandis que Royale renaissait 1-4 à 21 1-4.

Parmi les industrielles, Falconbridge a cédé 7 points à 170; Hudson's Bay Co. 5-8 à 12 1-2; Massey-Ferguson 1-2 à 15; Velexco 1-2 à 40 1-2; et Distilleries-Seagrams 1-2 à 51 1-2, pendant que Price avançait de 3-4 à 14 3-4 et Crush de 1-2 à 13 1-2.

Aux services publics, TransCanada Pipe Lines a clôturé à 28. Dans les minières et les pétrolières, Husky a ajouté 5-8 à 14 3-4; Shell 1-2 à 31, et Central Red 1-2 à 15, tandis que Noranda perdait 1-2 à 35 3-4.

A l'indice des industrielles on perd 93 à 187.41, et les banques 1-1 à 178.44, pendant que les services publics renaissent 29 à 133.62 et les papeteries 20 à 116.27.

Un total de 1,381,600 actions ont été échangées aux deux bourses, comparativement à 1,523,700, la veille.

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la Presse Canadienne

INDUSTRIELLES

Table listing active industrial stocks with columns for stock name, price, and change.

MINES

James Bay 69.950 à 43 3/4, 32 1/4; Capri 44.600 à 30 3/4, 32 1/4; Abitibi Co 43.900 à 30 3/4, 32 1/4; Balm 31.200 à 23 1/2, 25 1/4; Wisconsin 31.200 à 23 1/2, 25 1/4.

COTATIONS INDUSTRIELLES

Table listing industrial stock quotations with columns for stock name, price, and change.

TITRES

Table listing various stock titles with columns for stock name, price, and change.

MINES

Table listing various stock titles with columns for stock name, price, and change.

NEW YORK (AFP) - La tendance a été lourde à Wall Street, mercredi. Après une modeste tentative de reprise en début de séance, due à quelques achats sélectifs, la cote a repris le mouvement de baisse des dernières semaines et a terminé pratiquement à son plus bas niveau de la journée.

De nouvelles annonces de baisses de bénéfices par de grosses sociétés ont pesé sur le marché ou les affaires sont restées assez calmes.

Une fois de plus les pertes se sont étendues à la majeure partie des compartiments. Les cuprifères, les Copper Range inscrit en net repli, les alimentaires, les caoutchoucs, les sidérurgiques et les constructions aéronautiques ont fait preuve d'une relative résistance en évoluant irrégulièrement avec toutefois prédominance de baisses.

Ailleurs on a noté quelques gains isolés comme ceux de Monsanto aux chimiques, et d'Abbott Laboratories aux produits pharmaceutiques. En revanche, IBM, Maxx ordinateurs, Chrysler aux automobiles, Standard Oil of New Jersey et Standard Oil of California aux pétroles, et Trans World Airlines ont enregistré des replis dépassant la moyenne. Les électroniques et les mécaniques ne se sont repliées que par endroits.

L'indice des industrielles a baissé de 5.15 à 758.84, soit le plus bas niveau depuis le 11 octobre 1956, alors qu'il avait baissé à 753.63.

Un total de 10,510,000 actions ont été échangées, comparativement à 9,639,000, mardi.

Les déclarations ont surpassé les gains par 274, contre 414, pendant que 283 valeurs restaient inchangées.

Parmi les valeurs canadiennes, McIntyre a perdu 1-4; Massey et Hudson Bay 1-2; Granby 1-4 et Inco 1-8. Par ailleurs, 1-2 et Canadian Pacific 1-8.

A la Bourse Américaine, l'indice a baissé de 13 cents à 825.88. Un total de 4,050,000 actions ont été échangées, comparativement à 3,430,000, la veille.

Parmi les industrielles, Scrupy a repris 1-2, pendant que Brascan, Javelin et Marconi cédèrent 1-4 et Jupiter et Moily-bend 1-8.

FONDS AMÉRICAINS

Table listing American fund investments with columns for fund name, price, and change.

COTATIONS

Table listing various stock quotations with columns for stock name, price, and change.

TITRES

Table listing various stock titles with columns for stock name, price, and change.

MINES

Table listing various stock titles with columns for stock name, price, and change.

NEW YORK (AFP) - La tendance a été lourde à Wall Street, mercredi.

Après une modeste tentative de reprise en début de séance, due à quelques achats sélectifs, la cote a repris le mouvement de baisse des dernières semaines et a terminé pratiquement à son plus bas niveau de la journée.

De nouvelles annonces de baisses de bénéfices par de grosses sociétés ont pesé sur le marché ou les affaires sont restées assez calmes.

Une fois de plus les pertes se sont étendues à la majeure partie des compartiments. Les cuprifères, les Copper Range inscrit en net repli, les alimentaires, les caoutchoucs, les sidérurgiques et les constructions aéronautiques ont fait preuve d'une relative résistance en évoluant irrégulièrement avec toutefois prédominance de baisses.

Ailleurs on a noté quelques gains isolés comme ceux de Monsanto aux chimiques, et d'Abbott Laboratories aux produits pharmaceutiques. En revanche, IBM, Maxx ordinateurs, Chrysler aux automobiles, Standard Oil of New Jersey et Standard Oil of California aux pétroles, et Trans World Airlines ont enregistré des replis dépassant la moyenne. Les électroniques et les mécaniques ne se sont repliées que par endroits.

L'indice des industrielles a baissé de 5.15 à 758.84, soit le plus bas niveau depuis le 11 octobre 1956, alors qu'il avait baissé à 753.63.

Un total de 10,510,000 actions ont été échangées, comparativement à 9,639,000, mardi.

Les déclarations ont surpassé les gains par 274, contre 414, pendant que 283 valeurs restaient inchangées.

Parmi les valeurs canadiennes, McIntyre a perdu 1-4; Massey et Hudson Bay 1-2; Granby 1-4 et Inco 1-8. Par ailleurs, 1-2 et Canadian Pacific 1-8.

A la Bourse Américaine, l'indice a baissé de 13 cents à 825.88. Un total de 4,050,000 actions ont été échangées, comparativement à 3,430,000, la veille.

Parmi les industrielles, Scrupy a repris 1-2, pendant que Brascan, Javelin et Marconi cédèrent 1-4 et Jupiter et Moily-bend 1-8.

FONDS AMÉRICAINS

Table listing American fund investments with columns for fund name, price, and change.

COTATIONS

Table listing various stock quotations with columns for stock name, price, and change.

TITRES

Table listing various stock titles with columns for stock name, price, and change.

MINES

Table listing various stock titles with columns for stock name, price, and change.

Nouveau sommet atteint dans la construction d'habitations

OTTAWA (P.C.) — Quelques 210,415 unités de logement ont été mises en chantier au cours de l'année dernière, soit près de 13,500 unités de plus qu'en 1968.

Il s'agit là d'un nouveau sommet dans le domaine de la construction d'habitations, a

fait savoir, mercredi, la Société centrale d'hypothèques et de logement, qui a publié les statistiques relatives à la mise en chantier d'habitations pour 1969.

Ce sont les mises en chantier d'appartements qui ont contribué pour la plus grande par-

tie de l'augmentation, s'établissant à 110,917 en 1969 par rapport à 103,383 unités, l'année précédente.

La SCHL note cependant que tous les autres types d'habitations ont également participé à l'augmentation.

CONCENTRATION
La mise en chantier de maisons individuelles a également accusé une hausse de 4,1 pour cent par rapport à 1968, son total passant de 75,339 à 78,404 unités.

La SCHL révèle que l'augmentation entre 1968 et 1969

dans le domaine de l'habitation au Canada s'est largement concentrée dans la région des Prairies et en Colombie-Britannique "où la mise en chantier a accusé un gain de 21,8 et de 21,5 pour cent respectivement".

Cette activité a, par ailleurs, enregistré une hausse "marquée" dans les provinces de l'Atlantique, soit de 2,741 unités.

L'Ontario a enregistré une faible hausse de 1,3 pour cent par rapport à l'année 1968.

Au Québec, c'est plutôt une baisse de 6,6 pour cent qui s'est produite dans la mise en chantier d'habitations. Cette baisse résulte, selon la SCHL, d'une diminution importante de construction d'habitations dans la région de Montréal.

AUGMENTATIONS DE PRETS
L'augmentation de 13,500 unités enregistrée en 1969 résulte, selon la SCHL, du "fort volume" de prêts hypothécaires institutionnels approuvés en 1968, mais dont la construction n'a débuté que l'année suivante.

En 1969, les demandes de prêts aux termes de la Loi nationale de l'habitation, reçues par les institutions prêteuses, ont porté sur 49,837 unités de logement, soit 17,9 pour cent de moins qu'en 1968. Les demandes de prêts directs de la SCHL ont enregistré une baisse de 40,6 pour cent sur 1968. Toutefois, les demandes de prêts à la SCHL en 1969 à l'égard du logement à loyer ont été de 49,8 pour cent plus élevées qu'en 1968.

La Fédération francophone de la Nouvelle-Ecosse s'en prend au gouvernement de cette province

YARMOUTH (P.C.) — La Fédération francophone de la Nouvelle-Ecosse accuse le gouvernement de cette province de créer "une situation stagnante" en négligeant de prendre des mesures pour mettre en application les recommandations d'un tribunal provincial sur l'éducation supérieure bilingue.

Les 23 associations membres de la fédération et d'autres groupes du sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse se sont réunis mardi soir pour critiquer l'inaction gouvernementale.

Dans un communiqué émis mercredi, la fédération cite le ministre de l'Éducation, M. Gerald Doucet qui, dans une conférence de presse donnée à Halifax, le 18 décembre 1968, aurait déclaré: "Nous disons clairement que la province désire fortement et est prête à aider le Collège Ste-Anne et à en faire une institution bilingue de première valeur".

RAPPORT

Le rapport du tribunal, publié le mois dernier, disait que la Nouvelle-Ecosse devrait avoir une institution d'éducation bilingue offrant deux années de cours académiques supérieures à la 12e année.

Le rapport ajoutait que le collège Ste-Anne, une université à prédominance de langue française située à Church Point, devrait être intégré à la nouvelle institution.

Cette institution pourrait s'appeler le Collège communautaire du Sud-ouest et être situé à Meteghan, au centre d'un îlot de villages acadiens, dans le sud-ouest de la Province. Meteghan est à 25 milles au nord de Yarmouth et à 11 milles au sud-ouest de Church Point.

Le tribunal ajoute dans son rapport que le collège communautaire devrait recevoir l'aide du gouvernement provincial dans le cadre de son programme de subventions aux universités et devrait commencer avec une inscription de 300 à 1,200 étudiants à plein temps. Le Collège Ste-Anne comptait 175 étudiants lors de l'année académique 1968-69.

Dans son communiqué, la Fédération francophone a déclaré qu'elle approuve le rapport du tribunal et reproche fortement au gouvernement provincial de créer une situation stagnante à l'actuel Collège Ste-Anne de même que chez toute la population de la Nouvelle-Ecosse.

La nomination d'un tribunal d'enquête par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse avait fait suite à une vague de protestations venant du sud-ouest de la province après que le comité provincial de subventions aux universités eut recommandé que le Collège Ste-Anne soit démenagé de Church Point à Yarmouth et devienne une institution bilingue de niveau pré-universitaire.

LES ENQUETEURS

Présidé par M. David Munroe, un conseiller spécial du ministère fédéral des Affaires extérieures, le tribunal com-

prenait également Mgr Alphonse-Marie Parent, doyen de la faculté de philosophie de l'Université Laval, à Québec, et le Père Roger Guindon, recteur de l'Université d'Ottawa.

Selon le rapport du tribunal, rien n'a été prévu pour l'éducation post-secondaire des Acadiens, ce qui a fait que la province a été privée de la participation complète des Acadiens dans la vie économique et culturelle.

Le rapport souligne que la Nouvelle-Ecosse n'a pas développé un réseau satisfaisant d'institutions post-secondaires ne débouchant pas à l'université et il recommande la nomination d'une commission chargée d'étudier les besoins de la province au niveau post-secondaire dans les 10 prochaines années.

Un porte-parole du bureau du premier ministre de la Nouvelle-Ecosse a déclaré que M. G.I. Smith avait reçu une copie du communiqué de la Fédération francophone mais qu'il n'avait pas encore eu le temps de l'étudier.

Patronage intellectuel du gouvernement

L'ONF serait amalgamé à Information Canada

OTTAWA (P.C.) — Les employés de l'ONF craignent que l'Office National du Film soit intégré à l'Agence centrale fédérale d'information qui devrait être instituée prochainement et avoir pour nom Information Canada.

C'est ce qu'a déclaré, mardi, Mme Anne-Claire Poirier, secrétaire du Syndicat général du cinéma et de la télévision, section ONF, lors d'une entrevue qui avait été précédée par une conférence de presse, à Ottawa.

Lors de cette conférence d'information, Mme Poirier ainsi que les autres dirigeants syndicaux de l'ONF avaient rejeté le rapport Saumier qui a étudié les activités de l'Office ainsi que la déclaration de M. Gerard Pelletier, secrétaire d'Etat, faite lors de la publication du rapport, la semaine dernière.

Ce conflit entre le gouvernement Trudeau et le syndicat de l'ONF a éclaté après que l'on eut informé le syndicat de la mise à pied de plus d'une centaine d'employés par suite d'une réduction des budgets.

"Notre lutte n'est plus seulement une bataille syndicale mais aussi une bataille sociale", a dit Mme Poirier, notant que "le rapport Saumier frappe trop fort notre administra-

tion".

Tout cela indique, selon elle, que l'ONF sera fondé dans l'Agence Information Canada.

"A ce moment-là, a-t-elle dit, le caractère de l'Office changera fondamentalement. On perdra notre indépendance et ce sera alors le gouvernement fédéral qui dira à la population ce qu'elle doit être".

PATRONAGE INTELLECTUEL
Mme Poirier a commenté que si cette "crainte" se concrétise, ce sera alors "la politisation de la culture et le patronage intellectuel". Elle s'est dit surprise de constater que les hommes forts du présent gouvernement, MM. Trudeau et Pelletier, qui ont combattu le "patronage à la Duplessis" indiquent qu'ils verseront dans "le patronage intellectuel".

Plus tôt, lors de la conférence de presse, le président du syndicat, M. John Howe, avait noté l'insistance de M. Pelletier, lors de sa déclaration de la semaine dernière, à dire que les activités de l'ONF devaient être replacées dans "un nouveau contexte global" du secteur cinématographique.

Cette insistance constitue, selon M. Howe un autre indice que le gouvernement se prépare à intégrer l'ONF à un organisme comme "Information Canada".

A propos de l'entente culturelle

Le gouvernement belge n'aurait pas fait de représentations au Canada

OTTAWA (P.C.) — Il ne semble pas que le gouvernement belge ait fait des représentations auprès du gouvernement canadien pour que l'entente culturelle conclue entre ces deux pays, en 1967, soit modifiée.

C'est du moins ce qu'a laissé entendre, hier, aux Communes le ministre des Affaires étrangères, M. Mitchell Sharp, en réponse à une question de M. Roch Lasalle (PC - Joliette).

Par ailleurs, le ministre, en réponse à une question de M. Georges Velade (PC - Mt-Ste-Marie), a réaffirmé que les relations étrangères ainsi que la signature d'ententes

étaient de compétence fédérale et non provinciale.

M. Velade a également demandé au ministre si le gouvernement canadien songeait à faire modifier l'entente de façon que le Québec puisse conclure des ententes d'échanges avec la Belgique.

A cela, M. Sharp a répliqué que seul le Canada pouvait agir comme Etat souverain sur son territoire.

Il y a quelques jours, le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, M. Marcel Masse, de passage à Paris et à Bruxelles, a dénoncé l'entente canado-belge comme inopérante.



Se préparer, ça vaut le coût!

UNE SERIE DE RENCONTRES DEBUTERA TRES BIENTOT

Renseignez-vous sans tarder auprès du

SERVICE DE PREPARATION AU MARIAGE

SECRETARIAT DIOCESAIN

3, Place Jean-Talon, Québec 2

TEL. : 529-3309



L'aide du Canada à la Tanzanie va doubler...

DAR ES SALAAM (Reuter)

L'aide du Canada à la Tanzanie va presque doubler cette année et faire de ce pays de l'est africain le plus important bénéficiaire de l'aide canadienne sur le continent noir, a déclaré mercredi un porte-parole du haut-commissariat du Canada à Dar Es Salaam.

En effet, les crédits canadiens accordés à la Tanzanie passent de \$2,500,000 en 1969, à \$4,200,000 en 1970, tandis que l'aide en équipement passera de \$1 million à \$1,500,000.

L'assistance technique couvre les frais des experts et enseignants canadiens envoyés en Tanzanie et la formation de Tanzaniens au Canada, tandis que l'aide en équipement, remboursable en 30 ans est accordée sans intérêt.

Par rapport à l'année 1967, l'aide canadienne aura quadruplé. La nouvelle a été annon-

cée peu après la visite que vient d'effectuer en Tanzanie M. Maurice Strong, président de l'Agence canadienne pour le développement international.

En vertu du nouveau programme d'aide, le nombre des experts techniques, actuellement de 27, sera plus que doublé. Les experts oeuvrent dans des domaines tels que le planing du développement, l'industrie forestière, l'administration et la faune et la flore.

Le nombre des enseignants, actuellement de 48, sera également augmenté, de même que sera doublé le nombre de bourses accordées aux Tanzaniens qui désirent faire leurs études au Canada.

Un contrat de cinq ans, aux termes duquel le Canada s'engageait à former le personnel militaire tanzanien, a expiré à la mi-janvier. Il n'était pas inclus dans les programmes d'aide.

Un tête-à-tête avec un gérant de succursale de la Banque de Commerce vient de rapporter \$388.02 à Robert Corbin.



A quand votre prochain tête-à-tête?

Les dépôts à terme de la Banque de Commerce ne sont qu'un des nombreux moyens par lesquels nous pouvons faire fructifier votre argent sans risque et avec gros intérêt. Vous pouvez les encaisser n'importe quand à toute succursale de la Banque de Commerce. La Banque paie un intérêt de 7 3/4 % sur les dépôts à terme lorsque le montant est de \$1,000 ou plus et que la durée du dépôt est supérieure à deux ans. Le gérant de votre succursale a d'autres investissements à vous proposer. Passez donc le voir.

Le tableau ci-dessous vous donne quelques exemples des gros intérêts que peuvent vous rapporter les dépôts à terme de la Banque de Commerce, selon la durée du dépôt.

Montant	1 mois	6 mois	1 an	2 ans + 1 jour	5 ans
\$1,000	\$5.42	\$32.50	\$70.00	\$155.21	\$387.50
2,500	13.54	81.25	175.00	388.02	968.75
5,000	29.73	176.44	350.00	776.05	1,937.50
10,000	59.45	352.88	700.00	1,552.12	3,875.00

Les dépôts à terme de la Banque de Commerce. Un excellent moyen de faire de l'argent.



BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPERIALE

Nouvelles brèves d'Ottawa

Par la PRESSE CANADIENNE

Cumberland Financial Corp. Ltd. de Vancouver, a été désigné prêteur autorisé selon la Loi nationale sur le logement, a annoncé mercredi, la Société centrale d'hypothèques et de logement.

La balance du Fonds de sécurité de la vieillesse se chiffrait par \$711,700,000, au 31 octobre 1969, a déclaré mercredi, le ministre du Bien-Être, M. John Munro.

Le gouvernement a précisé, mercredi, en réponse à une question écrite de Mme Grace MacInnis, NPD-Vancouver-Kingsway, que le ministère de la Consommation tentait d'établir des critères pour le choix des jouets pour enfants devant être vérifiés par le ministère.

Le ministre du Travail, M. Bryce Macksey, a précisé que 97,8 pour cent des versements d'assurance-chômage sont effectués en temps. Il a ajouté que les autres sont retardés parce que les applicants soumettent des informations erronées.

Le ministre de la Défense, M. Léo Cadieux, déclare que le Conseil de recherche de la Défense n'a pas la responsabilité d'autoriser des achats au nom du gouvernement.

Il répondait à M. Edward Broadbent NPD-Oshawa-Whitby, qui demandait au ministre de lui donner l'assurance qu'il enquêterait sur le conflit d'intérêts entourant J. B. Houlding, président de la RCA Victor et également membre du Conseil de recherche.

Les Communes ont approuvé un bill du gouvernement autorisant la Commission canadienne des Transports à approuver les taux de téléphone, des services télégraphiques, de micro-ondes et d'antenne communautaire transmis par fil privé.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a expliqué que le rapport majoritaire d'une équipe d'observateurs en tournée au Nigeria ressemble beaucoup à celui fait par U Thant, secrétaire général des Nations unies.

Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a déclaré que le gouvernement prendra une décision sous peu sur le maintien de son association avec Panarctic Oils Ltd.

Confiez à "l'Action" vos travaux d'impression

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement vous l'adopterez définitivement

La conférence des ministres de l'Education en Mauritanie

Les difficultés protocolaires abolies entre Ottawa et Québec

QUEBEC (P.C.) — C'est à titre de président de la délégation canadienne qui a participé, en décembre, à Paris, à la quatrième réunion de la conférence des ministres de l'Education des pays francophone et malgache que M. Jean-Marie Morin, ministre d'Etat québécois à l'Education, a reçu, au nom du Canada, les documents de la cinquième réunion qui aura lieu en Mauritanie, dans la semaine du 23 février.

Ces documents de travail ont été décrits par certains comme représentant une invitation exclusive de la Mauritanie au gouvernement du Québec, ont souligné, mercredi, des sources autorisées à Québec, qui précisait que la participation québécoise et canadienne à la conférence de Nouakchott, capitale de la Mauritanie, ne présentait aucune difficulté entre Québec et Ottawa.

La-dessus, les sources québécoises se trouvaient à confirmer des informations communiquées par des porte-parole fédéraux selon lesquelles les arrangements protocolaires de même que l'ordre du jour de la réunion avaient été arrêtés à la réunion précédente à Paris.

CINQUIEME REUNION

La réunion, prévue pour la semaine du 23 février, dans la capitale de la Mauritanie, sera la cinquième d'une série qui a débuté au Gabon, en février 1968 et s'est poursuivie ensuite à Paris, en avril 1968, au Congo-Kinshasa, en janvier 1969 et à Paris, en décembre 1969.

La visite qu'a faite, mercredi, à Ottawa, M. Claude Morin, sous-ministre québécois des Affaires intergouvernementales, avait pour objet non pas de négocier une participation québécoise à la prochaine réunion de la conférence des ministres de l'Education, mais de négocier la participation québécoise à une reprise de la conférence internationale sur la francophonie qui aura lieu au printemps et qui résulte d'une initiative du président du Niger, M. Hamani Diori.

Les sources à Québec mentionnent qu'au sujet de la conférence, il existe entre Québec et Ottawa des désaccords qui dépassent les questions de protocole et touchent des matières de fond.

A la première conférence, en février 1969, Québec et Ottawa avaient conclu un accord ad hoc, lequel, à l'époque, avait semblé satisfaisant aux deux parties.

Cet accord avait été négocié directement, en janvier 1969, par le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott-Trudeau et le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand.

DISPOSITIONS CHANGEES

Les sources à Québec déclarent que pour la deuxième réunion de Niamey, sujet qui embrasse des domaines de compétence partagés entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral propose de déroger à des arrangements arrêtés pour la première réunion.

Ainsi, précisent ces sources, la première réunion de la délégation canadienne n'avait qu'une voix mais dans le cas où une composante de la délégation canadienne, telle Québec, était en désaccord sur une question avec la délégation, celle-ci devait s'abstenir de voter.

Les sources ajoutent que selon la proposition faite par le gouvernement fédéral en vue de la deuxième réunion de Niamey, la délégation canadienne retiendrait son droit de voter même si une de ses parties composantes exprimait son désaccord.

Les milieux compétents à Québec mentionnent que cet élément de la proposition fédérale, qu'ils signalent à titre d'exemple est inacceptable au gouvernement de la province. Il pose, précisent-ils, que dans un vote portant, par exemple, sur l'éducation, un désaccord du gouvernement du Québec serait emporté par une présomée autorité supérieure attribuée au gouvernement canadien quand dans un domaine comme celui de l'éducation, la compétence constitutionnelle exclusive du Québec est bien établie.

Des divergences quant au fond opposent également le gouvernement canadien du gouvernement québécois en ce qui touche les structures de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones, établie provisoirement à la première réunion de Niamey. La question est de savoir si au sein de l'Agence, Québec sera représenté seulement par des Québécois ou bien par des représentants du gouvernement du Québec, a déclaré un informateur.

C'est tout le sujet de la place que doit occuper Québec parmi les Etats francophones qui est mis en cause, a ajouté cet informateur. Les sources québécoises mentionnent encore qu'aux yeux des pays francophones africains, le Québec représente une valeur qui compte. Il est dit notamment, disent-elles, à des pressions québécoises si, aujourd'hui l'aide extérieure canadienne à l'Afrique francophone a de beaucoup été accrue au cours des récentes années.

M. Morin est rentré à Québec, en fin d'après-midi, mercredi. Il doit incessamment rendre compte au ministre des Affaires intergouvernementales, M. Marcel Masse, du bilan de l'Agence. Les actions qu'il a faites aux autorités fédérales. Hier, M. Bertrand a formulé l'avis que le gouvernement fédéral et le gouvernement québécois réussiraient à s'entendre.

Pepin et Chartrand : front commun

Par Michel RIOUX

QUEBEC — Contrairement à ce que plusieurs militants syndicaux et observateurs de l'extérieur prévoyaient, le Conseil confédéral de la CSN n'a pas donné lieu à un affrontement spectaculaire entre le président de la centrale, M. Marcel Pepin, et le président du Conseil central de Montréal, M. Michel Chartrand; c'est plutôt à un "front commun" entre les deux hommes qu'il nous a été donné d'assister hier, alors qu'ils ont uni leurs efforts pour justifier la valeur de l'action entreprise par la CSN dans l'action politique non-partisane.

C'est dans une des quatre commissions qui se sont formées, soit celle chargée d'étudier la "Lettre aux militants" que le président de la CSN a fait parvenir aux membres au début du mois, que les deux hommes ont plaidé, chacun à leur manière mais dans la même direction, la valeur d'une telle action.

On se souviendra que l'accent est mis, depuis quelque temps, sur les graves désaccords idéologiques qui séparaient les deux hommes.

"Ne faites pas l'erreur de refuser de travailler au niveau du deuxième front", a dit M. Pepin, "vous détruiriez aussi votre action au niveau du premier"; il ajoutait qu'il serait très préjudiciable pour les travailleurs de se replier sur le cadre étroit des augmentations de salaire, dont il a dit qu'elles risquaient d'être aussitôt absorbées par des abus dans le logement, les biens de consommation et autres. M. Pepin croit de plus que, par le biais du deuxième front, les travailleurs syndiqués, qui constituent encore une minorité privilégiée au Québec, pouvaient rejoindre ceux qui sont sans voix et remporter des victoires profitant à toute la collectivité.

Deux façons

En fait, il apparaît de plus en plus que MM. Pepin et Chartrand, s'ils travaillent avec des outils différents, s'attaquent tous les deux au même cadavre : la société capitaliste. Si M. Chartrand, de par sa nature, s'attaque au capitaliste à grands coups de hache, M. Pepin de son côté, conscient de la position qu'il occupe et en accord avec son tempérament, préfère disséquer le système au bistouri.

L'un pourra, à certains moments, trouver que la hache de l'autre frappe trop fort. L'autre que les coups de bistouri ne sont pas assez incisifs. Mais l'adversaire est le même, comme l'est à long terme l'objectif.

"Est-il sûr, avait demandé auparavant M. Chartrand, qu'il faille attendre ceux qui ne veulent pas marcher pour continuer une action? Je ne leur reproche pas d'agir de la sorte, mais je ne veux pas qu'ils retardent ceux qui veulent aller plus vite". Ce à quoi M. Pepin avait répondu que la question n'était pas de savoir "si tout le monde est d'accord mais s'il y en a assez qui veulent marcher."

Parlant d'électoratisme, M. Chartrand fit remarquer que les grandes compagnies qui contrôlent toute la vie économique s'organisaient pour faire élire leurs hommes. "Pourquoi les travailleurs ne s'organisent-ils pas, de leur côté, pour faire élire les leurs?" a demandé le président du Conseil central.

La lettre

Quelques interventions critiquant la façon dont le président a rendu publique sa lettre ont été faites; on lui reprochait surtout le fait que la plupart des militants n'en avaient pris connaissance que par les journaux. D'autres insistaient sur le fait que M. Pepin aurait dû consulter les membres avant de s'ex-

primer ainsi publiquement, estimant qu'on y décelait des changements, sinon dans les objectifs, du moins dans les moyens. Ce à quoi le président répliqua qu'il ne se laisserait pas imposer une camisole de force, pas plus d'ailleurs que ne l'accepterait son successeur éventuel.

M. Pepin reçut sur ce point l'appui de M. Char-

trand, qui dit estimer que c'était le rôle du président d'exprimer publiquement sa pensée. "C'est tout à fait normal", à son avis. Ce qui ne l'a pas empêché de dire que la lettre ne lui plaisait pas pour une foule de raisons.

En fin de journée, la Commission a décidé de n'accepter ni rejeter la lettre, mais bien que la

tournée des Conseils centraux se poursuivent et que les militants continuent de l'étudier. Le Comité directeur d'action politique a fait savoir, de son côté, qu'il ne contestait pas le geste posé par le président mais qu'il préférerait s'en tenir, pour l'orientation de son action, aux rapports présidentiels adoptés par les congrès de 66 et 68.

La CSN fonctionne en dehors des schèmes vieillots de la société bourgeoise (Pepin)

Par Michel RIOUX

QUEBEC — Si la société bourgeoise manifeste tellement d'hostilité envers la Confédération des syndicats nationaux, c'est que cette dernière fonctionne en dehors des schèmes vieillots de cette société.

Selon le président de la CSN, M. Marcel Pepin, c'est parce que le mouvement qu'il dirige n'accepte pas les règles du jeu traditionnelles qu'elle suscite la suspicion et l'hostilité de la société bourgeoise. Il a cité en exemple la discipline de fer imposée à l'intérieur des partis politiques, qui fait des députés de simples robots. "Cela ne sera jamais accepté chez nous", a-t-il affirmé, "et tout le monde doit avoir la liberté d'expression, nous devons être assez forts pour pouvoir en supporter le poids".

M. Pepin prenait la parole hier lors de l'ouverture du Conseil confédéral, qui regroupe environ 180 militants qui constituent l'instance suprême de la CSN entre les congrès.

Lettre aux militants

Selon le président de la centrale, la société bourgeoise "continuera à nous haïr tant qu'elle n'aura pas compris que la base de notre action est le respect de l'homme". M. Pepin faisait alors le bilan des débats qui ont été suscités à l'intérieur de la CSN à la suite de la parution de sa "Lettre aux militants". Les débats se poursuivront à l'intérieur du présent conseil confédéral jusqu'à demain soir, ainsi que dans cha-

cun des conseils centraux de la province.

Le président de la CSN s'est dit d'avis, au début de son exposé, qu'il serait "malsain pour nos membres si nous tentions d'échapper à cette discussion, dont j'espère que le ton sera calme". M. Pepin devait ajouter un peu plus loin qu'avec cette lettre, il ne recherchait pas des appuis inconditionnels mais qu'il voulait plutôt qu'elle soit l'amorce de discussions et d'échanges à l'intérieur de la CSN.

M. Pepin, qui a abordé quantité de sujets dans son allocution d'ouverture, a particulièrement insisté sur la nécessité pour la CSN de s'engager à fond dans le deuxième front. "Je n'ai pas changé d'idée depuis octobre 1968, alors que j'ai lancé le concept du deuxième front", a-t-il dit en réponse à ceux qui avaient interprété sa "Lettre aux militants" comme un recul vis-à-vis des positions adoptées au dernier congrès.

Il a cependant rappelé que la CSN n'avait pas de traditions dans cette expérience du deuxième front, contrairement au domaine de la négociation collective proprement dite; il a exprimé l'avis que, pour mener à bien cette nouvelle bataille, il fallait adopter une stratégie d'action remportant l'adhésion du plus grand nombre possible de militants.

Comme exemple de succès remportés sur le deuxième front, M. Pepin a cité les cas

de l'Hydro-Québec, où les ingénieurs syndiqués ont alerté la population au moment où le gouvernement s'appretait à confier la construction de Manic-3 à l'entreprise privée, et de l'Hôpital Charles-Lemoyne, où une enquête a été déclenchée à la suite de l'action entreprise par l'Alliance des infirmières (CSN) et dont les conclusions ont permis de faire la lumière sur des pratiques contraires à l'intérêt des malades et des contribuables.

Société

Abordant le problème général de la société actuelle, le chef syndical estime que la CSN affronte en 1970 les plus grandes difficultés de son histoire et cela en raison de l'exploitation des travailleurs qui, en dépit des progrès technologiques considérables, sont atteints par toutes les formes de l'aliénation. "La société post-industrielle qui est en train de s'instaurer ne développera-t-elle que des robots?", a demandé M. Pepin.

Politique

Quant à l'attitude de la CSN devant la situation politique actuelle, M. Pepin s'est dit d'avis que la centrale devrait se montrer le plus une fois possible; il a expliqué ce souhait en disant qu'au moment où les valeurs bourgeoises s'approprient à éclater et que l'on se retrouverait sans doute, après les prochaines élections, en face d'un gouvernement minoritaire, la CSN aurait alors à ce moment un rôle essentiel à jouer.

"Pour les criminels notoires"

Le chef de la Sûreté du Québec en faveur de la peine de mort



VOTRE CHIRO VOUS REPOND !

Q.—Docteur, dans le cas d'une fracture, soit du dos ou d'un membre, qui doit-on consulter?

R.—Les fractures des os ne relèvent pas des chiropraticiens. Les fractures que nous pouvons déceler sont toujours référées à l'hôpital, à un chirurgien orthopédiste.

Dr J.-Robert Coulombe chiropraticien

Faites parvenir vos questions à :

CLINIQUE J.-ROBERT COULOMBE
705 est, boul. Charest, Qué. 527-0235
FACE AU MAGASIN POLLACK

MONTREAL (P.C.) — M. Maurice St-Pierre, directeur de la Sûreté du Québec, a déclaré hier qu'il était en faveur du maintien de la peine de mort pour "les criminels notoires".

Le directeur de la SQ a dit au cours d'une interview qu'il endossait pleinement la suggestion faite récemment par le ministre de la Justice du Québec, M. Rémi Paul, qui demandait que la peine capitale soit de nouveau en vigueur pour ceux qui commettent un assassinat au moment où ils sont à perpétuer un autre délit criminel, ainsi que pour les récidivistes dont les actions sont préméditées.

"Les statistiques ne mentent pas", a dit M. St-Pierre. "Les meurtres, les vols à main armée et les autres délits criminels majeurs sont la plaie de la province".

Les statistiques démontrent que l'an dernier au moins 40 personnes ont été assassinées sur le territoire placé sous la juridiction de la SQ, alors qu'il y en avait eu 25 en 1968. Ces chiffres n'indiquent pas les meurtres commis dans les municipalités qui possèdent leur propre escouade des homicides comme Montréal, où 37 meurtres ont été commis l'an dernier.

M. St-Pierre a dit qu'il croyait fermement à la réhabilitation pour "les débutants qui peuvent avoir violé la loi pour une raison ou pour une autre", mais il croit que des sentences d'emprisonnement plus longues pour les criminels endurcis agiraient comme agent préventif.

"Nous ne sommes pas contre des individus, mais nous sommes contre ceux qui ont été condamnés à de multiples reprises pour vol à main armée et qui continuent de se moquer de la justice", a dit M. St-Pierre.



SOIERIES et TISSUS

LOEWIG

52, Côte de la Fabrique, Qué. Tél.: 523-1109

Le magasin est ouvert pendant la vente jeudi et vendredi, jusqu'à 9.30 hres p.m.

"C'est un jour sombre pour les travailleurs"

Par Michel RIOUX

QUEBEC — "C'est un jour sombre pour les travailleurs", a commenté hier le président de la CSN, M. Marcel Pepin, en rapport avec la condamnation qui vient de signifier aux Métallurgistes Unis d'Amérique la Cour suprême du Canada de payer à la compagnie Noranda la somme de \$1,600,000 plus les intérêts, ce qui veut dire environ \$3,000,000.

Les Métallurgistes avaient mené une grève contre la compagnie en 1957, à Murdochville. "Si le jugement est bien assis juridiquement, il est certainement mal assis socialement", selon M. Pepin.

Ce dernier a rappelé que la compagnie Noranda avait elle-même provoqué la grève par son refus de reconnaître le syndicat et de négocier. Il a ajouté que la CSN était prête à toute forme d'action commune avec les Métallurgistes pour que la compagnie Noranda, réputée pour sa politique anti-syndicale, apprenne à respecter les travailleurs.



Admission à l'Université en septembre 1970

Les personnes qui veulent demander leur admission pour septembre prochain à un programme d'études du premier cycle dans une des universités du Québec doivent présenter leur demande

AVANT LE 1er MARS

Les universités ne peuvent s'engager à considérer les demandes présentées après cette date.

On obtient la formule de demande d'admission et les instructions nécessaires aux adresses suivantes:

Université du Québec à Montréal
Bureau du registraire
1180, rue Bleury
Montréal, Québec

Bishop's University
Registrar's Office
Lennoxville, Québec

Université Laval
Service d'admission
Cité universitaire
Québec 10e, Québec

Université du Québec à Trois-Rivières
Bureau du registraire
Case postale 500
Trois-Rivières, Québec

McGill University
Bureau of Admissions
Montréal 110, Québec

Université de Montréal
Bureau du registraire
(Admission)
Case postale 6128
Montréal 101, Québec

Université du Québec à Chicoutimi
Bureau du registraire
534 est, rue Jacques-Cartier
Chicoutimi, Québec

Sir George Williams University
Bureau of Admissions
Montréal 107, Québec

Université de Sherbrooke
Bureau du registraire
(Admission)
Sherbrooke, Québec



Les Remparts peuvent se qualifier pour les éliminatoires dès ce soir EN CAUSANT UNE VIVE DÉCEPTION À PHIL WATSON

Par Jacques REVELIN

Le onzième tournoi international Pee-Wee commencera seulement demain matin. Mais, dès ce soir, on vivra déjà dans son ambiance au Colisée, quand s'affronteront les Remparts et les Éperriers de Soré.

Richard, Réjean Giroux et du non moins fameux Alain Langlais qui s'était distingué dans le tournoi de 1963, sous l'égide des Optimistes de Lévis, alors que Gilbert Perreault s'alignait pour Victoriaville.

est en effet de plus en plus évident que la prochaine équipe championne du hockey junior A québécois sera l'une ou l'autre des deux formations face à face. Actuellement, est-il nécessaire de le rappeler, ce sont les Remparts de Québec qui sont en tête avec trois points d'avance sur leurs rivaux de ce soir.

affronter et vaincre sa plus dangereuse rivale. Ses lignes d'attaque n'ont jamais été aussi pénétrantes et ses duos défensifs deviennent de plus en plus étanches. D'autre part, on vient de se rendre compte que le cerbere substitut des Remparts est presque aussi bon que le gardien No 1, Jacques Duquet.

rages des éliminatoires pour tomber en face des Ontariens, à la fin de mars. Cette éventualité est encore très éloignée, bien sûr, mais puisque tout va bien actuellement, pourquoi ne pas répartir le poids des efforts, d'ici la fin du calendrier?

MEILLEURS POINTEURS
Lac Simard, J.-R. 47 75 130
Guy Lafleur, Québec 46 82 130
Richard, Leduc, T-11 47 38 76
M. Archambault, Dr. 46 51 71
Doug Mores, Soré 46 43 73
Mike Morin, Shaw, 44 44 70
Paul Larose, Québec 46 45 63
Pierre Plante, Dr. 44 51 68
Alain Langlais, Soré 40 55 44
Jacques Richard, Qué. 45 40 45

STATISTIQUES DU CLUB
Guy Lafleur 46 82 130 70
Paul Larose 46 45 63 22
Jacques Richard 43 48 48 126
André Savard 46 21 49 70
Robert Longo 46 32 32 64
Pierre Chouinard 19 12 20 32
Michel Briere 39 11 20 31
Robert Longo 31 6 16 22
Roland Goyette 46 4 11 13
Pierre Roy 46 0 15 113
Jean Landry 46 3 11 50
Paul Dion 31 1 9 10
Alain Nadeau 41 2 6 2
Richard Bergeron 41 1 6 2
Tom Pinder 12 2 4 4
Yvon Blais 46 0 1 4
Daniel Ready 44 0 1 12

GARDIENS DE BUTS
Reynald Fortier 12 12 34
Jacques Duppette 15 15 34
Daniel Ready 18 18 46
ASSISTANCE: 10,862 en 23 parties.

Une autre tempête sur Québec dès demain: celle des Pee-Wee Les Caravelles sur la glace dès la première journée

(par Jacques REVELIN) Le Carnaval de Québec est sauté. Il lui fallait de la neige et elle est enfin tombée. Mieux encore, le tournoi international Pee-Wee débutera dès demain matin, à 9 heures.

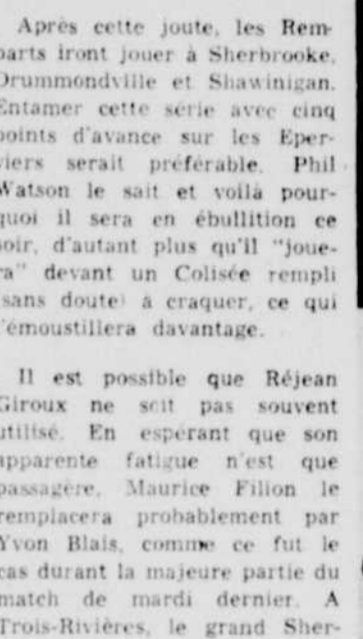
et unique farandole sportive n'est plus seulement internationale, mais INTERCONTINENTALE. Ce n'est toutefois pas avant dimanche que le tournoi aura une pareille dimension, alors que les Pee-Wee français entrèrent en scène.

équipes "vivantes" à courte distance l'une de l'autre, car il s'agit de formations de Pont-Rouge et de Valcartier. Elles devraient aligner de rapides pointeurs car les Pee-Wee de Portneuf, comme les pouspous du camp militaire ont une glace artificielle à leur portée.

ront ceux de Donnacona et de Neufchâtel. Leurs prédécesseurs ont besoin d'être vengés car ils disparaissent rapidement l'année dernière, surtout ceux de Donnacona pour qui le nom de Waterloo fut aussi fatidique car ce sont des jeunes habitants de cet endroit qui les éliminèrent en partant.

au Colisée, particulièrement en 1969, alors qu'elle s'inclina seulement en finale, ce qui ne l'empêcha pas un peu plus tard de remporter le championnat provincial, dans le sillage du fameux Peter Lee qui s'est fait remarquer en France, au cours de la première expédition des Pee-Wee québécois outre-mer.

Jusqu'en finale, l'hiver dernier. Enfin, pour clore cette première journée, un duel opposera les Pee-Wee trifluviens à une puissante alliance, celle réunissant des joueurs de Lévis et Lauzon ayant pu eux aussi parfaire leur entraînement sur une VRAIE patinoire, un luxe dont leurs prédécesseurs furent hélas privés.



Ce joueur de hockey porte un prénom et un nom retentissants dans le hockey junior. Le Michel Briere dont on a beaucoup parlé l'hiver dernier jouait pour les Bruins de Shawinigan et s'aligne maintenant pour les Pingouins de Pittsburgh.

Palmarès du tournoi PEE-WEE
AA A B C CHAMPIONS
1960 Scarborough Lions Rimouski Montmorency Bersimis Scarborough Lions
1961 Toronto Dileo Drummondville Montmagny Toronto Dileo
1962 Peterboro Rimouski St-Vincent-Paul Rockland Peterboro
1963 Toronto N.Y. St-Sie-Marie St-Vincent-Paul Thuron St-Sie-Marie
1964 Toronto Tarrids St-Sie-Marie Leaside Rockliffe Tor. Torrids
1965 Scarborough Lions Pointe-Claire Asbestos Thuron Scarborough Lions
1966 Toronto Weston Pointe-Claire Arvida Thornhill Scarborough D.P.
1967 Scarborough D.P. Ville Lasalle Richmond Hill Indiens Qué. Tor. Weston
1968 Toronto Shopsy's Pointe-Claire Richmond Hill Princeville Richmond Hill
1969 Tor. Young Nat. Pointe-Claire Rich-Mère Princeville Princeville

Horaire des vingt premiers matches
VENDREDI, 30 JANVIER - (COLISEE)
9.00 a.m. 1 Charny vs Les Saules "C"
10.05 a.m. 2 Pont-Rouge vs Valcartier "C"
11.10 a.m. 3 St-Jos de Beauce vs St-Marc des Carrières "C"
12.45 p.m. 4 Neufchâtel vs Donnacona "A"
1.50 p.m. 5 Charlesbourg vs Chicoutimi "C"
2.55 p.m. 6 Montmorency vs Princeville "B"
4.30 p.m. 7 Loretteville vs La Tuque "B"
5.35 p.m. 8 Arvida vs Thetford "A"
7.00 p.m. 9 St-Foy vs St-Hyacinthe "A"
8.15 p.m. 10 Trois-Rivières vs Lévis-Lauzon "A"
SAMEDI, 31 JANVIER - (COLISEE)
9.00 a.m. 11 St-Romuald vs Courville "B"
10.05 a.m. 12 Duburger vs Beauport "B"
11.10 a.m. 13 Ancienne-Lorette vs Orsainville "A"
12.45 p.m. 14 LaSalle vs Shawinigan "A"
1.50 p.m. 15 Kenogami vs Grand-Mère "B"
4.30 p.m. 16 Asbestos vs St-Georges de Beauce "B"
5.35 p.m. 17 Richmond-Valcour vs St-Marie de Beauce "A"
7.00 p.m. 18 Rimouski vs Côte St-Luc "A"
8.15 p.m. 19 Jonquière vs Pointe-Claire "A"
Indiens du Québec vs Borden "C"

Les Flyers commencent bien leur série contre l'Est: 2-2 à Chicago

CHICAGO (PA) — Gary Dornhoefer a compté pendant un désavantage numérique dans la troisième période hier soir en permettant aux Flyers de Philadelphie d'annuler 2-2 avec les Black Hawks de Chicago dans un match de la LNH.

delle à Jim Johnson en attendant de déblayer son territoire et celui-ci a relayé à Dornhoefer. C'était le 17e match nul des Flyers cette année, soit six de moins que le record détenu par les Canadiens de Montréal.

periode, mais Lacroix a égalé les chances pendant un jeu de puissance au début du 2e engagement. Maki a ensuite redonné l'avantage aux locaux dans la dernière minute de la 2e reprise.

Keith McCreary, de retour au jeu après une absence de près d'un mois, a réussi deux des buts des Pingouins, dont les autres, comptés ont été par Glen Sather et Dean Prentice.

Journée sportive de la rue du Carnaval

Cette année, le comité de la rue du Carnaval organise une journée sportive et récréative, dans le cadre du Carnaval de Québec.

L'après-midi où des trophées seront à l'enjeu. Le Bonhomme, la Reine et les duchesses viendront clôturer cette journée vers 4 h 45 p.m.

Mike Henderson ont compté à 21 secondes d'intervalle dans la première période au profit des Leafs, puis Murray Oliver et Jim McKenny ont complété leur total.

Sather a d'abord ouvert le pontage aux dépens de Bruce Gamble dans la première minute de jeu, mais les deux buts rapides des Leafs ont annulé le déficit en un avantage dans le premier engagement.

Coquetel sportif

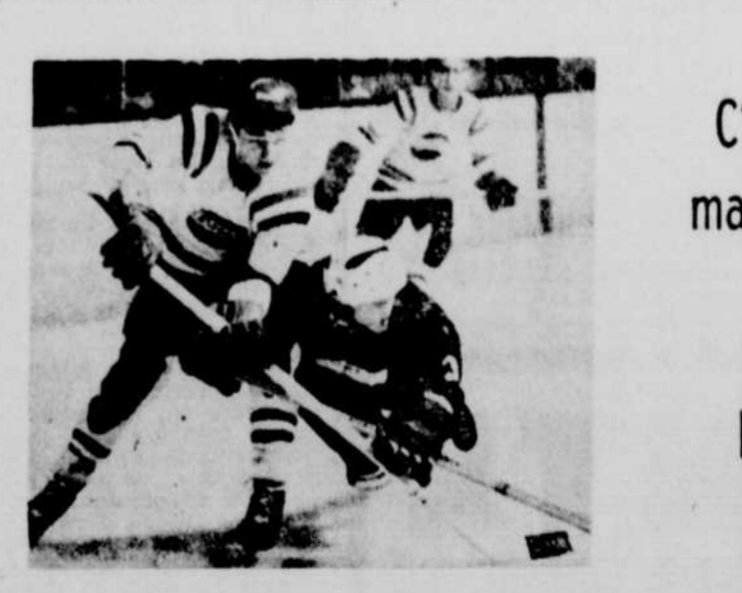
MONTREAL (PC) — Larry Pleau et Marc Tardif sont retournés aux Voyageurs de Montréal, de la LAH, hier, à l'occasion du retour au jeu de Henri Richard et Ralph Backstrom.

situation de Gary Lefebvre en août dernier. BERKELEY, Californie (P.A.) — Un groupe d'hommes d'affaires de Seattle a déclaré hier aux dirigeants de la Ligue Américaine de Baseball qu'il espérait recueillir la somme de \$9,000,000 nécessaire pour conserver l'équipe des Pilots à Seattle.

Pointeurs de l'Américaine
Trotter, Buf 28 20 58
Drouin, Mtl 20 38 58
Drolet, Qué 26 30 56
Nykoluk, Her 9 43 52
Mickey, Mtl 19 32 51
Blackburn, Buf 18 31 49
Bernier, Qué 16 33 49

Providence 3 Hershey 4

HERSHEY, Pa. (P.A.) — Les Bears de Hershey ont vu les Reds de Providence compter trois fois au cours de la première période avant de reprendre l'avance pour l'emporter par 4 à 3 dans une joute de la Ligue américaine de hockey, mercredi soir.



La Datsun aussi malgré ses dimensions réduites, vous étonnera par son énergie débordante.

C'est pas gros, mais ça du coeur au ventre. BON SUCCES à nos PEE-WEE

Les compteurs des Reds ont été Dick Meissner, Alton White et Tony Goegan.

ALOUETTE AUTOMOBILES INC. concessionnaire DATSUN PERSONNEL COMPETENT POUR VOUS SERVIR
VOYEZ-LES A NOTRE SALLE DE MONTRE AUJOURD'HUI-MEME
332, ave. St-Sacrement, Qué. 8. Tél.: 683-2967

Autre nulle
PITTSBURGH (PA) — Les Pingouins de Pittsburgh ont compté deux buts à 64 secondes d'intervalle dans la troisième période hier soir en annulant 4-4 avec les Maple Leafs de Toronto dans un match de la LNH.

Sommaire
Première période
1-Pittsburgh, gâcher (5)
2-Toronto, Walton (12)
3-Toronto, Henderson (8)
Ley (12)
4-Toronto, Henderson (8)
5-Toronto, Henderson (8)
6-Toronto, Henderson (8)
7-Toronto, Henderson (8)
8-Toronto, Henderson (8)
9-Toronto, Henderson (8)
10-Toronto, Henderson (8)
Deuxième période
1-Toronto, Olive (10)
2-Toronto, Olive (10)
3-Toronto, Olive (10)
4-Toronto, Olive (10)
5-Toronto, Olive (10)
6-Toronto, Olive (10)
7-Toronto, Olive (10)
8-Toronto, Olive (10)
9-Toronto, Olive (10)
10-Toronto, Olive (10)
Troisième période
1-Toronto, McKenny (9)
2-Toronto, McKenny (9)
3-Toronto, McKenny (9)
4-Toronto, McKenny (9)
5-Toronto, McKenny (9)
6-Toronto, McKenny (9)
7-Toronto, McKenny (9)
8-Toronto, McKenny (9)
9-Toronto, McKenny (9)
10-Toronto, McKenny (9)
Lancers: Toronto 8 10 9 - 27
Pittsburgh 7 14 6 - 27
Gardiens: Gagny, Toronto; Duley, Pittsburgh. ASSISTANCE: 4,200.

CURLING

Deux éliminés

Les représentants du club Beauport et du club Etchemin ont été éliminés hier soir du championnat régional de curling en subissant leur deuxième revers d'affilée. Guy Lavoie a en effet baissé pavillon 15-4 devant Ian Michaud, du club Québec, et Jean Roberge s'est incliné 11-9 face à Guy Germain, champion de la ligue du Centenaire.

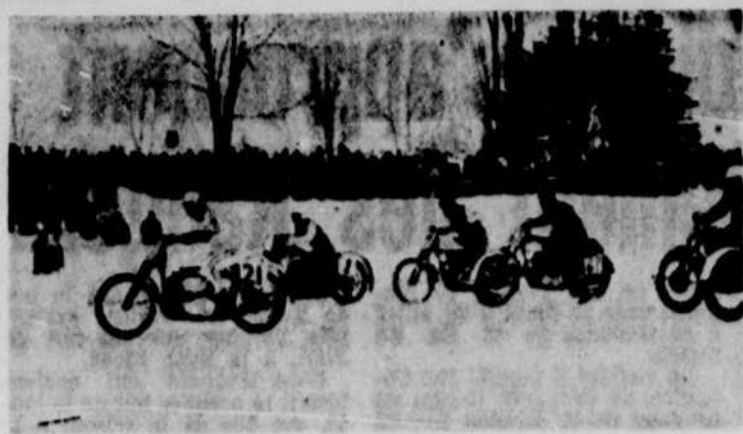
Les équipes de Victoria et de Jacques-Cartier demeurent seules invincibles. Bruce Crutchfield a eu raison de Marcel Lahale, du Fleur-de-Lys, par 10-8 tandis que Jean Boivin triomphait de Jerry Dempsey, du Cambrai, par 10 à 7. Les deux clubs imbattus s'affrontent ce soir à Valcartier, au club Fleur-de-Lys à 7 h. 30. Dans les autres matches, deux autres rinks devront se retirer de la compétition, alors que Dempsey fera face à Michaud et que Lahale sera opposé à Germain.

Championnes

MONTREAL (PC) — Lee Tobin, de Montréal, a vaincu Shirley Bradford, de Pointe-Claire, 7-5 dans un match éliminatoire hier en remportant le championnat québécois de curling féminin.

On avait dû disputer un match supplémentaire à la suite de la victoire du quatuor Bradford au dépens de celui d'Anne Cadenhead, de New Richmond, en septième ronde tandis que le club Tobin triomphait de Helen Aiford, de Ste-Marguerite.

Le quatuor Tobin représentera le Québec à Calgary du 23 au 27 février, lors du championnat national de curling féminin.



La course de motos à la Télé nationale

Date: 31 janvier 1970. Endroit: Piste de Courses de Québec (Exposition Provinciale). Heure: 1 h. P.M. Prix d'entrée: \$1.50 adulte — \$0.50 enfant accompagné. Organisation: Plus de 40 bénévoles pour assurer une organisation solide et un ordre impeccable. Coureurs: La plus forte délégation jamais vue à une course de moto sur glace; quelque 62 participants. En grande partie de l'Ontario, de Montréal, quelques-uns de l'Abitibi, de Québec, de l'Etat de New York et du New Hampshire. Qualité: 10 des 15 meilleurs coureurs au Canada, tels que: Don McHugh, Dave Sehl, John Lysight, Dave Cunningham, Ron Wheatley, de Québec; Jean-Guy Bibeau, qui est devenu un expert cette année. Bourse: \$3,000.00 dont: — \$1,950 pour les experts \$1,050 pour les juniors

M. MacDoo prodiguera ses conseils de sécurité aux moto-neigistes de Québec

La moto-neige, invention québécoise de M. Joseph-Armand Bombardier, a été, en peu d'années, un sport d'hiver qui compte déjà plus d'un million d'adeptes en Amérique.

Vu la popularité croissante de ce sport, il apparaît évident que les usagers de ce véhicule doivent apprendre son bon fonctionnement, être renseignés sur les règlements et les lois en vigueur, et enfin, connaître les règles élémentaires de courtoisie et de prudence qui sont les meilleurs gages de sécurité et plaisir.

La Compagnie des Tabacs Macdonald Inc., comme service au public a préparé, en collaboration avec Bombardier Ltée, une campagne d'information auprès des usagers de la moto-neige.

L'unité d'instruction-sécurité MACDOO

Il s'agit d'un immense camion-remorque conçu et équipé d'appareils audio-visuels qui servent à l'instruction. Trois SKI-DOO sont mis à la disposition de l'instructeur et des élèves. Des milliers de brochures sur la prudence en moto-neige, préparées par Bombardier Ltée, seront distribuées gratuitement.

Depuis le début de l'hiver, la caravane d'instruction-sécurité MACDOO a parcouru divers coins de la province, et s'arrête au cours des fins de semaine dans divers centres.

QUI EST MACDOO?

C'est une invention du Département des Relations Publiques de la Compagnie Macdonald et du dessinateur Fred Clarke. C'est un symbole, c'est une caricature d'un fastidieux personnage, MACDOO c'est ce gringalet qui monte sur une moto-neige développe rapide-

ment un complexe de puissance et de témérité bourru. Il croit conduire une moto-neige, mais c'est la moto-neige qui le conduit. C'est un casse-cou, c'est un poilisson, c'est un danger public, c'est une peste. Ses aventures lui amènent tous les maheurs. Il grimpe aux arbres, il s'enfonce sous les glaces, il culbute dans les fossés, il s'écorche dans les haies, il est pourchassé par les trains, il tombe en panne dans les coins les plus reculés.

En choisissant MACDOO comme personnage central de leur campagne de sécurité en moto-neige, les promoteurs ont voulu rappeler aux moto-neigistes la présence parmi eux de certains étourdis qui gâtent ou qui compromettent le bon renom des amateurs de la moto-neige.

Si les facéties, les cabrioles, les périls n'arrivent pas à détruire le veinard MACDOO, on espère qu'elles amèneront les amateurs de la moto-neige à redoubler de prudence, car le diabolin MACDOO, si amusant soit-il, est un danger public.

HORAIRE MACDOO

29-30 janvier — Cantin Inc. L.E., 688, rue St-Vallier ouest, Québec, Qué.

31 janvier - 1er février — Manoir du lac Delage.

2-3 février — Laurentide Service Inc., 59, rue de l'Eglise, Notre-Dame-des-Laurentides, Québec, Qué.

4 février — Agences L. Blouin, 242, avenue Royale, St-Pierre, Québec, Ile d'Orléans.

5 février — Charlevoix Chain Saw Inc., Baie St-Paul, Québec, comte de Charlevoix.

6 février — Michel Couturier, C.P. 111, La Malbaie, Québec.

MAXI-SPECTACLE

F.A.R.C.E. '70 PAVILLON DES CONGRES

Colisée — Exposition Provinciale

VENDREDI 30 JANVIER, 8 heures 30 1ère partie

LES CYNIQUES

2e partie DANSE avec orchestre RYTHM & BLUES

ADMISSION \$2.00

SAMEDI 31 JANVIER, 9 heures DANSE avec 4 ORCHESTRES musique Rythm & Blues et Psychédélique

ADMISSION \$1.50 BILLETS EN VENTE: CEGEP Ste-Foy ECOLE NORMALE LAVAL A L'ENTREE

ECOLE DE DANSE YVON Martel ENR 704 ST-JEAN 523-3592

LA TÉLÉVISION A QUEBEC 3 WCAX-TV BURLINGTON 4 CFCM-TV QUEBEC 5 CKMI-TV QUEBEC 7 CHLT-TV SHERBROOKE 8 WMTW-TV MT WASH 10 CFTM-TV MONTREAL 11 CBVT-TV QUEBEC 12 CFCF-TV MONTREAL 13 CKTM-TV TROIS RIVIERES

Explications La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (E) enfants; (A) adolescents. Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.

Table of TV programs for Wednesday, January 29, 1970, listing times and program titles.

Dr André Dorion, o.d. OPTOMETRISTE EXAMEN DE LA VUE EDIFICE MARCEL MASSICOTTE 859 EST. RUE ST-JOSEPH — 529-9642 Dr Ghislain Dionne, o.d. OPTOMETRISTE LENTILLES CORNEIENNES

Table of TV programs for Thursday, January 30, 1970, listing times and program titles.

Table of TV programs for Friday, January 31, 1970, listing times and program titles.

Table of TV programs for Saturday, February 1, 1970, listing times and program titles.

CINE BULLETIN

EXPLICATIONS

Dans ce ciné-bulletin, on trouvera, sous forme abrégée, deux mentions spéciales, indiquant la CONVENANCE POUR LES JEUNES SPECTATEURS: E—enfants; A—adolescents.

Les autres renseignements concernent uniquement la VALEUR ARTISTIQUE: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) pauvre; (7) minable; (—) pas coté.

CANADIEN — Sur semaine: The Belvers (—) à 2.00, 9.10. Fin à 11.00. Samedi, matinée pour les jeunes à 1.15, 2.15. Fin à 4.30. Soirée: The Belvers à 3.00, 7.05, 9.10. Dimanche: The Belvers à 1.00, 3.05, 5.05, 7.05, 9.10. Fin à 11.00.

CANADIEN — (2e semaine) Je suis curieuse (jaune) à 1.30, 4.00, 6.30, 9.00. Fin à 11.20.

CAPITOL — (2e semaine) Représentation continue de 1.30 à 11.00. Soirée et Isabelle (5) à 1.40, 3.25, 5.10. La femme de Benjamine (A-3) à 3.25, 7.20.

CARTIER — Sur semaine: Iloka mercenaire des galaxies (AS) à 6.15, 9.30. Zorro le rebelle (AS) à 7.45, Fin à 11.00. Samedi et dimanche: Zorro le rebelle à 1.20, 4.40, 7.50. Iloka mercenaire des galaxies à 3.00, 6.15, 9.30. Fin à 11.00.

EMPIRE — (2e semaine) Zorro le rebelle (AS) à 1.20, 4.40, 7.50, 9.20. Fin à 11.30.

IMPERIAL — Sur semaine: Un copain de trop (3) à 6.15. Un coin de ciel bleu (5) à 8.07. La fille et le général (4) à 9.30. Fin à 11.27. Vendredi, samedi et dimanche: Un copain de trop à 1.50, 4.22. Un coin de ciel bleu à 2.42, 5.14. La fille et le général à 4.27, 6.59. Fin à 11.44.

LAURET — Sur semaine: Iloka mercenaire des galaxies (AS) à 6.15, 9.30. Zorro le rebelle (AS) à 7.45, Fin à 11.00. Samedi et dimanche: Zorro le rebelle à 1.20, 4.40, 7.50. Iloka mercenaire des galaxies à 3.00, 6.15, 9.30. Fin à 11.00.

LE BIJOU — La raquette (3) à 1.30, Zorro le rebelle (AS) à 4.30, 7.45, 9.15. Fin à 11.15.

LIDO — Trois petits tours et puis s'en va (—) à 7.30. L'affaire Thomas Crown (—) à 9.10.

ODION (Salle Dauphin) — Sur semaine: Oliver, rodateurs (E-2) à 2.00, 8.00. Fin à 11.00. Dimanche: Oliver à 2.00, 5.00, 8.00. Fin à 11.00. (Se semaines).

ODION (Salle Frontenac) — Le maître de novembre (—) à 12.30, 4.30, 6.10. Soirée dans la nuit (—) à 2.30, 6.15, 10.05. Fin à 11.34. (deux films en couleurs). Samedi, première représentation à 4.20.

PARIS — Le 12e caprice (4) à 12.15, 12.25, 6.25, 9.45. L'assassin (4) à 1.35, 4.50, 8.10.

FIGALLE — Actualité à 1.00, 4.25. Tressan Jim (A-6) à 1.10, 4.35, 8.00. Espionnage à Capetown (3) à 2.25, 6.00, 9.30. (deux films en couleurs).

PRINCENSE — Brigade des bruits (—) à 12.45, 3.27, 10.59. Port de la dernière chance (—) à 2.16, 6.35. Pilotes de haut-vol (—) à 2.42, 6.24. Fin à 11.35.

STE-FOY (Salle Albouette) — Continuation, mercredi, samedi et dimanche: Battle Of Britain (E-4) à 1.00, 3.30, 6.00, 8.30. Fin à 11.00. Soirée: Battle Of Britain à 6.00, 8.30. Fin à 11.00. (2e semaine).

STE-FOY (Salle Champlain) — Continuation, mercredi, samedi et dimanche: Pour une poignée de dollars (4) à 1.50, 5.00, 8.00. Quelques dollars de plus (—) à 2.25, 7.15. Fin à 11.12. Soirée: Quelques dollars de plus à 7.15. Pour une poignée à 9.00. Fin à 11.12.

ST-ROSALE — Reseau secret (3) à 7.30. Valerie (6) à 9.00.

"Que votre fille ne monte pas sur les planches"

par CAROL KENNEDY

LONDRES (PC) — "Ne permettez pas à votre fille de monter sur les planches," con-

seillait ironiquement Noël Coward, dans une de ses plus célèbres chansons, aux mamans ambitieuses et désireuses de faire entrer leur progéniture

dans le monde doré du théâtre. "Don't put your daughter on the stage, Mrs. Worthington," disait cette chanson. Mais il semble que Mme

Worthington n'ait pas suivi ce conseil, et les jeunes aspirants-acteurs, rêvant de gloire et de célébrité, sortent en quantités industrielles des écoles d'art dramatique de Grande-Bretagne. La situation est telle que ce pays risque d'être bientôt gravement surpeuplé d'acteurs et d'actrices en chômage. Malgré trois canaux de télévision et une grande quantité de théâtres de province, il n'y a vraiment pas assez de travail pour tout le monde.

Plusieurs ont le feu sacré et les dons nécessaires, mais ils n'ont pas l'occasion de s'en servir.

"L'idée qui veut que la crème remonte toujours à la surface, dans le domaine du théâtre, est une absurdité romantique," dit-il.

tous les événements arts et spectacles

SEMAINE DU 25 AU 31 JANVIER

JEUDI LE 29 JANVIER

THEATRE — A la Résille. Pavillon Pol-lack, 20h.30. "Prophéties synthétiques à base de détritus", création collective de la Troupe des Treize. Animation: Suzanne Lemire. Discours scénique sur des thèmes connus. Une mise en scène soignée mais rien de nouveau. Intéressant pour les comédiens.

EXPOSITION — Au Collège de Ste-Foy. Jusqu'au 5 février inclus. Ouverte au public de 14h. à 22h. tous les jours. Soixante et quinze oeuvres illustrant l'art international contemporain. Sérigraphies et sculptures de Vasarely, Stoll, Albers, Arp, Shoffler.

AU MUSEE — Jusqu'au 15 février. Portraits et figures en France au XXe siècle. Collections permanentes: art traditionnel du Québec; peinture, sculpture, mobilier, orfèvrerie et arts décoratifs.

CINE-MUSEE — Jusqu'au 9 février. Deux films, à 15h.30 le lundi et 14h.30 du mardi au vendredi. NURIE 64: couleurs, 48 minutes. Quelques aspects de la coopération internationale à la sauvegarde des monuments de la Nubie égyptienne destinés à disparaître par la construction du haut barrage d'Assouan. POTERIES GRECQUES, couleurs, 18 minutes. "Un chapitre inoubliable de toute l'histoire de l'art, celui de la poterie grecque s'étend sur plusieurs siècles et une infinité de formes et de créations. Précieux héritage de la Crète recueilli dans la péninsule balkanique, à Mycènes d'abord, puis à Corinthe et à Athènes où l'art de la poterie grecque atteint son apogée.

A l'aide de la collection du musée du Louvre, le film présente une rétrospective de la céramique grecque, montrant l'évolution des styles et des techniques. L'une souvent liée à l'autre. Partie d'un art purement géométrique, la céramique grecque accorde de plus en plus d'importance à la figuration;

la peinture se détache alors de la matière même du pot, le fond de vernis remplace le fond de terre cuite. Cette évolution donne naissance à l'art classique. Mais, au moment où la forme du vase est plus recherchée, s'alourdit, ou la peinture cède à l'attrait du réalisme et dégrade la pureté des formes la décadence s'annonce. L'or et le relief sont impuissants à redonner à la poterie la vigueur et la jeunesse des premiers âges".

VENDREDI LE 30 JANVIER

THEATRE — Au Palais Montcalm, à 20h.30. "Le frame all dress", création collective de la Troupe des Treize sur un canevas de Jean Barbeau. Production du Carnaval. Ce spectacle a remporté un immense succès lors de ses premières représentations au théâtre de la Cité universitaire. Une décapitante parodie du Québec et du Club social dédicent le thème d'un char allégorique du Québec pour le parade du 14 juillet à Paris!

MUSIQUE — Théâtre de la Cité universitaire. Concert du pianiste Robert Weiss.

EXPOSITION — La galerie LA PARALLELE de l'Association générale des étudiants en Beaux-Arts de Québec ouvre ses portes à 541 rue St-Jean (près de l'église St-Jean-Baptiste). Ouverte du lundi au vendredi de 18h. à 22h. Le samedi et le dimanche de 13h. à 17h.

SAMEDI LE 31 JANVIER

JAZZ — A La Résille, 20h.30, quartet Herbie Spanier. Le "trumpettiste vagabond" a vécu plusieurs années aux Etats-Unis, après Regina, Toronto et Vancouver. Il a joué avec Miles Davis, Ornette Coleman, Donald Byrd, Claude Thornhill. Il s'est produit dans les plus célèbres boîtes de jazz américaines. Etabli à Montréal depuis quelques années, il compose lui-même ses pièces. Spanier se dit convaincu de l'existence d'un "son" de jazz typiquement québécois.

Heureux choix



9040 SIZES 10 1/2-20 1/2

Marian Martin

Une encolure dégagée avec un noeud souple; deux plis profonds, prolongeant la couture latérale.

Demandez le patron 9040, tailles: 10 1/2, 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2.

Envoyez .65 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .65 (Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron

Mesure désirée

Nom

Adresse

Horoscope

VENDREDI, 30 JANVIER

21 mars au 22 avril (Bélier) — Vous serez enclin à vanter un peu trop vos réussites. Accordez votre appui le plus entier aux oeuvres qui le méritent.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Ne changez pas d'idée trop souvent. Vous ferez du beau travail si vous avez un objectif déterminé et que vous travaillez à le réaliser.

22 mai au 31 juin (Gémeaux) — Vous aurez de l'esprit à revendre. Votre personnalité brillante vous méritera de nouveaux admirateurs. Vous serez le témoin d'une scène touchante.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Réduisez votre dépense d'énergie à la limite que vos forces permettent. De cette façon, vous ferez du travail efficace et profitable.

24 juillet au 23 août (Lion) — Vous n'admettez pas facilement certains délais qu'on vous impose. Faites la guerre aux importuns. Le mouvement des planètes est propice aux transactions.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Les jours prochains vous réserveront plus d'une surprise. Une période de transition qui laissera cependant des traces profitables.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — A la faveur de solides arguments, vous modifieriez votre façon de penser. Excellentes indications planétaires pour les enfants.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Adonnez-vous à des recherches et des études qui vous apporteront non seulement des informations, mais une culture approfondie.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Rayons planétaires stimulants pour les bricoleurs. La persévérance est indispensable à qui veut faire du beau travail.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Ne dissipez pas votre énergie aux quatre vents, demeurez le maître de votre emploi du temps. Bonne soirée.

21 janvier au 19 février (Verseau) — On interprétera mal vos changements d'attitude. Appliquez-vous à ne cultiver que de saines ambitions. Soirée reposante.

20 février au 20 mars (Poissons) — On vous impose toutes sortes de restrictions. Influences planétaires propices aux orateurs, aux hommes d'affaires et aux annonceurs.

SI VOUS ETES NE UN 30 JANVIER

Vous n'aimez pas être pressé de questions ou forcé de vous décider sans avoir le temps de réfléchir. Les personnes nées à pareille date se lient facilement d'amitié et connaîtront une vie sociale intensive. Vous vous inquiétez pas sans raison de ce que vous réserve "le lendemain".

Musique

QUEBEC — (O.I.P.Q.)

— Dimanche le 1er février 1970 à vingt heures trente, en la salle du Plateau, 3710, Coliza-Lavallee, le Conservatoire de musique de Montréal présentera un concert de l'orchestre du Conservatoire sous la direction de Pierre Dervaux.

L'orchestre jouera les 11e et 11le mouvements du concerto pour violon en mi mineur, op. 64, de Mendelssohn; soliste, Martin Foster, élève de la classe de violon de Taras Gabara. L'orchestre jouera aussi le 1er mouvement du 11le concerto pour piano et orchestre, op. 26, de Prokofiev; soliste, Suzanne Blondin, élève de la classe de piano de Yvonne Hubert.

Pour terminer ce concert, l'orchestre jouera la Symphonie no 1, en Re mineur de Franck.

Le public est invité. L'entrée est libre.

Exposition

QUEBEC — (O.I.P.Q.)

— Lundi le 2 février, à 17 heures 30, dans le foyer de la Bibliothèque nationale, 1700 rue Saint-Denis, aura lieu le vernissage des gravures du jeune artiste Michel Leclerc. Le public est invité à visiter cette exposition jusqu'au 16 février.

MOT-CACHE

No 366 14 LETTRES CACHEES Les métiers

La procédure

- Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entrent dans la grille.
- Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot caché".
- Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encadrées (HORIZONTALLEMENT SEULEMENT).
- Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale, ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

"Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc". Reproduction interdite par l'auter.

A agent	chanteur	émalleurs	J jardiner	mineur	S steno
B banquier	clientier	épicier	joillier	O opérateur	T tanneur
barbier	cinéma	F fourreur	L laitier	P peintre	tonnelier
barman	cirer	M maçon	M maître	U urbaniste	U urbaniste
baron	cireur	G gantier	maître	Y y	
bonne	concierge	gardienn	mannequin		
boucher	copier	gardienn	marin		
camionner	correcteur	G gérant	marionnettiste	R rentier	V valet
caricaturiste	cure	H hôte	menuisier	R rentier	V valet
	douanier	I.I.B.M.	messager	R rentier	V valet
	écrivain	inventeur	meunier	R rentier	V valet
	électricien			R rentier	V valet

Le mot-caché du problème No 363: Baie d'Hudson

1	R	E	I	L	L	I	A	O	J	A	R	D	I	N	I	E	R	E	R	F
2	U	E	L	E	C	T	R	I	C	I	E	N	E	L	I	M	E	U	R	C
3	E	R	V	E	F	P	R	O	C	H	R	U	E	T	A	T	R	O	P	M
4	V	T	B	I	M	E	S	S	A	G	E	R	S	I	O	T	A	O	E	N
5	A	N	S	A	M	S	R	R	I	N	A	R	E	I	T	N	A	G	M	I
6	R	I	M	I	N	E	U	R	T	R	I	I	R	T	N	C	E	I	R	M
7	G	E	E	C	T	I	U	M	E	D	A	U	U	E	N	O	N	C	E	A
8	E	P	N	O	O	T	S	R	U	I	M	Q	T	R	E	V	T	U	T	
9	N	I	U	R	P	N	E	T	R	E	E	N	A	R	L	A	N	L	O	
10	T	N	I	R	R	E	C	N	E	N	A	A	C	R	I	E	T	P	L	
11	E	V	S	E	U	M	R	I	N	R	N	B	I	E	E	E	R	E		
12	U	E	I	C	E	I	A	A	E	O	E	I	R	R	H	U	U	E		
13	R	N	E	T	R	C	M	G	T	R	I	A	R	R	I	C	R	N		
14	E	T	R	E	R	E	O	I	R	E	G	R	C	V	E	T	A	U		
15	I	E	T	U	U	I	N	U	T	V	U	E	A	I	I	I	C			
16	N	U	E	R	O	N	E	T	S	A	E	R	N	M	P	R	B			
17	A	R	R	N	F	N	U	R	I	L	T	N	I	O	O	E	C			
18	U	M	P	L	N	O	R	A	B	E	O	E	T	U	C	U	E			
19	O	B	M	A	C	O	N	I	S	T	R	A	U	E	C	R				
20	D	I	T	R	E	I	B	M	O	L	P	B	A	R	M	A				

ÉCOUTEZ BIEN ÉCOUTEZ

GBV 980

LA RADIO JEUNE ET DE QUALITÉ

RADIO-CANADA

2^e SEM.

Je Suis Curieuse (jaune)

EN SUEDOIS-SOUS-TITRES FRANÇAIS

HORAIRE: 1.30 - 4.00 - 6.30 et 9.00 P.M.

CANADIENNE STATIONNEMENT GRATUIT

Invitation à la danse...

- AUBERGE DE LA COLLINE** — Danse ce soir, avec le Trio de l'auberge, de 7.00 p.m. à 1.30 a.m.
- BAL TABARIN** — Ce soir: spectacle, 10 h. 30 et 12 h. 30.
- BARIL D'HUITRE** — Ce soir: danse de 10.30 p.m. à 12.30 a.m. — De midi à 7.00 p.m. Danseuse à Gogo.
- CABARET VICTORIA** — Ce soir, danse avec l'orchestre "Leg Gerdens" et Denis Walsh.
- CHATEAU BONNE-ENTENTE** — Club "La Barachois", piano-bar, ambiance de Montmartre. Danse tous les soirs à compter de 19 heures. Lundi, jour de détente.
- CHATEAU FRONTENAC** — Danse avec orchestre. Discothèque.
- CHATEAU LAC BEAUFORT** — Danse à tous les soirs à la discothèque "la cage".
- CHEZ GERARD** — Ce soir danse avec discothèque. Danse tous les soirs. Artiste invité: RICHARD CASE et son ensemble.
- CLUB LE VIEUX BARDEAU** — Artistes invités cette semaine: LES BEL-AIR. Danse avec les Four Stars.
- COMPLEXE DE LA PORTE SAINT-JEAN** — "Le Temple" discothèque psychédélique "La Mousse Spéctheque" sons et lumières. "La Licorne" bar Disco-Club.
- CONGRESS INN — AUBERGE DES GOUVERNEURS** — Au piano-bar à partir de 5.00 p.m. Lise Lévesque. A partir de 10.00 p.m. Pierre Roche.
- HOTEL CAROL** — Danse avec l'orchestre "Blue Stars".
- HOLIDAY INN** — Ce soir: "Les caves de l'Abbey", danse et musique avec Agostini. Au bar-salon, danse avec le trio Holiday.
- HOTEL-MOTEL DES LAURENTIDES** — Restaurant Bastogne, de renommée internationale, danse tous les soirs avec orchestre de 9.00 p.m. à 1.00 a.m., le dimanche, de 6.30 à 10.30 p.m.
- LA DILIGENCE** — Au guitar-bar; Florent Lambert, danse.
- LE BARILLET** — Ce soir: Danse avec l'ensemble Jean Brousseau de 8.00 p.m. à 2.00 a.m.
- L'ITALIA** — Groupe de chanteurs et musiciens italiens. Ce soir, de 8.00 p.m. à 2.00 a.m.
- MOTEL CARDINAL** — Danse tous les soirs avec orchestre de choix.
- MOTEL CARILLON** — Bibiane — Marcel Robitaille — Danse avec orchestre, tous les soirs.
- MOTEL LE VOYAGEUR** — Au Salon-bar. Le Rendez-vous: Orchestre Rob Plante, de 9.30 p.m. à la fermeture.
- MOTEL UNIVERSEL** — Danse tous les soirs avec orchestre.
- RESTAURANT LA CLOCHE D'OR** — Ce soir, danse avec l'orchestre "Les Modernistes" et l'any.
- RESTAURANT LE CAILLOU** — Ce soir: Chantons en cœur et dansons, avec W. Gibson et son ensemble.
- RESTAURANT SAM WONG** — Danse au Salon-Bar à partir de 9.00 p.m. à 2.00 a.m. avec l'ensemble d'André Lefor.
- RESTAURANT LE VOO DOO** — Danse tous les soirs, avec orchestre, et spectacle de Rythm "Blues".

Les petites annonces

Lisez et utilisez

Résultats surprenants

L'Action

3, Place Jean-Talon, Québec, C.P. 1727
L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907

TARIF D'ABONNEMENT A «L'ACTION»

VENTE AU NUMERO 10¢

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :

Andrienne-Lorette, Beauport, Cap-Rouge, Champlain, Charlesbourg, Charny, Courville, Dubeiger, Giffard, Gros-Pin, Lac St-Charles, Les Saules, Lévis, LeViville, Neuveville, Notre-Dame des Laurentides, Orsainville, Québec, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romard, Silvey, Villages, Huron, Ville de Vanier, Ville Montmorency.

Table with 3 columns: Duration, Price per week, Price per month. Rows for 3 months, 6 months, 1 year.

Table with 3 columns: Duration, Price per week, Price per month. Rows for 3 months, 6 months, 1 year.

Table with 3 columns: Duration, Price per week, Price per month. Rows for 3 months, 6 months, 1 year.

COUPON D'ABONNEMENT
L'ACTION
C.P. 1727
QUEBEC 2, Qué.
J'inclus le montant de... pour... mois d'abonnement.

TARIF DES PETITES ANNONCES

Fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand-messes, messes de réquiem, remerciements pour sympathie, \$1.50 par insertion

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Argen à prêter

ARGENT A PRETER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial

A vendre - Divers

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadienne. Aussi échanges romans d'amour, merisiers, photo-romans, etc.

A vendre - Divers

MENAGE neuf, 3 pièces, pour aussi peu que \$30 par mois. 626-1108, demander M. Harvey.

Logements à louer

CHARLESBOURG
VOUS CHERCHEZ UN LOGEMENT CONVENABLE? SERVICE GRATUIT DE LOCATION. 529-9738, JOUR ET SOIR.

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs, A.P. et pompes, aussi distributeurs de brûleurs.

Chambre à louer

HAUTE-VILLE - Rue St-Jean, près restaurant, I.B.M., édifice Montigny, cinéma, autobus, pour une ou 2 personnes.

Clavigraphes

E. LACOUINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec - Tél: 522-1529.

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER - \$7.50 par mois ou 3 mois pour \$18.00

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs, CLEMENT & CLEMENT Inc., 529-9244.

Commerces à vendre

3e Avenue Québec, Epicerie licencée avec ou sans propriété. Excellent chiffre d'affaires.

Ecoles

Pensionnat - Le Menais - 6e à 9e (625-3571) - Lac Etchemin (Dorche.) - 16385 8-1 (8 ms) 81

Extermination

MATHIEU Extermination Enr. Spécialiste exterminations, insectes, coucouliers, punaises, rats, souris, etc.

Femmes, filles deman.

Femmes, filles demandées pour travail à domicile sur appareil à tricôt automatique.

Hommes demandés

Jeunes collecteurs et investigateurs demandés (achat des propriétés, commerces, terrains, etc.)

Hôpital médical

POUR MERES collabataires, service social professionnel, consultation, placement, orientation médicale et sociale.

Immeubles

IMMEUBLES CANADIENS Enr. Méritent d'être consultés pour la vente ou l'achat des propriétés, commerces, terrains, etc.

SOCIETE DE FIDUCIE DU QUEBEC, COURTIER

FIDUCIE des caisses populaires catholiques la vente de vos propriétés ou commerces, dans Québec, et banlieue.

Instruments de musique

P. GAGNE & FRERE 302, DUROCHER, QUEBEC

Logements à louer

CHARLESBOURG
VOUS CHERCHEZ UN LOGEMENT CONVENABLE? SERVICE GRATUIT DE LOCATION. 529-9738, JOUR ET SOIR.

LIMOILOU

VOUS CHERCHEZ UN LOGEMENT CONVENABLE? SERVICE GRATUIT DE LOCATION. 529-9738, JOUR ET SOIR.

FIANCES

Continuez versements \$26.00 par mois, ménage 3 appartements encore entrapés, en bloc ou séparément. M. Lavoie. Tél: 529-9640 ou 556-9375.

Logements à louer

CHARLESBOURG
VOUS CHERCHEZ UN LOGEMENT CONVENABLE? SERVICE GRATUIT DE LOCATION. 529-9738, JOUR ET SOIR.

LIMOILOU

VOUS CHERCHEZ UN LOGEMENT CONVENABLE? SERVICE GRATUIT DE LOCATION. 529-9738, JOUR ET SOIR.

FIANCES

Continuez versements \$26.00 par mois, ménage 3 appartements encore entrapés, en bloc ou séparément. M. Lavoie. Tél: 529-9640 ou 556-9375.

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs, A.P. et pompes, aussi distributeurs de brûleurs.

Chambre à louer

HAUTE-VILLE - Rue St-Jean, près restaurant, I.B.M., édifice Montigny, cinéma, autobus, pour une ou 2 personnes.

Logements à louer

BANLIEUE GIFFARD
Logements neufs 4 et 5 pièces.

Logements neufs 4 et 5 pièces. Tous services inclus: Chauffage électrique, électricité, eau chaude, conciergerie, stationnement privé.

STE-FOY

VOUS CHERCHEZ UN LOGEMENT CONVENABLE? SERVICE GRATUIT DE LOCATION. 529-9738, JOUR ET SOIR.

PLACE LA CONCORDE

Logements à louer 3, 4 ou 5 pièces. Très modernes, meubles si désiré.

651-4643

STE-FOY - 2 pièces, meublées, cuisine, chambre, salle de bain, chauffage à l'année, électricité, eau chaude, conciergerie, entrée privée, grille d'auto et stationnement. 16837 27-1 (3 ms) 118

Logements demandés

Coupe seul désir pour mal, 31% ou 4 appartements chauffés l'avec, piscine, téléphone, Silvery ou Ste-Foy. Ecrire Casier 370, L'Action, 3 Place Jean-Talon, Qué. 27-1 (3 ms) 119

Maisons à vendre

8 pièces, chauffage moderne, garage, magnifique terrain, barrière St-Sacrament. Tél: 522-1351. 16774 22-1 (15 fs) 127

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE ATTENTION! MARCHANDS COLPORTEURS (JOBBER) Achetés votre stock d'hiver et du printemps au prix de manufacture.

Matériaux construction

MATERIAUX neufs et usages de toutes sortes, bois de toutes espèces, plomberie, etc. PRIX d'admission Modern Plywood Ltd. 74 BOUL. PIE XI, Ville Belair. Tél: 842-1911. 16375 12-1 (1 ms) 137

Médecins

Dr. CHS RINFRET, Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 Est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures, 2 à 4 heures le soir, lundi, mercredi et vendredi de 7 à 8 heures. Tél: 524-4061. 16865 29-1 (1 ms) 140

Réparations de laveuses

SERVICE AJTORISE des compagnies McClary, Easy Beatty, Connor, Thor, Tappan.

Roulottes

GARAGE André Bélanger, distributeur roulottes Rocket et Holiday. Vente, service et location. 3367, boulevard Hamel-Ouest, Les Saules. Tél: 77-0749. 16704 20-1 (1 ms) 192 A. J.N.O.

Service domestique

Managère demandée pour personne seule avec références sachant faire cuisine et ouvrage général - Pas de lavage à la maison. Tél: 523-1610. (Houge à la Ville). (Appels entre 5 h. et 7 h.). 16873 29-1 (6 fs) 198

Spécialistes

DR LEO ROBERT EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS Spécialiste: maladies de la peau et du cuir chevelu, 969, avenue des Erables, Québec. Tél: 522-1003. 16705 24-1 (mar.j.s. au 24-3) 202

Téléviseurs à louer

SEUL atelier, télévision, jobber, doubles châssis 12.50, garantie, écran neuf, 17, 21 pouces 18.95, garantie 12 mois, location 12, moment versé crédit de retour d'acheter. Plants & Gaopon, 773 ouest, St-Vallier. Tél: 681-5495. 16138 20-12 (j.s. au 19-2) 209 A.

Terrains à vendre

TERRAIN à vendre et bâtisses 200 x 160. Tél: 529-4268. 16309 5-1 (1 ms) 210

AUTOMOBILES AUTOS A VENDRE

ACCESSOIRES - PIECES - REPARATION - SERVICE

Autos à vendre

SPECIAUX FIN DU MOIS.

1967 Pontiac \$1995

1966 Oldsmobile 98 \$2250

1966 Ford Custom \$1150

Plusieurs autres modèles 1959 à 1969

1965 Dodge \$995

1968 Chevrolet Spécial \$2450

1967 Chrysler \$2450

1967 Pontiac \$1995

1966 Oldsmobile 98 \$2250

1966 Ford Custom \$1150

Plusieurs autres modèles 1959 à 1969

1965 Dodge \$995

1968 Chevrolet Spécial \$2450

1967 Chrysler \$2450

Autos à vendre

SPECIAUX FIN DU MOIS.

1967 Pontiac \$1995

1966 Oldsmobile 98 \$2250

1966 Ford Custom \$1150

Plusieurs autres modèles 1959 à 1969

1965 Dodge \$995

1968 Chevrolet Spécial \$2450

1967 Chrysler \$2450

1967 Pontiac \$1995

1966 Oldsmobile 98 \$2250

1966 Ford Custom \$1150

Plusieurs autres modèles 1959 à 1969

1965 Dodge \$995

1968 Chevrolet Spécial \$2450

1967 Chrysler \$2450

Autos à vendre

SPECIAUX FIN DU MOIS.

1967 Pontiac \$1995

1966 Oldsmobile 98 \$2250

1966 Ford Custom \$1150

Plusieurs autres modèles 1959 à 1969

1965 Dodge \$995

1968 Chevrolet Spécial \$2450

1967 Chrysler \$2450

1967 Pontiac \$1995

1966 Oldsmobile 98 \$2250

1966 Ford Custom \$1150

Plusieurs autres modèles 1959 à 1969

1965 Dodge \$995

1968 Chevrolet Spécial \$2450

1967 Chrysler \$2450

Autos à vendre

SPECIAUX FIN DU MOIS.

1967 Pontiac \$1995

1966 Oldsmobile 98 \$2250

1966 Ford Custom \$1150

Plusieurs autres modèles 1959 à 1969

1965 Dodge \$995

1968 Chevrolet Spécial \$2450

1967 Chrysler \$2450

1967 Pontiac \$1995

1966 Oldsmobile 98 \$2250

1966 Ford Custom \$1150

Plusieurs autres modèles 1959 à 1969

1965 Dodge \$995

1968 Chevrolet Spécial \$2450

1967 Chrysler \$2450

Autos demandés

HUDON AUTOS

ACHETONS COMPANT: Hudson Autos Enr., 1400, Dorchester-Nord, coin de l'Espérance - Tél: 525-4769. 16327 3-1 (1 ms) A.D.

Accessoires d'autos et camions

SPECIALISTE pare-chocs et grilles d'autos usagés et reconditionnés, assortiment complet d'auto et body, reverts modèles, Edgar Croteau, 14, 3e Avenue, Québec. Tél: 524-7791. 16863 29-1 (1 ms) A.A. & A.C.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées, de toutes marques. Aussi WIPIHI (Gross) USAGIES. Achetés, chars usagés, accidents et "scrap". LUDDER FERLAND ENR. 861, 1er Avenue, Québec. Tél: 524-2920. 16571 13-1 (1 ms) A.A.

MAURICE POIRIER INC

PIECES NEUVES et usagées, de toutes marques d'autos et camions. - Différents, transmissions, radiateur, grilles, moteurs, Moins, rouille. Attention spéciale au service. S'adresser à: 259, 18e AVENUE, TEL: 529-0861. 16260 31-12 (mar.j.s. au 28-2)

Garage - Service

AUSTIN - JAGUAR - MG - ROVER - TRIUMPH - Représentant, vente et service, Garage O. Gosselin Inc., 185, avenue St-Sacrament, Québec. 681-0525. 16707 22-1 (1 ms) G.S.

Ressorts d'autos

RESSORT d'autos, Alphonse Blouin Ltee, 145, boul. des Cèdres, Tél: 626-6941. 16378 12-1 (1 ms) R.A.

ALOUETTE

ALOUETTE automobile Inc.

CONCESSIONNAIRE DATSUN

PIECES - VENTE - SERVICE

20 ans d'expérience de la voiture importée au Canada

NEUVES et USAGES

Notre compétence à votre service

332 ST-SACRAMENT QUE. 683-2967

16383 8-1 (mar.j.s. au 3-3) A.V.

Service d'automobiles

FORD, ouvrage garanti, mécaniciens experts, pièces auto-travaux, W. Martin Linte, Rond-Point, Lévis, Tél: 837-8801. 15857 17-12 (6 ms) S.A.

Suspension

SPECIALITE bushing de dix roues, Rock Auto Spring Inc., 81, Route Kennedy, Lévis 837-2733. 637-3774. 16377 8-1 (1 ms) Suspension

Invitation au sanctuaire de N.-D.-du-Cap

A l'occasion de la neuvième préparatoire à la fête de Notre-Dame de Lourdes, les Révérends Pères Oblats de Marie-Immaculée invitent tous les dévots à la Vierge à une nuit de prières au sanctuaire de Notre-Dame du Cap, samedi le 7 février prochain.

Mme Joseph Doré du 396 De LaSalle tél: 529-7895, organise bien connue, sera très heureuse de fournir tous les renseignements nécessaires à tous ceux et celles qui voudront participer à cette nuit de prières.

L'heure du départ est fixée à 7 heures samedi soir le 7 février devant l'église St-Sauveur et le retour dimanche matin vers 7.30 à Québec.

ALOUETTE

ALOUETTE automobile Inc.

CONCESSIONNAIRE DATSUN

PIECES - VENTE - SERVICE

20 ans d'expérience de la voiture importée au Canada

NEUVES et USAGES

Notre compétence à votre service

332 ST-SACRAMENT QUE. 683-2967

16383 8-1 (mar.j.s. au 3-3) A.V.

Service d'automobiles

FORD, ouvrage garanti, mécaniciens experts, pièces auto-travaux, W. Martin Linte, Rond-Point, Lévis, Tél: 837-8801. 15857 17-12 (6 ms) S.A.

Suspension

SPECIALITE bushing de dix roues, Rock Auto Spring Inc., 81, Route Kennedy, Lévis 837-2733. 637-3774. 16377 8-1 (1 ms) Suspension

Invitation au sanctuaire de N.-D.-du-Cap

A l'occasion de la neuvième préparatoire à la fête de Notre-Dame de Lourdes, les Révérends Pères Oblats de Marie-Immaculée invitent tous les dévots à la Vierge à une nuit de prières au sanctuaire de Notre-Dame du Cap, samedi le 7 février prochain.

Mme Joseph Doré du 396 De LaSalle tél: 529-7895, organise bien connue, sera très heureuse de fournir tous les renseignements nécessaires à tous ceux et celles qui voudront participer à cette nuit de prières.

L'heure du départ est fixée à 7 heures samedi soir le 7 février devant l'église St-Sauveur et le retour dimanche matin vers 7.30 à Québec.



565, boul. Hamel - 529-4564

16884 29-31-1 (2-2) A.V.

Javelin S. S. T. 1968 servo-direction, servo-freins, radio-steréo avec cartouches, transmission au plancher, Carroz 6 s. Tél: 531-6047. 16879 29-1 (3 fs) 5-2 (3 fs) A.V.

VENTE & SERVICE DATSUN DALLAIRE & Jns, Rond-Point, Lévis. Tél: 837-8895. 16376 9-1 (1 ms) A.V. J.N.O.

TURMEL AUTOMOBILE 1969 Volvo semo-automoteur, 1968 Volvo, 1968 Mustang, 1967 Volkswagen, 1967 Volvo, 1965 Ford L.T.D., 1966 Volvo, 1966 Chevrolet Hardtop, S.S., 1965 Volvo, 1965 Ford, 1965 Valiant, 1963 Valiant, TURMEL Auto 1385 Dorchester-Nord, Québec. Tél: 522-2793. 16381 6-1 (1 ms) A.V.

VENDONS AUTOS USAGES PORTANT GARANTIE

CHATEL AUTOMOBILES LTEE

540 ouest, Arago, 681-8914. 16306 3-1 (mar.j.s. au 31/1) A.V.</

En octobre

Accidents de circulation: 562 morts

OTTAWA PC — Les accidents de la circulation au Canada ont fait 562 morts en octobre dernier, soit une augmentation de 2.4 pour cent par rapport à octobre 1968.

En octobre 1968, le nombre des morts résultant de ces accidents avait atteint 549.

C'est au Québec, a précisé le Bureau fédéral de la statistique, qu'il y a eu le plus de décès causés par les accidents de la route, soit 176.

Les chiffres pour les autres provinces sont les suivants: Ontario, 174; Colombie-Britannique, 63; Alberta, 47; Nouvelle-Ecosse, 34; Nouveau-Brunswick,

22; Saskatchewan, 21; Manitoba et Territoires du Nord-Ouest, 3; Ile-du-Prince-Edouard, une.

Fiançailles

NEW YORK (P.C.) — M. et Mme David H. Susskind, de New York, ont annoncé les fiançailles de leur fille, Shelly, à Michael Dwayne O. Andreas, fils de M. et Mme Dwayne O. Andreas, de Minneapolis, Minnesota.

Le mariage aura lieu à New York, le 20 juin. Mme Susskind est née Joyce

Davidson, à Saskatoon, et il y a quelques années, avait fait l'objet de controverse comme interviewé à l'émission télévisée "Tabloid", sur le réseau anglais de Radio-Canada.

David H. Susskind est réalisateur à la télévision et au cinéma, et il joue le rôle d'animateur à une émission hebdomadaire télévisée.

Décès de monsieur Charles-Emile Vachon



M. Charles-Emile Vachon, épicer, époux de Dame Elise Lacroix, est décédé le 26 janvier 1970, à Sillery, à l'âge de 64 ans. Il demeurait au 1749, chemin St-Louis, Sillery.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Pierre Vachon (Huguette Larivée), M. et Mme Denis Vachon (Marie-Andrée Labranche), M. Claude Vachon, M. et Mme André Paquet (Céline Vachon), M. et Mme André Vachon (Mona Bilodeau), M. et Mme Richard Giguère (Louise Vachon), M. Simon Vachon, M. René Vachon. Ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme J.-Thomas Vachon, Mme Vve Ovide Nadeau (Anna Vachon), M. et Mme Arthur Cloutier (Regina Vachon), Sr St-Thomas-d'Aquin (Laura Vachon), Sr Jean-de-l'Eucharistie (Marguerite Vachon), M. et Mme Jean-Philippe Vachon, M. et Mme Alyre Vachon, Mlle Emilienne Vachon, Sr Simone Vachon, M. et Mme Donat Baril (Alice Vachon), M. Fernand Vachon, Sr Lucille Vachon, M. et Mme Joseph Lacroix, M. Alfred Lacroix, M. et Mme Rosaire Tessier (Marie-Angèle Lacroix), M. et Mme Léopold Lacroix, M. et Mme Anselme Lacroix, M. et Mme Cajetan Lacroix, M. et Mme Marcel Lacroix, M. et Mme Elisee Lacroix, M. et Mme Eugène Lacroix, M. et Mme Cajetan Lacroix, M. et Mme Marie-Philippe Lacroix, Mlle Marie Lacroix.

La dépouille mortelle est exposée au funérarium Lépine Ltée, 1584, chemin St-Louis. Le service sera chanté vendredi le 30 janvier, à 10 heures, en l'église St-Charles-Garnier.

SERVICES SPÉCIAUX

FLEURISTE



250, St-Vallier Ouest, TELEPHONE: C. 1. 32 524-4724 Québec 8, P. Q. 524-3140

15975 8-12 (Liner), au 5-2) 5.5.

Québec compte sur la technologie pour se développer

MONTREAL (P.C.) — Le Québec compte sur la technologie et les investissements étrangers pour assurer une partie de sa croissance, a déclaré mercredi midi le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry, aux membres de la Chambre de Commerce Italienne réunis au Château-Champlain, à Montréal.

"L'Italie s'est créée une réputation enviable dans l'industrie du plastique, de la haute couture, la machinerie, les articles ménagers et les produits alimentaires, a précisé M. Beaudry, et nous aussi réussissons très bien dans ces secteurs, mais nous avons besoin de nouvelles idées et de plus d'investissements de façon à accroître notre production dans ces domaines."

Selon le ministre, c'est seulement par des échanges constants "que nous pouvons progresser et faire face à la concurrence dans l'industrie et le commerce".

Consentant du besoin d'accélérer sa marche vers le progrès, le Québec a, selon le ministre, tenté un effort remarquable il y a quelques années pour poursuivre sa marche vers le progrès et maintenant, il se situe au rang des grandes économies modernes.

Parmi les mesures prises par le gouvernement pour améliorer le Québec, M. Beaudry a mentionné la création de l'Office du Crédit Industriel et les divers programmes d'aide financière à l'industrie.

"Grâce à ces nouvelles législations, nous avons pu aider les industriels à investir chez nous des capitaux importants et à créer, de ce fait, une grande quantité de nouveaux emplois", a-t-il dit.

"Chaque année, a souligné le ministre, des missions et des expositions sont organisées par l'Italie et le Québec et la participation de nombreux industriels et hommes d'affaires témoigne du bien-fondé de ces manifestations."

UN SIÈCLE DE SERVICE
1863-1963



● Ce monceau de chair se nomme Gertrude; son poids est de 2,800 livres. Ici, elle se plaint auprès de son maître car elle n'a pas reçu son repas quotidien qui comprend une botte et demie de foin, en plus de 40 livres de grain et de dix boîtes de laitue.

Nécrologie

BLAIS — A Québec, le 27 janvier 1970, à l'âge de 59 ans, est décédée dame Bernadette Denis, épouse de M. Anésime Blais, mère de Emile, Frère Henri Blais, (des Frères des Ecoles Chrétien), Cécile (Mme André Daigle), Jean-Paul, Sr Rita Blais (des Soeurs du Bon Pasteur), Onésime Jr, François, Camille, Jacqueline (Mme Jean-Pierre Bertrand), Armand, Jean-Claude, Denis, sœur de Théophile, Antoine, Marie-Louise (Mme Lionel Côté), Yvonne (Mme Camille Robitaille), Fernande (Mme Emilie Matte), Françoise (Mme Cyrille Richard), Cécile (Mme Omer Jackson), Antoinette (Mme Normand Matte), Rose-Anna (Mme Roméo Turgeon). Elle demeurait à 387 A, de la Canardière.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 30 janvier, à 10 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 45, pour l'église du St-Esprit et de là au cimetière Ste-Foy.

28-1 (2 fs)

GARON — A St-Philippe, le 26 janvier 1970, à l'âge de 73 ans et 9 mois, est décédé M. Isidore Garon, époux de dame Zoé Marceau, frère de Mme Vve Olivier Bégin (Angeline), Mme Vve Jean-Baptiste Hudon (Alice), beau-frère de Mme Vve Lucien Garon.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 30, à 10 heures, en l'église de St-Philippe de Neri, sous la direction de la maison Roméo Robitaille, de St-Philippe. Départ à 9 heures 45, pour l'église de St-Philippe et de là au cimetière St-Denis, Co. Kamouraska.

27-1 (3 fs)

COUTURE — A Sillery, le 27 janvier 1970, à l'âge de 85 ans, est décédée dame Antoinette Carrier, épouse de feu M. Eugène Couture, maître de Joseph, Olivine (Mme Georges Carrier), Gérard, Téléphone, Anne-Marie (Mme Joseph-Eugène Carrier), Adrien, Adriane, Yvette (Mme Lucien Lavigneur), Elodora, Bernadette (Mme Adrien Côté), Rita (Mme Raymond Lapointe), sœur de Evangéline (Mme Gustave Carrier), Gabrielle (Mme Raymond Carrier), Thérèse (Mme Olivia Samson). Elle demeurait autours à Lévis et présentement au 1135, rue Forget, Sillery.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, Lévis, à 9 heures 45, pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie.

28-1 (2 fs)

COUTURE — A Québec, le 27 janvier 1970, à l'âge de 71 ans, est décédée dame Rose Bouvier, épouse en 1ères nocces de feu M. Rosaire Rousseau et en 2èmes nocces de feu M. Arthur Couture, mère de Gérard, Alma (Mme Maurice Huot), Roger, Ernest, Lucien, Lionel, Ovide, Maurice, sœur de Regina (Mme Octave Hamel), Marie-Anna (Mme Lionel Carrier), Jeanne (Mme Charles Dickner), Joseph, Adrien, Raoul. Elle demeurait à St-Marcel-Etroits, Co. Temiscouata.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 30 janvier, à 3 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 30, pour l'église de St-Marcel-Etroits et de là au cimetière paroissial.

28-1 (2 fs)

DESCARREUX — A Québec, le 28 janvier 1970, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Oscar Descarreaux, époux de feu dame Della Kirouac, père de Roland, Claude, Rita, Liliane, Martha (Mme Jean Essayan), Clément, Léo, frère de Emile, Eugène. Il demeurait à 343, de la Canardière.

Les funérailles auront lieu samedi, le 31 janvier, à 10 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 45, pour l'église de St-Esprit et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile.

29-1 (2 fs)

DROLET — A l'hôpital St-Sacrement, le 28 janvier 1970, à l'âge de 80 ans et 5 mois, est décédé M. Arthur Drolet, rentier, fils de feu M. Nazaire Drolet et de feu dame Salomé Blondeau, frère de Frédéric, Joseph, Georges, Blanche, Emile, Pierre, Henri. Il demeurait autours à Lynnbrook, New York.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire J.-Léo Bédard, 1547, Notre-Dame, Ancienne-Lorette, à 2 heures 50, pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial.

29-1 (2 fs)

GIROUX — A Québec, le 28 janvier 1970, à l'âge de 64 ans, est décédée dame Rose Royer, épouse de feu M. Auguste Giroux, mère de Jeannette (Mme Roland Paquin), Sylvia (Mme Charles-Auguste Giroux), Anatole, Clouis, Lionel et Jean-Claude, sœur de Léda (Mme Georges Mailloix), Marie (Mme Joseph Hamel), Marie-Anne (Mme Alfred Carrier), Anastasie (Mme Georges Jean), Rita (Mme Louis Laberge) et Lucien. Elle demeurait à 502, 3e Avenue.

Les funérailles auront lieu samedi, le 31 janvier, à 3 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 318, chemin de la Canardière, à 2 heures 45, pour l'église St-Charles de Limoulou et de là au cimetière St-Louis de Courville.

Que vos oraisons se traduisent par des dons à son veuve, missionnaire d'Afrique.

29-1 (2 fs)

JESSOP — A Québec, le 27 janvier 1970, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Leonie Gauvin, épouse de feu M. James J. Jessop, mère de Albert, Yolande (Mme Pierre Dembowski), de Chicago, Marc, Yvon de New York. Elle demeurait à 1155, Claire-Fontaine.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 30 janvier, à 9 heures 30.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 300, chemin Ste-Foy, à 9 heures 15, pour l'église de St-Cœur de Marie et de là au cimetière de Rimouski.

28-1 (2 fs)

QUELLET — A Québec, le 26 janvier 1970, à l'âge de 76 ans, est décédée dame Laura Blouin, épouse en 1ères nocces de feu M. Philippe Caron, en secondes nocces de feu M. Philippe Quellet, mère de Adrien, Benoît, Marie-Anne, Caron, Désiré, Rose-Aimée, Noëlla, Jeannine (Mme Léopold Quellet), sœur de Napoléon, Samuel, Rolfand, Onésime, Julie (Mme Eusebe Bélanger), Lucienne (Mme Paul-Emile Desrosiers). Elle demeurait au 2602, Tadoussac.

Les funérailles auront lieu samedi, le 31 janvier, à 11 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 318, de la Canardière, à 10 heures 45, pour l'église de St-Albert-le-Grand et de là au cimetière St-Charles.

29-1 (3 fs)

LES ÉCHECS

LE TOURNOI DU CARNAVAL ET LES JEUNES

A l'occasion de ce cinquième anniversaire du Tournoi du Carnaval, la Ligue d'Échecs de Québec a innové sur plus d'un point. Une nouvelle section a été créée, dans laquelle pourront jouer, s'ils le désirent, les joueurs de force moyenne (cote nationale inférieure à 1800 points) et les débutants. Mais ce sont surtout les jeunes qui profiteront de cette nouvelle section. Telles est bien l'intention de la Ligue en réduisant pour eux les frais d'inscription, tout en leur permettant de concourir pour les mêmes prix. Ainsi, les moins de 18 ans pour leur part seront admis à moitié prix, soit \$5. Tous les participants devront prendre les cartes de la Fédération canadienne et de la Fédération du Québec, soit \$3 pour les deux. Ici encore, les jeunes sont favorisés, puisque les deux cartes ne leur coûtent que \$1. Il ne faudrait pas être surpris de voir plus de jeunes cette année, à notre Tournoi du Carnaval, et encore dans les premières places de la deuxième section au classement final.

N. 270170 PHN

Décès de madame Auguste Giroux

Mme Auguste Giroux, née Rosée Royer, épouse de feu M. Auguste Giroux, est décédée le 28 janvier 1970, à Québec, à l'âge de 64 ans et 11 mois.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Roland Paquin (Jeannette), M. et Mme Charles-Auguste Giroux (Sylvia), M. et Mme Anatole Giroux (Françoise St-Hilaire), M. et Mme Clouis Giroux (Rolande Cardinal), M. et Mme Lionel Giroux (Jeanne-D'Arc Kennedy), M. et Mme Jean-Claude Giroux (Jocelyne Gagné). Ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Georges Mailloix, M. et Mme Joseph Hamel, M. et Mme Alfred Carrier, M. et Mme Georges Jean, M. et Mme Louis Laberge, M. et Mme Lucien Royer, Mme Joseph Giroux.

La dépouille mortelle est exposée au funérarium Lépine Ltée, 318, chemin de la Canardière. Le service sera chanté samedi, le 31 janvier, à 3 heures, en l'église St-Charles de Limoulou. L'inhumation se fera au cimetière de St-Louis de Courville.

PHN

LES PIEDS NICKELÉS



LA SOURIS MIQUETTE



LE FANTÔME



LA FAMILLE TETEBECHE



LA MÉTÉO

MONTREAL (P.C.) — Voici les prévisions officielles émises par le bureau météorologique de Montréal.

Pour les régions de Montréal et des Cantons de l'Est: Neige se chancelant en pluie légère ou gresil en matinée. Généralement nuageux avec quelques chutes de neige dans l'après-midi. Un peu plus froid. Vents du sud-est de 20 milles avec rafales devenant du nord-ouest de 15 milles. Minimum et maximum aujourd'hui à Québec et à Ste-Agathe 20 et 32.

Aperçu pour vendredi: Période ensoleillée et plus froid.

Pour les régions du St-Maurice et du Lac St-Jean: Chutes de neige abondante en matinée suivies de neige légère dans l'après-midi. Vents de l'est de 15 milles. Minimum et maximum aujourd'hui à La Tuque et à Chicoutimi 20 et 25.

Aperçu pour vendredi: Généralement ensoleillé et plus froid.

Pour les régions de Bale-Comeau, Rimouski, Sent-Illes et Gaspé: Neige durant presque toute la journée. Plus doux. Vents de l'est de 20 milles avec rafales. Minimum et maximum aujourd'hui à Mont-Joli et à Rivière-du-Loup 20 et 25, à Bale-Comeau 15 et 25, à Sent-Illes cinq et 20, à Gaspé cinq et 25.

Voici un aperçu des températures enregistrées au cours des dernières 24 heures, dans différentes villes de l'Amérique du Nord:

Ville	Min.	Max.
Vancouver	32	42
Yellowknife	-38	-13
Winnipeg	20	21
Toronto	31	38
Ottawa	11	26
Montréal	9	31
Québec	6	22
Fredericton	-4	25
Saint-Jean	6	26
Moncton	14	23
Halifax	11	29
Charlottetown	11	24
Sydney	13	24
Chicago	32	55
Detroit	28	41
Boston	24	35
New York	32	41
Washington	29	49
Miami	70	79
St-Louis	41	76
Los Angeles	50	72
San Francisco	47	77
Honolulu	70	84

TARIFS DE PUBLICATION

AVIS DE DECES
(Formule régulière) \$1.50
mois additionnels chacun 0.02

SERVICE ANNIVERSAIRE
(Formule régulière) \$1.50
(avec photo 1 col.) \$10.00

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES
(Formule régulière) \$1.50
mois additionnels, chacun 0.02

NOUVELLES DE DECES
Nécrologie \$10.00
(Nécrologie et photo) \$15.00

COMPTE RENDU DE FUNERAILLES
Minimum \$10.00

Le service de publicité de l'Action
Tél.: 522-4771

PROUX — A l'hôpital Notre-Dame de Lourdes, le 27 janvier 1970, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Albert Proux, époux de dame Angelina Goussin, père de Alida (Mme Ovide Laprès), Albert, Donat, Angéline (Mme Napoléon Poirier), Laurent, Jos-Noël, frère de Emma (Mme Auguste Carrière). Il demeurait à St-Paul de Montmagny.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 203, St-Joseph, Lauson, à 9 heures 45, pour l'église de St-Paul et de là au cimetière paroissial.

29-1 (2 fs)

SAMSON — A Ste-Germaine, le 27 janvier 1970, à l'âge de 48 ans, est décédée dame Monique Roy, épouse de M. Alfred Samson. Elle demeurait autours à Lauson.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 203, St-Joseph, Lauson, à 9 heures 45, pour l'église de Ste-Bernadette et de là au cimetière de Lauson.

29-1 (2 fs)

VACHON — A Sillery, le 26 janvier 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Charles-Emile Vachon, épicer, époux de dame Elise Lacroix, père de Pierre, Denis, Claude, Céline (Mme André Parent), André, Louise (Mme Richard Giguère) Simon et René, frère de J.-Thomas (Thommy), Anna (Mme Ovide Nadeau), Regina (Mme Arthur Cloutier), Laura (Sr St-Thomas-d'Aquin), Marguerite (Sr Jean-de-l'Eucharistie), J.-Philippe, Emilienne, Sr Simone, Alice (Mme Donat Baril), Fernand, Sr Lucille et Alyre. Il demeurait à 1749, chemin St-Louis, Sillery.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 30 janvier, à 10 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 1584, chemin St-Louis, qui sera fermé entre 5 heures 30 et 7 heures, à 9 heures 45, pour l'église de St-Charles-Garnier et l'inhumation au cimetière Belmont.

27-1 (3 fs)

VALLIÈRES — A St-Etienne de Lauson, le 27 janvier 1970, à l'âge de 98 ans, est décédé M. Frédéric Vallières, époux de feu dame Amanda Roy, père de Georges, Henri, Albina (Mme Arthur Bouffard), Olivia, Ida (Mme Vve Wilfrid Rochon), Wilfrid, Valfrid, Wilfrid Rochon, Béatrice (Mme Amarak Blanchet), Louis, Lauréat, Philippe. Il demeurait à St-Etienne de Lauson.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la salle paroissiale de St-Etienne, à 9 heures 50, pour l'église de St-Etienne et de là au cimetière paroissial. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Euxène Beaudoin & Fils Ltée, de Ste-Agathe.

29-1 (2 fs)

VERREULT — A Château-Richer, le 26 janvier 1970, à l'âge de 46 ans et 3 mois, est décédé subitement, M. Paul-Robert Verreault, époux de dame Françoise Gravel. Il demeurait au 6, Pichette, Château-Richer.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ de la Coopérative des Frais Funéraires, 7551, avenue Royale, à 9 heures 45, pour l'église de Château-Richer et de là au cimetière paroissial.

28-1 (2 fs)

SERVICE ANNIVERSAIRE
L'ARCHELLE — Samedi, le 31 janvier à 9 heures, en l'église de St-Pascal de Maricretz, sera chanté le service anniversaire de M. Louis-Philippe L'Archelle, époux de dame Lucienne Fortin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

16808 29-1 (2 fs) S. A.

REMERCIEMENTS DECES
HALLE — Mme Lucien Halle et ses enfants remercient bien sincèrement tous les parents et amis, qui leur ont témoigné des marques de condoléances, à l'occasion du décès de M. Lucien Halle, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

16880 29-1 (1 fs) R.D.

LANGLOIS — La famille M. Gédéon Langlois, remercie bien sincèrement tous les parents et amis, qui ont témoigné des marques de sympathies, à l'occasion de son décès, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.

16872 29-1 (1 fs) R.D.

REMERCIEMENTS FAVEUR OBTENUE
Reconnaissance et remerciements à Jean XXIII pour l'avoir obtenu avec promesse de faire publier. Mme G. R.

16882 29-1 (1 fs) R. F.O.

Offrir des fleurs c'est penser avec coeur.

créations florales inc.
23, rue Beaud, Qué.
Tél.: 329-8228

Bouleversement au sein du gouvernement tchécoslovaque

PRAGUE (A.F.P. — De Claudine Canetti) — Ce n'est pas un remaniement, c'est un bouleversement qui est intervenu mercredi au sein du parti et des trois gouvernements de la Tchécoslovaquie — et l'aspect le plus frappant est certainement l'étrange chasse-croisée qui s'est produite entre hommes de parti et hommes de gouvernement. Pour remplacer M. Oldřich Černík à la tête du gouvernement fédéral, on a choisi M. Lubomír Štrougal, qui était non seulement

président du bureau du PC pour les terres tchèques mais aussi le dauphin officiel de M. Gustav Husák avec le titre de premier secrétaire adjoint — donc le numéro deux du parti. Au contraire c'est M. Josef Kempný, homme de gouvernement puisqu'il était président du gouvernement tchèque, qui remplace M. Štrougal à la tête du bureau pour les terres tchèques. C'est là, semble-t-il, une victoire personnelle à l'actif de M. Husák, pour qui il sera certainement

plus reposant de voir M. Štrougal au gouvernement plutôt que de l'avoir directement à ses côtés à la tête du parti.

Le même phénomène se produit en Slovaquie, où M. Stefan Šedivý qui prend son poste de premier secrétaire du PC slovaque est remplacé par M. Josef Lenart, homme de gouvernement puisqu'il fut le prédécesseur de M. Černík à la tête du gouvernement tchécoslovaque.

D'autres changements intervenus mercredi seront sans doute lourds de conséquences politiques ainsi le départ du ministre de l'intérieur M. Jan Felnar (qui avait été nommé à la place de M. Josef Pavel en août 1968) peut laisser présager la poursuite d'un durcissement entamé avec l'adoption des fameuses "mesures exceptionnelles" du 23 août dernier, devenues depuis lors permanentes. Quant à l'élection de M. Karel Polacek — qui pourtant s'était rapidement aligné sur la nouvelle direction du parti — elle permet de prévoir une reprise en main plus sévère des syndicats que celle opérée jusqu'à présent et qui n'avait guère touché que le sommet.

Réquisitoire de Mgr Camara contre ceux qui soutiennent les "murailles de Jéricho"

MONTREUX (A.F.P.) — Mgr Helder Camara, archevêque de Recife, Brésil, a dressé mercredi un véritable réquisitoire contre les forces de ce monde qui empêchent "de renverser les murailles de Jéricho". Avec sa verve coutumière, le pape droit levé, la main gauche plaquée sur le cœur, "l'archevêque roué" n'a épargné ni les chrétiens qui craignent de troubler "l'ordre social", ni le christianisme en partie responsable de l'injustice entre les hommes, ni le capitalisme "impassible et froid".

christianisme pour une quasi-croisade contre le communisme, dit-il, on invoque le christianisme contre l'onde de haine, de radicalisation et de terreur qui se lève un peu partout". "Les responsabilités chrétiennes nous font tressaillir. L'hémisphère nord, le monde développé, les 20 pour cent qui ont en main 80 pour cent des ressources de la terre sont-ils ou non les initiateurs de la violence et les responsables des explosions de haine qui commencent à éclater ici et là?".

bien de crautés se commettent sous prétexte d'éviter la subversion et de combattre le communisme".

Pour l'archevêque de Recife, on ne peut nourrir l'illusion de changer les structures dans les pays sous-développés sans changer celles des pays développés. Un changement de mentalité à l'égard des pays pauvres n'est pas suffisant. "Il s'agit d'un changement en profondeur de la politique internationale du commerce".

DESORDRE SOCIAL

Mgr Camara s'en prend sévèrement aux dirigeants chrétiens qui craignent que des changements trop rapides ne troubleraient "l'ordre social", qui hésitent à dénoncer les erreurs, de peur de préparer le chemin aux agitateurs et aux communistes".

"Mais de quel ordre parlent-ils? Celui que nous avons sous les yeux et qui consiste à laisser dans la misère des millions d'enfants de Dieu mérite plutôt le nom de désordre social, d'injustice stratifiée". "Combien d'absurdités, combien de crautés se commettent sous prétexte d'éviter la subversion et de combattre le communisme".

Vedette incontestable de la Conférence mondiale sur l'aide économique aux pays sous-développés qui se tient à Montreux Mgr Camara a résumé par un tryptique lapidaire la situation présente de l'humanité: "triste réalité, perspectives merveilleuses, possible et probable dénouement tragique".

PROCES DE LA CHRETIENNE

Le procès de la chrétienne, l'archevêque de Recife le fait méthodiquement pour lui montrer la voie "des péchés d'omission à réparer". "On invoque le

La drogue pénètre toutes les classes sociales...

NEW YORK (A.F.P.) — Aucune classe sociale, aucune catégorie humaine n'est plus, à l'abri de la drogue aux Etats-Unis. Le fleau se répand à une allure record et a atteint, à présent le monde de l'enfance, posant un problème de plus aux parents, aux éducateurs, aux autorités.

Le nombre d'enfants au-dessus de dix ans qui s'y adonnent désormais ne cesse de croître. Les dernières statistiques montrent que le nombre des drogues parmi les jeunes s'est accru de 50 pour cent.

Il n'est pas de jour qu'un nouveau scandale n'éclate, jusqu'à présent l'on croyait que ce n'était que les malheureux, les démunis qui, pour oublier leur misère ou leur état social, s'y adonnaient. En fait, il n'en est plus rien. Il y a trois jours, c'est le fils, âgé de 19 ans du nouveau gouverneur du New Jersey, M. William T. Cahill, qui a été arrêté à Philadelphie en possession de marijuana. Le lendemain, c'est le fils de 17 ans de M. Elisha Freedman, membre du conseil municipal de Hartford, dans le Connecticut, qui a été arrêté chez lui et accusé d'avoir vendu du L.S.D. à un agent de la brigade des stupéfiants.

Presque en même temps, on apprenait qu'Howard Samuel, 17 ans, fils d'un industriel new-yorkais très connu attend d'être jugé pour avoir été trouvé en possession de haschich, de marijuana, de méthadrine. Son père a été sous-secrétaire au Commerce et s'est porté candidat au poste de gouverneur de l'Etat de New York, sous la bannière du Parti démocrate.

Mercredi s'est un psychiatre new-yorkais fort connu le Dr Guillermo Salazar, d'origine cubaine qui a retrouvé sa fille, Isabelle, 13 ans après qu'elle ait passé plusieurs jours dans le monde des drogues de l'"East Village" à New York.

Mercredi, également, à Coney Island, trois enfants d'une école élémentaire, âgés de 11, 13 et 15 ans, étaient arrêtés. Ils vendaient des petits sachets d'héroïne à leur sortie des classes, pour se faire de l'argent de poche. Ils se faisaient ainsi \$50 par jour à eux trois, rapportant \$750 à leur fournisseur.

Dans d'autres cas des enfants de 8 ans, ont été découverts fumant de la marijuana.

Entre 1967 et 1968, selon un récent rapport, soumis au gouverneur de l'Etat de New York, M. Nelson Rockefeller, on a noté une augmentation de 10 pour cent du nombre des jeunes gens de 16 à 20 ans parmi les personnes arrêtées pour usage de stupéfiants.

Selon un autre rapport, médical celui-là, établi par les autorités, on a dénombré l'année dernière 229 décès de jeunes gens de moins de 20 ans, victimes de trop fortes doses d'héroïne. Mais, souligne ce rapport, ce chiffre est incomplet. Ses auteurs estiment qu'il y a au moins 20.000 jeunes gens de moins de 20 ans qui s'adonnent aux stupéfiants dans la seule ville de New York.

Ces chiffres donnent la chair de poule aux parents. C'est à qui se demandera s'il faut encore envoyer son enfant à l'école, car il est désormais admis que c'est dans les cours des écoles élémentaires ou secondaires, que l'on vend, sous le manteau, le plus de doses de stupéfiants divers.

Comment ces jeunes gens se procurent-ils la drogue? Le mystère continue de planer bien sûr. Il n'est pas, comme les enfants, pour savoir garder un secret, surtout quand il s'agit de faire la nique à leurs parents ou aux adultes.

Harvey Fleetwood, 25 ans, fils d'un banquier et d'une psychiatre connue, vient d'être arrêté. Il dirigeait un réseau international de trafiquants de stupéfiants qui recrutait vendeurs et clients parmi le petit monde des élèves des collèges de la région new-yorkaise.

Le docteur Guillermo Salazar, a réussi à en savoir un peu plus. Un jour qu'elle se promenait dans Central Park, Isabelle sa fille âgée de 13 ans a rencontré un jeune homme qui, de but en blanc, lui a proposé deux pilules d'une drogue non identifiée. L'une des pilules, lui a-t-il dit, est pour toi, l'autre, je te charge de la vendre pour \$2.50. Mais tu me donneras la moitié de cette somme quand je te reverrai. C'était il y a un an. Quelques semaines plus tard Isabelle était connue comme revendeuse de drogue parmi ses condisciples et l'on notait, à son école, un grand nombre de jeunes élèves présentant toutes les caractéristiques de drogues.

I l'actualité Internationale

32 écoliers tués à Johannesburg

JOHANNESBURG (P.A.) — Le tragique bilan de la collision entre un train de marchandises et un autobus scolaire, survenue hier après-midi près de Johannesburg, s'établit maintenant à 32 victimes et 16 blessés graves.

Les victimes et les blessés, de jeunes étudiants, ont été projetés à une trentaine de mètres à la ronde, dans le choc de la collision.

L'autobus transportait 72 étudiants, âgés de 7 à 15 ans, au retour de l'école.

Un témoin de l'accident a déclaré que le véhicule scolaire a été traîné sur une distance de plusieurs verges par le train, avant que celui-ci ne s'arrête.

Les corps des victimes et des blessés ont été transportés dans les hôpitaux de la région par 18 ambulances.

La Faculté de droit à Rome occupée

ROME (A.F.P.) — La Faculté de Droit de Rome a été occupée aujourd'hui par les militants du "mouvement étudiant" (gauchiste) qui ont proclamé le "blocus des cours" pour une semaine entière. La décision a été prise à la suite de divergences avec le conseil de faculté sur la reorganisation de la licence de Droit. Au lieu des vingt et une matières jusqu'à présent obligatoires, les étudiants voudraient en inscrire huit, les professeurs, treize.

En outre, le conseil de faculté, qui doit décider de la question a refusé aux étudiants d'assister à ses débats. Des piquets d'étudiants ont été mis en place devant chaque amphithéâtre pour empêcher les

professeurs de tenir les cours. Les étudiants de la faculté des Sciences, par solidarité avec ceux de Droit, ont également pratiqué un "blocus des cours" serré aujourd'hui et ont envoyé une délégation à la faculté de Droit.

À la Faculté de Lettres, une assemblée générale se tient pour décider de l'organisation d'une manifestation samedi contre la "répression judiciaire antisyndicale" qui, selon syndicats et étudiants, se développe actuellement après les grandes grèves des quatre derniers mois. Des membres communistes marxistes léninistes (prode "pouvoir ouvrier" et de l'union des chinois) se sont joints aux étudiants.

Opération de rajustement monétaire au Comecon

MOSCOU (A.F.P.) — La vaste opération de rajustement monétaire au sein des pays du Comecon, annoncée officiellement aujourd'hui à Moscou, permettra à ces pays de disposer, en plus de leurs monnaies nationales d'une monnaie unique et largement convertible.

Cette monnaie "collective socialiste" sera la rouble convertible dont le mécanisme sera perfectionné pour permettre contrairement à la situation actuelle, sa réelle convertibilité dans les monnaies nationales des huit pays-membres, qui seront elles-mêmes rendus convertibles entre elles.

Ces diverses opérations concentriques de convertibilité — qui donneront pour

la première fois au bloc de l'Est une souplesse monétaire laquelle conditionne son passage au commerce réellement multilatéral et à la phase d'intégration économique — seront réalisées en tenant compte à la fois de la couverture-or du rouble convertible et des monnaies nationales, et du poids économique de chaque monnaie.

La nouvelle de ce rajustement a été donnée hier par M. Nikolai Fadeev (soviétique) secrétaire du Comecon, dans le discours-bilan qu'il a prononcé à Moscou, devant une conférence internationale, sur les perspectives du développement des huit économies intégrées de l'Est au cours des dix prochaines années.

Le Conseil de sécurité et le problème de Namibie

NATIONS-UNIES, N.Y. (A.F.P.) — Le Conseil de sécurité, s'est réuni une nouvelle fois, mercredi, sur le problème de la Namibie (ex sud-ouest africain) à la demande de 54 pays africains et asiatiques. Le Conseil a été saisi d'une résolution, présentée par la Finlande et les membres afro-asiatiques du Conseil qui "demande à tous les Etats, en particulier ceux qui ont des intérêts économiques et autres en Namibie, de s'abstenir de reconnaître au gouvernement sud africain un droit quelconque d'agir au nom du territoire de la Namibie".

La résolution prévoit la création d'un comité de neuf experts qui étudierait les moyens permettant aux Etats d'agir effectivement en conséquence, et ferait d'ici le 1er juin 1970, des recommandations pour que l'O.N.U. puisse enfin assumer ses responsabilités spéciales à l'égard du peuple namibien.

Dans une résolution d'octobre 1966, l'assemblée générale a décidé que le mandat de l'Afrique du Sud sur le sud-ouest africain était déchu et a assumé la responsabilité directe du territoire jusqu'à son indépendance.

Récession dans l'industrie de l'automobile

(Signé Georges DESCHODT)

NEW YORK (A.F.P.) — La récession a déjà commencé dans l'industrie automobile américaine où les réductions d'horaires et les mises à pied se multiplient. Le problème est maintenant de savoir combien elle durera.

Depuis le début de la semaine, les trois grands de l'industrie, "General Motors", "Ford" et "Chrysler", ont décidé de nouvelles fermetures temporaires d'usines pour enrayer l'augmentation des stocks, résultant de la mauvaise. De telles fermetures, qui se traduisent par nombre d'ouvriers par un ou deux jours de chômage

par semaine (Chrysler a cependant licencié 2.200 personnes), sont monnaie courante depuis les fêtes de fin d'année. Face à la baisse de la demande, les constructeurs n'ont d'autre solution que de réduire leurs programmes de production.

Les dernières statistiques de vente illustrent la crise. Pendant les 10 jours terminés le 20 janvier, les ventes totales ont diminué de plus de 2 pour cent par rapport à la période correspondante de 1969. Celles de General Motors (80.400 unités) ont baissé de 25 pour cent, celles de "Ford" (47.100) de 4 pour cent et celles de "Chrysler" (28.100) de 18 pour cent.

Etat d'alerte en Irlande

BELFAST (P.A.) — Les troupes britanniques, armées de baïonnettes, ont arrêté une marche des protestants sur les quartiers catholiques de Belfast, mercredi, au cours d'une nouvelle montée de la tension dans cette ville de l'Irlande du Nord.

Pour la quatrième nuit consécutive, des foules en colère ont envahi les rues en chantant, apportant la crainte d'une nouvelle crise de violence qui, l'an dernier, a fait plus de 20 morts et des centaines de blessés.

Peu après minuit, mardi soir, une foule de quelque 500 protestataires a tenté de forcer la "ligne de paix" constituée de fils barbelés et d'acier qui divise les secteurs à prédominance protestante et catholique.

Les protestants se sont heurtés à une ligne de troupes armées de baïonnettes et portant des masques à gaz, indiquant qu'on était prêt à utiliser des gaz lacrymogènes pour la première fois depuis les émeutes sanglantes d'octobre dernier.

Les protestants ont d'abord tenté de se rendre à un projet domiciliaire des catholiques dans la partie de la ville où passe Shankill Road.

Le projet domiciliaire était une tentative de mettre fin au système de ségrégation domiciliaire qui existe à Belfast, mais la prédominance des résidents catholiques en a fait un foyer de rancœur pour les protestants des rues avoisinantes.

Les protestants se sont plaints de ce que ces résidences étaient protégées par l'armée britannique tout en arborant le drapeau de la république voisine d'Irlande.

Le député du secteur, John McQuade, membre du parti Unioniste protestant, a demandé que les logements soient vidés et transformés en bureaux, ou en casernes pour les troupes.

Ce projet domiciliaire a provoqué au moins une douzaine d'incidents au cours des deux derniers mois, a déclaré un supporter de M. McQuade.

Défense de la négritude par Senghor

CALENDRIER

JEUDI, 29 JANVIER 1970
S. François de Sales, évêque et docteur
Les marées de jeudi le 29 janv.
Basses: 5.20 a.m. — 5.45 p.m.
Hautes: 10.35 a.m. — 10.50 p.m.
Demain:
S. Barse
Les marées de vendredi, 30 janv.
Basses: 5.45 a.m. — 6.35 p.m.
Hautes: 11.15 a.m. — 11.45 p.m.
SOLEIL:
Lever: 7.26
Coucher: 5.91
LUNE:
Lever: 8.11
Coucher: 18.29

PHASES DE LA LUNE EN JANVIER
Nouvelle lune le 7, à 2 h. 56 p.m.
Premier quartier le 14, à 8 h. 18 a.m.
Pleine lune le 22, à 7 h. 53 a.m.
Dernier quart le 30, à 9 h. 58 a.m.

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

YAOUNDE (A.F.P.) — "Un Noir qui ne croit pas à la négritude, c'est vraiment un suicide. Qu'on le mette au tombeau" a déclaré mercredi, le président Léopold Senghor du Sénégal, qui défendait avec passion, lors d'un colloque à l'université fédérale du Cameroun, ses thèses critiques, il y a quelques mois, au cours du festival culturel panafricain d'Alger.

"Au festival panafricain, a-t-il dit, on a entendu beaucoup de déclarations de politique politicienne, quelques bonnes idées et beaucoup de sottises".

Le président Senghor, qui parlait devant le président Ahidjo, des professeurs, des étudiants et des délégués à la conférence de l'OCAM, a, pendant deux heures et demie, fait un exposé et répondu aux questions de son auditoire sur la négritude. "La négritude, a-t-il affirmé, il ne peut y avoir de fin de la négritude tant qu'il y aura des Noirs (...). C'est pourquoi il faut continuer à organiser le festival des arts africains. Le prochain festival pourra avoir lieu dans un pays analphabète".

Répondant à ses détracteurs se réclamant du marxisme, le président a appelé, textes à l'appui, Marx au secours de la négritude en soulignant notamment que le philosophe avait été un grand admirateur de la civilisation et de l'art grecs. Contrairement à ce que certains ont préconisé au festival d'Alger, il faut, a-t-il

poursuivi, rejeter toute assimilation à une civilisation étrangère: "si nous réclamions l'assimilation, ce n'était pas la peine de réclamer l'indépendance".

Le président a ensuite préconisé une réforme de l'enseignement en Afrique "pour donner une place essentielle aux études africaines, mais sans fermer la porte de l'étranger".

Évoquant ensuite l'antagonisme éventuel entre négritude et unité nationale, le président Senghor a estimé qu'il fallait dépasser la condition tribale en l'enrichissant par le métissage entre ethnies, ferment d'un futur sentiment national.

Il a ensuite souligné que depuis les années trente, la notion de négritude s'était beaucoup enrichie mais que les recherches devaient encore se poursuivre et il a précisé que la création d'instituts d'études du monde noir serait à l'ordre du jour du prochain festival des arts africain.



ouvrira bientôt 2 magasins

Un à Lévis

Un à Giffard

Ouvrez un Compte-Courant Woolco dès aujourd'hui!

Demandes de crédit acceptées dès maintenant aux deux magasins (Veuillez utiliser l'entrée principale devant les magasins)

BONI SPÉCIAL!

GAGNEZ UN TÉLÉ-COULEUR PORTATIF DE 19"!

Tout candidat approuvé participera au tirage d'un télé-couleur portatif. N'attendez pas, faites votre demande de crédit dès maintenant!

Offre spéciale en vigueur jusqu'au 7 février à 4 h p.m. Un télé-couleur sera tiré dans chaque magasin.

Voici comment fonctionne une carte de crédit Woolco:

AUCUN VERSEMENT COMPTANT

Aucun frais d'administration si le solde est payé en entier dans les 30 jours.

OU si vous préférez, ayez recours à un Compte-Courant Renouvelable Woolco. Payez votre solde en petites mensualités pour les frais d'administration de 1½% par mois.

Chez Woolco, vous pouvez acheter en toute aise. Dites simplement: 'SUR MON COMPTE!'